



Revue de la Société de généalogie de Québec | www.sgg.qc.ca

L'Ancêtre

La glacière Aubin De Saint-Narcisse aux États-Unis

Généalogie et génétique vues de France



CAP-AUX-DIAMANTS

La revue d'histoire du Québec

ABONNEZ-VOUS
AU **418 656-5040**

revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca



Suivez-nous
sur Facebook!



Visitez le site web :
www.capauxdiamants.org



Que ce soit pour l'édition de livres, de revues ou tout autres demandes nécessitant un besoin en imprimerie, nous sommes là pour vous.



Équipements récents à la fine
pointe de la technologie



Impression à la demande selon
vos besoins



Pour de petites ou grandes
productions
1 à 4000 volumes intérieur en noir
1 à 2000 volumes intérieur couleur



Échantillon d'un de vos projets
gratuitement



Soumission rapide et meilleur
qualité / prix

Contactez-nous :

Pour toutes questions : editions@cxconseil.com

Pour une soumission : demandedeprix@cxconseil.com



SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961–2023

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Adresse municipale : 1055, rue du Séminaire, local 4240, Pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval, Québec (Québec) G1V 5G8

Téléphone : 418 651-9127

Courriel : info@sgq.qc.ca

Site : www.sgq.qc.ca



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022 – 2023

Président	Guy Auclair (4443)
Vice-présidente	Ginette Anderson (7371)
Secrétaire	Martine Guillot (7137)
Trésorier	Michel Turcotte (7406)
Administrateurs	Michel Keable (7085) Yvon Lacroix (4823) Michel Parcel (7807) Solange Talbot (6559)

Note : Un poste est actuellement vacant.

Conseiller juridique

M^e Serge Bouchard

Direction des comités

Centre de documentation Mariette Parent (3914)

Conférences Pierre Soucy (5882)
Roger Barrette (2552)

Communications
et publicité

Vacant

Éditions et publications

Expédition Guy Parent (1255)
Saisie des données Louis Poirier (5290)
Louise Tucker (4888)

Formation Michel Parcel (7807)

Héraldique Mariette Parent (3914)

Informatique Yvon Lacroix (4823)

Registraire Solange Talbot (6559)

Revue **L'Ancêtre** Michel Keable (7085)

Service à la clientèle Suzanne Larochelle (7224)

Service de recherche,
d'entraide et
de paléographie

Jeanne Maltais (6255)

Trésorerie Michel Turcotte (7406)

Adjointe Lucie Roy (7713)
Encaissement Suzanne Larochelle (7224)
Inventaire Louis Poirier (5290)

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

Cotisation

Canada Adhésion principale* : 50 \$

Amérique
sauf Canada Adhésion principale* : 65 \$ canadien

Europe Adhésion principale* : 70 \$ canadien

Membre associé demeurant

à la même adresse : demi-tarif

* Ces adhérents reçoivent la revue **L'Ancêtre**.

L'Ancêtre 2022 – 2023

COMITÉ DE L'Ancêtre

Rédaction

Directeur	Michel Keable (7085)
Rédacteurs	Catherine Audet (7774) Jean-François Bouchard (1792) France DesRoches (5595)
Coordonnatrice	Diane Gaudet (4868)

Autres membres

Rémi d'Anjou (3676)
Daniel Fortier (6500)
Jacques Fortin (0334)
Claire Lacombe (5892)
Jeanne Maltais (6255)

Chroniqueurs

Marc Beaudoin (0751)
Denis Beauregard
Daniel Fortier (6500)
Jeanne Maltais (6255)
Lise St-Hilaire (4023)
Mariette Parent (3914)
André-Carl Vachon

Collaborateurs et collaboratrices

Camille Boily (8269)
Suzanne Déry (8206)
Jocelyne Gagnon (3487)
Éric Kavanagh (8224)
Jean-Paul Lamarre (5329)

Les textes publiés dans **L'Ancêtre**
sont sous la responsabilité de leur auteur.
Ils ne peuvent être reproduits sans le
consentement de la SGQ et de l'auteur.

Conception de la mise en page et des couvertures de la revue

Gmnigraphe, infographie d'édition

Imprimeur

Copieexpress, Québec

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales
du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 0316-0513

Sommaire

Jacques le Métis? Généalogie d'une tradition familiale remontant au XVII ^e siècle (2 ^e partie) : De la Gaspésie à la région de Québec	225
Hommages aux bénévoles	232
L'émigration des habitants de Saint-Narcisse de Champlain vers les États-Unis de 1861 à 1930	233
La conservation des aliments et la glacière Aubin	243
Généalogie et génétique vues de France	251
Paléographie	264
ADN et généalogie Quand l'ADN vient corriger la généalogie (découvertes Y)	266
La bibliothèque vous invite... À lire sur le thème... Les milieux de vie en photos et en récits	269
Ces femmes au service de la communauté L'éducation des jeunes filles sous l'influence des communautés religieuses enseignantes féminines – 1840-1960	271
Us et coutumes généalogiques – Généalogie – 25 ans de Prix	275
L'héraldique à Québec Les armoiries de sir Louis-Amable Jetté	279
Les Acadiens Où est l'Acadie? (2 ^e partie)	283
Index du volume 49	287

Page couverture :

COTTON, Henry William. *Édifices du Parlement, Québec*, 1850.

Source : Musée McCord, collection Art documentaire, cote M17258.

Ce premier hôtel du Parlement à Québec se trouvait au sommet de la côte de la Montagne ; il dominait la falaise de Québec.

On disait à l'époque qu'il s'agissait du plus beau bâtiment du Bas-Canada.

La SGQ, fondée le 27 octobre 1961, est un organisme sans but lucratif. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche.

La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération Histoire Québec. La Société est un organisme de bienfaisance enregistré.

L'Ancêtre, des débuts à 2021

Le saviez-vous? Tous les numéros de votre revue publiés depuis au moins deux ans sont accessibles par tous, membres ou non, en format numérique. Ainsi, supposons que vous cherchiez un article datant de 1980. Rien de plus simple, rendez-vous sur le site de la Société de généalogie de Québec (www.sgg.qc.ca); parmi les services, vous verrez **L'Ancêtre**, sous lequel vous pourrez choisir **L'Ancêtre** public.

D'autre part, pour effectuer une recherche complète et complexe sur l'ensemble des revues de 1974 à 2019, procurez-vous la clé USB de **L'Ancêtre** dans notre boutique en ligne.

L'équipe de **L'Ancêtre**



Heures d'ouverture SGQ



Société de généalogie de Québec Centre de documentation Roland-J.-Auger

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

Durant la **période d'été**, à compter du début du mois de juin, le local de la SGQ sera ouvert aux membres uniquement le **mercredi, de 9 h 30 à 17 h**.

Publications de la Société: répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture; les achats à la boutique ainsi que les inscriptions aux formations peuvent maintenant se faire directement sur notre site Internet.

Heures d'ouverture BANQ

Bibliothèque
et Archives
nationales

Québec



Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval

Tous les services sont fermés le samedi et le dimanche.

Manuscrits, archives et microfilms et bibliothèque:

Du lundi au vendredi: de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Le mercredi soir: de 17h à 20 h

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.



Jacques le Métis ?

Généalogie d'une tradition familiale remontant au XVII^e siècle (2^e partie) De la Gaspésie à la région de Québec

Jacques Frenette

Détenteur d'une maîtrise (1981) et d'un doctorat (1993) en anthropologie de l'Université Laval. Il est consultant dans le domaine des études autochtones depuis près de 45 ans. Son travail l'a conduit chez les Abénaquis, les Anichinabés, les Attikameks, les Cris, les Innus et les Métis. Ses recherches en archives, sur le terrain et en bibliothèque, lui ont permis de documenter leur histoire et leur mode de vie. L'essentiel des résultats de ses travaux se trouve dans ses rapports de recherche, mais aussi à l'intérieur de deux volumes et de plusieurs articles et conférences. Jacques Frenette a agi à titre d'expert devant les tribunaux.

Dans cette seconde partie, je présente l'histoire de Catherine Degré, la seule enfant issue de l'union de Michel et son épouse micmaque, ainsi que sa descendance jusqu'à mon grand-père maternel. J'examine, en conclusion, trois définitions du Métis au Canada et au Québec afin d'y situer la pertinence, ou non, de mon histoire familiale.

Au sujet de Catherine Degré, il existe peu d'information avant sa présence à Mont-Louis au nord de la Gaspésie, au début du XVIII^e siècle, en compagnie de son époux Étienne Girard dit le Breton¹. À ce moment, Mont-Louis ne connaissait plus l'effervescence qui l'avait déjà caractérisé. Pour bien comprendre, il faut reculer en 1688 et parler de Denis Riverin.

Denis Riverin et la Compagnie de Mont-Louis (1688-1712)

Denis Riverin, arrivé en Nouvelle-France en 1675 à titre de secrétaire de l'intendant Jacques Duchesneau, occupa également divers autres postes dans l'administration coloniale, participa à plusieurs compagnies de traite de fourrures pour s'intéresser, à compter de 1688, à la pêche². C'est à ce moment qu'il installa un poste de pêche saisonnier à Mont-Louis.

En 1690, lorsque les Britanniques, voulant capturer Québec, remontèrent le fleuve Saint-Laurent, ils détruisirent les postes de pêche que Riverin avait aussi à Percé et à Matane. Le poste de Mont-Louis fut épargné. En 1696, Riverin convainquit deux

investisseurs de Paris, Nicolas Bourlet et Étienne Magueux, de former la Compagnie de Mont-Louis pour y établir un poste de pêche permanent³.

Le jésuite François Xavier de Charlevoix énuméra les nombreux atouts du site de Mont-Louis. Les navires pouvaient s'amarrer à l'entrée de la rivière derrière un barchois et à l'abri des montagnes environnantes. Il y avait à Mont-Louis suffisamment d'espace pour construire un fort et installer des vigneaux⁴ sur la grève afin d'y sécher la morue. Des pâturages se trouvaient aux alentours et le sol était d'une qualité suffisante pour la culture des graminées. On trouvait également, à proximité, de l'ardoise si utile pour couvrir les toits des habitations, du salpêtre et même du cuivre natif. La présence d'un poste de pêche permanent à Mont-Louis serait d'une grande utilité si jamais il se trouvait des navires en détresse sur le fleuve. En 1697, une douzaine de familles, parties de Québec pour s'installer à Mont-Louis, durent attendre le bateau de ravitaillement de la Compagnie pendant toute une année à cause de la menace d'une nouvelle incursion britannique à l'intérieur du fleuve⁵.

Le recensement, dressé par Denis Riverin le 28 octobre 1699, comptait une dizaine de familles à Mont-Louis, pour un total de 53 résidents, dont un commis, des habitants et quelques hommes de métier, tels un tailleur de pierre et un maçon. Les noms de Catherine Degré et d'Étienne Girard dit le Breton n'y figuraient pas. Chaque famille avait reçu un lopin de terre de 3 arpents de front sur 21 de profondeur. La majorité

1. JEAN, Denis. *Ethnogenèse des premiers Métis canadiens (1603-1763)*, mémoire (M.A.), Université de Moncton, 2011, p. 137 ; LE MAWIOMI MI'GMAWEI DE GESPE'GEWA'GI. *Nta'tugwaqanminen: notre histoire. L'évolution des Mi'gmaqs de Gespe'gawa'gi*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2018, p. 104.
2. NISH, Cameron. « RIVERIN, DENIS », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca. Consulté le 13 août 2021.
3. FRANCOEUR, Marie-Claude. *Le développement socio-économique des seigneuries gaspésiennes sous le régime français: un modèle régional unique*, mémoire (M.A.), Université Laval, 2008, p. 13-14.
4. Vigneaux: un grillage maintenu par un cadre à environ un mètre du sol et servant à disposer à l'air libre des morues salées que l'on veut sécher ou déshydrater.
5. CHARLEVOIX, François Xavier de. *Histoire et description générale de la Nouvelle France avec le journal historique d'un Voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique Septentrionale – Tome second*, Paris, Rolin Fils, 1744, p. 219-221 ; BÉLANGER, Jules, Marc DESJARDINS et Yves FRENETTE. *Histoire de la Gaspésie*, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1981, p. 106 ; FRANCOEUR. *Op. cit.*, 2008, p. 18.

possédait des bœufs, des vaches, des porcs et de la volaille. Il leur était aussi remis un terrain de 40 pieds sur 100 à l'intérieur de l'espace villageois où se trouvaient le domaine seigneurial, une forge et un moulin à aubes. La Compagnie de Mont-Louis assurait le soutien de tous ses gens durant les trois premières années de leur présence en retour de leur travail. Riverin attendait d'autres familles à Mont-Louis dans la prochaine année. Le jésuite Pierre Raffeix, présent à Mont-Louis depuis 1697, venait de quitter la région tout comme le chirurgien⁶. Une chapelle avait été construite en 1698. Le missionnaire Pierre Mullar assurerait la relève de Raffeix à compter de 1702⁷.

Le *Plan à vue d'oiseau du Mont-Louis, nouvelle colonie en Canada* de Malet de Noisiel, daté de 1699, situe les habitations, le magasin, les cabanes de pêche, les vignes, la saline, etc. (**Figure 1⁸**). La *Carte du Canada* de 1703 de Delisle situe la localité (**Figure 2⁹**).

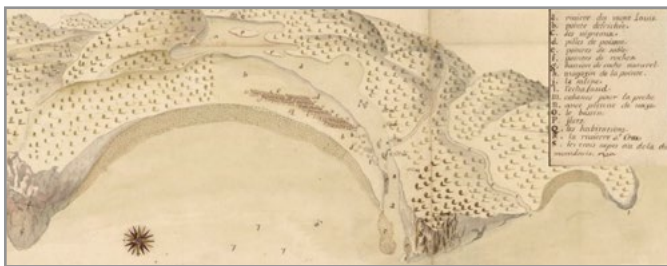


Figure 1: *Plan à vue d'oiseau du Mont-Louis, nouvelle colonie en Canada*, Malet de Noisiel, 1699.

Un second recensement, en octobre 1700, signé par Riverin, rapporte que Mont-Louis comptait maintenant 91 personnes, réparties en 26 familles. Les noms de Catherine Degré et d'Étienne Girard dit le Breton n'y figuraient toujours pas. Les beaux jours de la petite communauté naissante étaient sur le point de s'assombrir. Devant l'incapacité de la Compagnie de Mont-Louis à générer rapidement des profits, les investisseurs Bourlet et Magueux entamèrent des procédures judiciaires



Figure 2: *Carte du Canada ou de la Nouvelle-France et des découvertes qui y ont été faites*, Delisle, 1703.

contre Riverin qui demanda la protection du gouverneur Louis-Hector de Callières¹⁰.

La plupart des familles de Mont-Louis s'en retournèrent alors à Québec. Riverin quitta l'endroit, la Compagnie et la Nouvelle-France en 1702. La Compagnie de Mont-Louis continua à exploiter le poste pendant quelques années. En 1706 et 1707, ne s'y trouvaient plus que trois familles, et quatre en 1712, auxquelles s'ajoutaient quelques engagés et quelques pêcheurs indépendants¹¹. Catherine Degré et Étienne Girard dit le Breton en faisaient partie, comme nous allons le voir.

Le couple Catherine Degré et Étienne Girard dit le Breton, de Mont-Louis en Gaspésie à L'Ancienne-Lorette en banlieue de Québec (vers 1705-1713)

Les noms de Catherine Degré et de son époux Étienne Girard dit le Breton apparaissent dans des actes de baptême, de mariage et de sépulture au début du XVIII^e siècle (actes les concernant eux ou des membres de leur famille). J'ai repéré ces actes dans les bases de données généalogiques disponibles en ligne telles *BMS2000*, *FamilySearch*, *Généalogie du Québec* et *d'Amérique française*, *MesAïeux.com* et *Programme de*

6. BAC, Archives des Colonies, recensements du Canada, 1685-1739, MG1, série G1, vol. 461, bob. C-6815: *Recensement de l'habitation nouvelle du Mont-Louis dans le Le fleuve St. Laurent*, 1699, 11 D.
7. FRANCOEUR, Marie-Claude. « Vivre à Mont-Louis entre 1699 et 1713: occupation du territoire et parcours migratoire », *L'Estuaire. Revue d'histoire des pays de l'estuaire du Saint-Laurent*, n° 72, juin 2012, p. 21;
PELLETIER, Tommy Simon. *Le barchois de Mont-Louis, un témoin privilégié des pêcheries sédentaires dans le Canada de la Nouvelle-France*, mémoire (M.A.), Université Laval, 2012, p. 70.
8. MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC. *Évaluation du potentiel archéologique. Enrochement et stabilisation des berges le long de la route 138 à Saint-Maxime-du-Mont-Louis et Saint-Yvon, Gaspésie (154-15-2010)*, Québec, ministère des Transports, 2018, p. 20.
9. PELLETIER. *Op. cit.*, p. 170.
10. BAC, Archives des Colonies, recensements du Canada, 1685-1739, MG1, série G1, vol. 461, bob. C-6815: *Recensement de la Nouvelle habitation du Montlouis en Canada Depuis Le mois de Juin 1699 quelle a commencé Jusques au mois de Juillet 1700 que les habitants ont esté contraints den sortir*, 1700, fol. 12F;
BÉLANGER. *Op. cit.*, p. 105-107;
FRANCOEUR. *Op. cit.*, 2008, p. 45-47, 68-69; 2012, p. 21;
PELLETIER. *Op. cit.*, p. 14-15.
11. FRANCOEUR. *Op. cit.*, 2008, p. 48, 69-73; 2012, p. 22;
LEE, David. « Les Français en Gaspésie, de 1534 à 1760 », *Lieux historiques canadiens: Cahiers d'archéologie et d'histoire*, n° 3, Ottawa, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, 1972, p. 49;
PELLETIER. *Op. cit.*, p. 15.

Figure 3 : Les enfants de Catherine Degré et d'Étienne Girard dit le Breton (1706-1807)

Note : NDQ = paroisse Notre-Dame-de-Québec à Québec

	NOM DE L'ENFANT	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE MARIAGE	LIEU DE MARIAGE	DATE DE DÉCÈS	LIEU DE DÉCÈS
1	Marie-Catherine	août 1706 (baptisée à NDQ le 14 septembre 1708)	Mont-Louis	3 novembre 1730	L'Ancienne-Lorette	19 janvier 1758	sépulture à NDQ
2	Marguerite-Suzanne	septembre 1709 (baptisée à NDQ le 26 août 1710)	Mont-Louis			2 février 1778	Charlesbourg
3	Étienne 1	janvier 1712 (baptisée à NDQ le 26 septembre 1712)	Mont-Louis			20 février 1714	L'Ancienne-Lorette
4	Pierre 1	11 novembre 1713	L'Ancienne-Lorette			27 septembre 1714	L'Ancienne-Lorette
5	Marie-Françoise	vers 1709				26 mars 1776	Boucherville?
6	Marie-Louise	septembre 1718	L'Ancienne-Lorette	18 novembre 1748	L'Ancienne-Lorette	7 février 1760	Charlesbourg
7	Pierre 2	novembre 1720	L'Ancienne-Lorette			15 août 1721	L'Ancienne-Lorette
8	René-François	22 mai 1722	L'Ancienne-Lorette	23 septembre 1754	Charlesbourg	11 juin 1801	Loretteville
9	Marie-Madeleine	9 juillet 1724 (baptisée à NDQ le 11)	L'Ancienne-Lorette				
10	Charles	3 juin 1726	L'Ancienne-Lorette			3 juin 1733?	NDQ?
11	Jean-Baptiste	7 août 1728	L'Ancienne-Lorette			10 août 1730	L'Ancienne-Lorette
12	Étienne 2	21 août 1730	L'Ancienne-Lorette			9 juin 1733	L'Ancienne-Lorette
13	Pierre Augustin	21 août 1730	L'Ancienne-Lorette			26 mai 1807	Québec
14	Marie-Jeanne	31 août 1732	Québec			19 mai 1733	L'Ancienne-Lorette

recherche en démographie historique (PRDH). J'ai privilégié la base de données *FamilySearch* en raison de l'importante collection documentaire qui lui est attachée et à l'intérieur de laquelle on trouve les copies des registres de baptêmes, mariages et sépultures d'une multitude de paroisses au Québec et d'ailleurs. Je donne la référence exacte à un acte lorsque je l'ai retrouvé et que je l'utilise ici.

Le couple Catherine Degré et Étienne Girard dit le Breton

Sans citer l'acte de mariage, les bases de données indiquent que Catherine Degré et Étienne Girard dit le Breton se seraient épousés à Mont-Louis vers 1705. Si tel est le cas, la cérémonie fut sans doute célébrée par le missionnaire Pierre Mullar, alors présent à Mont-Louis. Le seul registre de la paroisse Saint-Maxime-de-Mont-Louis remonte à 1702. Le lecteur intéressé peut le consulter sur *FamilySearch* où il se trouve à l'intérieur du registre de Notre-Dame-de-Québec aux images 874 et 875 dans la section « Volumes 1-25 ».

L'acte de sépulture de Catherine Degré¹² indique qu'elle fut inhumée à l'âge de 74 ans dans la paroisse Notre-Dame-de-Québec le 5 janvier 1758, étant décédée la veille. Elle serait donc née en 1684, c'est-à-dire avant le recensement de 1688 où pourtant elle n'apparaît pas. Quant à Étienne Girard dit le Breton, enterré le 19 avril 1751 dans le cimetière de Notre-Dame-de-Québec, décédé la veille à l'âge d'environ 80 ans, il serait né vers 1671 en Bretagne. Son acte de sépulture précise qu'il était un *ancien habitant de l'orette*, c'est-à-dire de L'Ancienne-Lorette¹³.

Les enfants de Catherine Degré et d'Étienne Girard dit le Breton

Le couple Catherine Degré et Étienne Girard dit le Breton eut quatorze enfants (**Figure 3**). Tous portèrent le patronyme Girard, le plus souvent suivi de *dit le Breton*, une pratique qui s'est maintenue pendant quelques générations.

Les trois premiers enfants du couple, Marie-Catherine, Marguerite-Suzanne et Étienne – le premier de ce prénom – sont nés à Mont-Louis en 1706, 1709 et 1712 respectivement. La

12. <https://familysearch.org/>, Canada – registres catholiques/ Québec/Notre-Dame-de-Québec/1757-1759/image 130. Consulté le 6 août 2021.

13. <https://familysearch.org/>, Canada – registres catholiques/ Québec /Notre-Dame-de-Québec/1679-1790, part 126-150/image 780. Consulté le 6 août 2021.

Figure 4 : De René-François Girard dit le Breton à Émile Pépin (1722-1981)

NOM	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE MARIAGE	LIEU DE MARIAGE	DATE DE DÉCÈS	LIEU DE DÉCÈS	RÉFÉRENCE
René-François Girard	22 mai 1722	L'Ancienne- Lorette	23 septembre 1754	Charlesbourg	11 juin 1801	Loretteville	FS 2021g, h et i
et Marie-Josephite Savard	4 mai 1727	Charlesbourg	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	6 mai 1791	L'Ancienne- Lorette	FS 2021j et k
Marie-Josephite Girard	4 août 1755	Charlesbourg	21 novembre 1774	Loretteville	3 décembre 1828	L'Ancienne- Lorette	FS 2021l, m et n
et Pierre Plamondon	20 avril 1750	L'Ancienne- Lorette	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	27 mars 1797	L'Ancienne- Lorette	FS 2021o, p et q
Charlotte Plamondon	1796?		22 juillet 1816	L'Ancienne- Lorette			FS 2021r
et Jacques Pépin	7 octobre 1792	L'Ancienne- Lorette	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>			FS 2021s
Joseph Pépin	26 février 1826	L'Ancienne- Lorette	25 janvier 1853	Neuville			FS 2021t et u
et Marie- Louise Robitaille	12 juillet 1832	Neuville	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>			FS 2021v
Pierre Pépin	4 mars 1859	Neuville	23 janvier 1883	Notre-Dame- des-Anges- de-Montauban	11 février 1944	Sainte-Thècle	FS 2021w et x
et Antoinette Proulx	22 septembre 1867	Deschambault	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	29 juin 1947	Saint-Tite	FS 2021y
Émile Pépin	25 août 1896	Saint-Ubalde	9 avril 1918	Saint-Ubalde	18 juillet 1981	Montréal	FS 2021z
et Auréa Bédard	4 février 1898	Saint-Basile	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	29 janvier 1971	Grand-Mère	FS 2021aa

famille y résidait. Au moment de leur naissance, comme il n'y avait pas de prêtres à Mont-Louis, ces enfants furent ondoyés, ce qui permettait à leur âme, selon la religion catholique, de ne pas se retrouver dans les limbes en cas de décès. Ils furent tous trois formellement baptisés dans la paroisse Notre-Dame-de-Québec en 1708, 1710 et 1712. À partir du quatrième enfant, né en 1713, la majorité des baptêmes des enfants Girard dit le Breton eût lieu à L'Ancienne-Lorette. La famille y habitait désormais.

À remarquer que sept des quatorze enfants du couple sont décédés en très bas âge : Étienne – le premier de ce prénom – (1712-1714) ; Pierre – le premier de ce prénom – (1713-1714) ; Pierre – le second de ce prénom – (1720-1721) ; Charles (1726-1733 ?) ; Jean-Baptiste (1728-1730) ; Étienne – le second de ce prénom – (1730-1733) ; et Marie-Jeanne (1732-1733).

Je tiens à souligner le cas de Marie-Louise, la sixième enfant du couple, qui est particulièrement intéressant quant à l'origine ethnique de la famille. D'une part, l'index des baptêmes de la

paroisse Notre-Dame-de-l'Annonciation de L'Ancienne-Lorette a identifié Marie-Louise comme Métisse : *Girard, Marie-Louise (Métisse)* [fol. 59]¹⁴. D'autre part, dans l'acte de baptême de Marie-Louise, l'officiant a indiqué que sa mère, Catherine Degré, était de *nation Sauvage* [page déchirée pour ce qui est entre parenthèses].

[Le ? septembre 1718] *a esté baptisée par moy soussi-gné marie louise née le [? Septembre 1718] de étienne girard et catherine nation Sauvage sa fe[mme] le [par-rain] [deux mots illisibles] et la marraine marie fran-çoise neveu.*

*François Dupré*¹⁵.

Pour être plus précis, c'est la grand-mère de Marie-Louise, l'épouse micmaque de Michel Degré, qui était issue d'une Première Nation. Catherine Degré, la mère de Marie-Louise, était une Métisse de première génération. Marie-Louise était métisse de seconde génération dans la mesure où cette distinction existe.

14. <https://familysearch.org/>, Canada – registres catholiques/Ancienne-Lorette/Notre-Dame-de-l'Annonciation/1676-1789/image 13. Consulté le 6 août 2021.

15. <https://familysearch.org/>, Canada – registres catholiques/Ancienne-Lorette/Notre-Dame-de-l'Annonciation/1676-1789/image 132. Consulté le 6 août 2021.

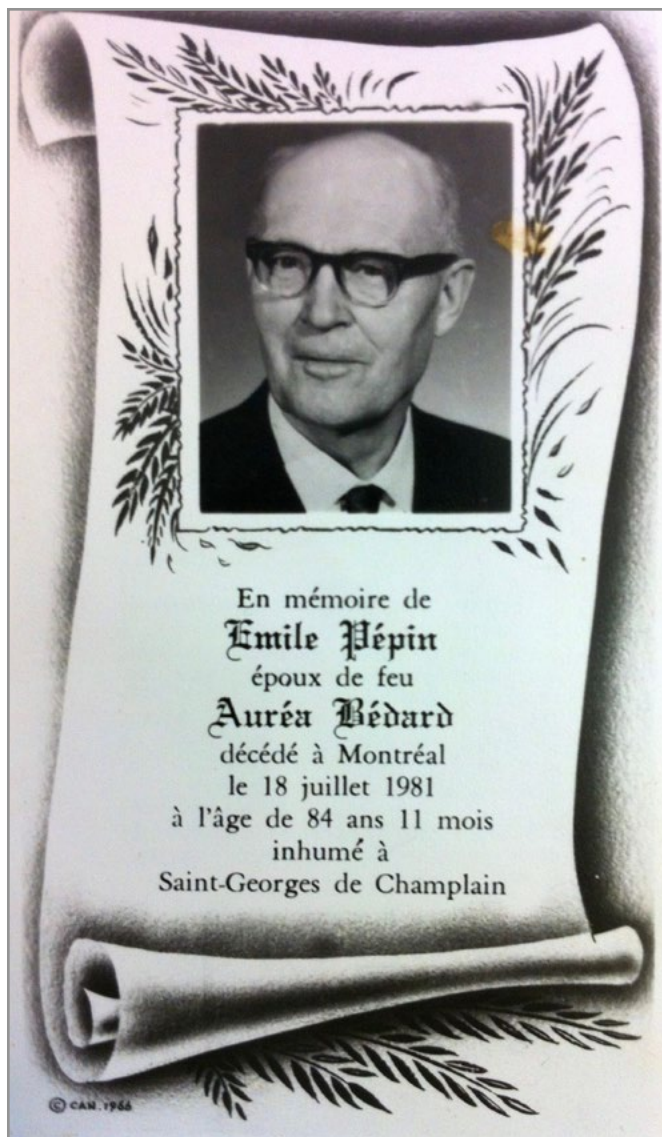


Figure 5: Signet funéraire d'Émile Pépin (1981).

Des Girard dit le Breton aux Pépin

Parmi les enfants de Catherine et Étienne, je vais enfin m'arrêter sur René-François, né le 22 mai 1722 à L'Ancienne-Lorette, dont la descendance allait s'unir à la famille Pépin. À des fins d'économie d'espace et de détails, je n'ai documenté que la lignée conduisant jusqu'à mes grands-parents maternels, Émile Pépin et Auréa Bédard (**Figures 4, 5 et 6**). L'histoire des générations depuis Catherine Degré et Étienne Girard dit le Breton jusqu'à Charlotte Plamondon et Jacques Pépin se déroule essentiellement à L'Ancienne-Lorette. Ensuite, les Pépin se déplacèrent de Neuville jusque près du contrefort laurentien à Notre-Dame-des-Anges-de-Montauban. Ces mouvements étaient sans aucun doute conséquents de l'avancée du front pionnier. Les terres situées près du fleuve Saint-Laurent étant progressivement occupées, cela amenait l'ouverture de nouvelles paroisses plus loin à l'intérieur du territoire. L'histoire de ma famille maternelle reste encore à documenter et à écrire. Je voudrais,

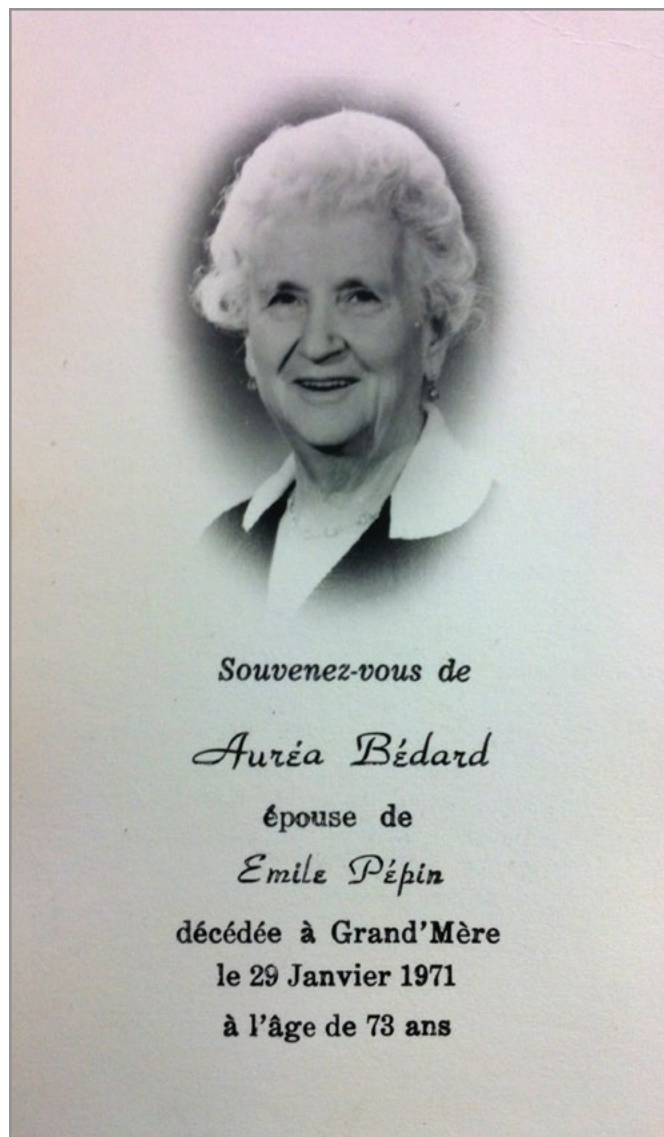


Figure 6: Signet funéraire d'Auréa Bédard (1971).

en conclusion, revenir sur ses origines autochtones et métisses, et tenter d'en mesurer l'impact sur ma réalité aujourd'hui.

Conclusion

J'ai retrouvé la souche autochtone de ma famille et ainsi validé la tradition transmise par mon grand-père maternel à ce sujet (**Figure 7**). Michel Degré, engagé de Richard Denys de Fronsac et habitant de Miramichi en Acadie, aurait épousé une Micmaque de l'endroit vers 1685. Leur seule enfant, Catherine Degré, née entre 1688 et 1693, ne resta pas en Acadie. Elle épousa un Français, Étienne Girard dit le Breton, vers 1705 à Mont-Louis en Gaspésie. Catherine Degré et Étienne Girard le Breton y vécurent jusqu'en 1712.

Comme nous l'avons vu, les trois premiers enfants de Catherine et Étienne, soit Marie-Catherine, Marguerite-Suzanne et Étienne, virent le jour à Mont-Louis en 1706, 1709 et 1712 respectivement, mais furent baptisés à Québec plus

Amérindienne MICMAQUE
b. vers 1660
& Michel DEGRÉ
b. vers 1650, Paris
m. vers 1685, Miramichi

Marie-Catherine DEGRÉ
b. vers 1688-1693, Miramichi
d. 04-01-1758, Québec
& Étienne GIRARD DIT LE BRETON
b. vers 1671, Bretagne
d. 18-04-1751, L'Ancienne-Lorette
m. vers 1705, Mont-Louis

René-François GIRARD DIT LE BRETON
b. 22-05-1722, L'Ancienne-Lorette
d. 11-06-1801, Loretteville
& Marie-Joséphite SAVARD
b. 04-05-1727, Charlesbourg
d. 06-05-1791, L'Ancienne-Lorette
m. 23-09-1754, Charlesbourg

Marie-Joséphite GIRARD DIT LE BRETON
b. 04-08-1755, Charlesbourg
d. 03-12-1828, L'Ancienne-Lorette
& Pierre PLAMONDON
b. 20-04-1750, L'Ancienne-Lorette
d. 27-03-1797, L'Ancienne-Lorette
m. 21-11-1774, Loretteville

Charlotte PLAMONDON
b. vers 1796
& Jacques PÉPIN
b. 07-10-1792, L'Ancienne-Lorette
m. 22-07-1816, L'Ancienne-Lorette

Joseph PÉPIN
b. 26-02-1826, L'Ancienne-Lorette
& Marie-Louise ROBITAILLE
b. 12-07-1832, Neuville
m. 25-01-1853, Neuville

Pierre PÉPIN
b. 04-03-1859, Neuville
d. 11-02-1944, Sainte-Thècle
& Antoinette PROULX
b. 22-09-1867, Deschambault
d. 29-06-1947, Saint-Tite
m. 23-01-1883, Notre-Dame-des-Anges

Émile PÉPIN
b. 25-08-1896, Saint-Ubalde
d. 18-07-1981, Montréal
& Auréa BÉDARD
b. 04-02-1898, Saint-Basile
d. 29-01-1971, Grand-Mère
m. 09-04-1918, Saint-Ubalde

Figure 7: Souche autochtone de la famille de l'auteur.

tard. Les enfants suivants, pour la plupart, naquirent et furent baptisés à L'Ancienne-Lorette où la famille s'établit en 1713. Au baptême de Marie-Louise en 1718, l'officiant souligna l'origine autochtone de la famille. Il identifia Marie-Louise comme Métisse et sa mère, Catherine Degré, comme Amérindienne (de *nation Sauvage*).

Trois définitions du Métis

Sachant que neuf générations me séparent de mon ancêtre autochtone, l'épouse micmaque de Michel Degré, et qu'à chacune d'elles se sont produites des unions mixtes, seule l'identité métisse pourrait peut-être m'être associée. Afin d'y voir plus clair, je résumerai et me servirai de trois définitions du Métis ayant cours au Canada et au Québec: celle contenue dans le jugement du plus haut tribunal du pays, en 2003, dans l'affaire Powley et celles proposées par les deux principales associations représentant des Métis dans la province. Je rappelle qu'il n'est pas de mon intention de réviser ou de commenter les diverses opinions entourant ces définitions et l'actuel débat sur l'identité métisse, pas plus que de prendre position quant aux prétentions des individus et des groupes qui se présentent comme tels.

1) Les critères avancés par la Cour suprême du Canada: l'arrêt Powley (2003)

En 2003, la Cour suprême du Canada a indiqué que le mot Métis, inscrit à l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982, ne visait pas toutes les personnes d'ascendance mixte autochtone et européenne. Elle a rappelé que les droits ancestraux des Métis, comme ceux des autres Autochtones au pays, c'est-à-dire les Indiens et les Inuits, demeuraient des droits collectifs. Elle a souligné que les peuples métis avaient eu, à travers l'histoire, des modes de vie, des identités et des coutumes qui leur étaient propres.

Les droits des Métis ne pouvant provenir d'avant le contact, la Cour a tout de même voulu préciser que l'article 35 ne protégeait que les activités ayant existé avant la mainmise effective des Européens sur leurs territoires. Cette mainmise des Européens sur un territoire métis débutait à compter du moment où des Européens y établissaient leur domination politique et y assujétissaient les communautés métisses aux lois et aux coutumes européennes. Aujourd'hui, seuls les Métis qui appartiennent toujours à une communauté liée à une communauté métisse historique ayant existé avant l'influence dominante des Européens sur son territoire et sa population, peuvent prétendre à l'exercice de droits ancestraux. L'appartenance à une communauté métisse contemporaine reliée à une communauté métisse historique serait donc à la base de l'identité métisse selon la Cour suprême¹⁶.

2) Les critères avancés par l'Alliance autochtone du Québec inc. (2021)

L'Alliance autochtone du Québec (AAQ) représente et promeut, auprès des gouvernements provinciaux et fédéral, les intérêts des Autochtones ne vivant pas dans des réserves indiennes. L'adhésion à l'AAQ est ainsi ouverte à tous les Autochtones inscrits ou non inscrits étant de descendance amérindienne, qui s'identifient comme Autochtones – ce qui

16. COUR SUPRÊME DU CANADA. « Sa Majesté la Reine Appelante/intimée au pourvoi incident c. Steve Powley et Roddy Charles Powley Intimés/appelants au pourvoi incident et Procureur général du Canada [...] Intervenants. R. c. Powley », *Recueil des arrêts de la Cour Suprême du Canada*, 2003, 2, p. 207-235.

comprendrait les Métis – et qui ont été acceptés dans l’une ou l’autre des 36 communautés autochtones composant l’AAQ¹⁷.

3) Les critères avancés par la Nation Métis Québec (2021)

La Nation Métis Québec, comme l’indique son nom, représente seulement les Métis. Pour connaître les critères d’inscription à cette association, il faut contacter son registraire. Toutefois, la description de sa gouvernance laisse entrevoir certaines des modalités de la constitution de ses effectifs. À la base se retrouvent les citoyens, c’est-à-dire les personnes ayant été en mesure de prouver un *lien direct avec une personne d’une Première Nation*. Ensuite, il y a les clans familiaux constitués de citoyens appartenant à une même famille. Ces clans familiaux ont à leur tête des chefs qui nomment les porte-parole de clans. Sont ensuite désignés des porte-parole pour chacune des huit régions administratives de la Nation Métis Québec : Basse-Côte-Nord, Côte-Nord, Bas-Saint-Laurent–Gaspésie, Portneuf, Laurentides–Lanaudière, Coleraine, Montérégie et Québec. Les porte-parole régionaux élisent enfin un porte-parole national¹⁸.

Chez les associations représentant les Métis, faire la preuve de sa descendance d’un ancêtre autochtone et adhérer à l’une des communautés ou à l’une des régions administratives les constituant seraient donc à la base de l’identité métisse. La communauté ou la région métisse actuelle ne semble pas avoir besoin d’un lien à une communauté ou à une région métisse historique.

Et alors Jacques le Métis?

Au regard des critères avancés par la Cour suprême, il me serait sans doute difficile, voire impossible, d’être reconnu comme Métis. À l’époque où Michel Degré épousa une Micmaque de Miramichi, vers 1685, la Couronne française avait établi, ou sinon, tentait sérieusement d’établir sa domination sur le territoire de l’Acadie. Elle y avait assigné des postes importants à Nicolas Denys et à son fils Richard. Rappelons le titre de gouverneur de l’Acadie donné à Nicolas en 1654 ou, encore, celui de seigneur de Restigouche, de Nipisiguit et de Miramichi confirmé à Richard en 1690. Plusieurs centaines de Micmacs résidaient dans la mission de Miramichi et côtoyaient les Français vivant à proximité.

Dans son mémoire de maîtrise, Jean Denis a expliqué que s’il y eut bel et bien quelques unions mixtes en Acadie au XVII^e siècle, la constitution de véritables communautés métisses y daterait plutôt du XVIII^e siècle. Michel Degré et son épouse micmaque formaient un couple mixte de la fin du XVII^e siècle en Acadie. Dans leur cas, comme dans d’autres de la même époque, leur progéniture métisse quitta l’Acadie. Ainsi, leur fille, Catherine, se retrouva à Mont-Louis, en Gaspésie, au début du XVIII^e siècle en compagnie de son époux Étienne Girard dit le Breton.

Par la suite, mis à part le fait d’avoir conservé la connaissance d’une origine autochtone, comme cela s’est produit chez les Pépin, les descendants de Catherine Degré et Étienne Girard dit le Breton, du moins ceux dont j’ai traité, se sont intégrés à la population de la région de Québec, à L’Ancienne-Lorette et ailleurs. Dans ces conditions (départ de l’ancêtre métisse de l’Acadie et intégration de ses descendants dans le Québec rural), il devient pratiquement impossible d’établir un lien avec une communauté métisse historique ayant existé avant la mainmise effective des Européens sur leur territoire de l’Acadie et une autre contemporaine qui n’existe pas au Québec.

Si je me tourne maintenant vers les critères d’adhésion des deux associations provinciales représentant les Métis, soit l’AAQ et la Nation Métis Québec, la preuve de ma descendance d’une ancêtre autochtone a été faite. Me resterait à adhérer à l’une des communautés ou à l’une des régions constitutives de chacune de ces deux associations. Ma reconnaissance à titre de Métis par l’une ou l’autre de ces associations pourrait, dans ces conditions, devenir probable.

À travers l’histoire, les unions mixtes entre des personnes d’origine européenne et autochtone se sont multipliées partout au pays. Leurs descendance sont sans aucun doute nombreuses, mais difficiles à comptabiliser précisément. Dans mon cas, neuf générations me séparent de Michel Degré et de son épouse micmaque. Par exemple, si on comptait, en moyenne et de manière tout à fait hypothétique, quatre enfants par famille à chaque génération, il se trouverait quelque 26 2144 personnes dans une situation identique à la mienne. Il serait toujours possible de prétendre que toutes ces personnes, issues d’une même ancêtre autochtone, puissent former un clan métis, mais, là encore, il faudrait que toutes ces personnes soient conscientes de cette origine commune, adhèrent à l’idée du clan et agissent en conséquence comme, par exemple, en évitant de trouver conjointe ou conjoint entre eux.

D’une part, il est clair que ma situation ne rejoint pas les critères avancés par la Cour suprême du Canada servant à identifier les Métis qui pourraient prétendre avoir des droits ancestraux en vertu de l’article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982. D’autre part, je ne saurai jamais si l’AAQ ou la Nation Métis Québec, qui défendent les droits des Métis, m’accepteraient parmi leurs rangs, car je ne tenterai pas de m’inscrire dans leurs registres. Alors, quelle réponse donner à la question posée au départ au sujet de Jacques le Métis? En fait, la seule réponse possible à cette question en devient une autre. Dans quelle mesure le métissage qui s’est produit à travers notre histoire donnerait-il nécessairement aujourd’hui des Métis alors que ce statut semble ou non atteignable selon qu’on l’aborde sous un angle plutôt qu’un autre, juridique ou politique, comme je l’ai présenté ici?

Vous pouvez communiquer avec l’auteur à l’adresse :

jacquesfrenette@bellnet.ca



17. <https://aaqnaq.com>. Consulté le 4 août 2021.

18. Nation Métis Québec, <http://nationmetisquebec.ca/fr>. Consulté le 4 août 2021.



Hommage aux bénévoles

Guy Auclair (4443)

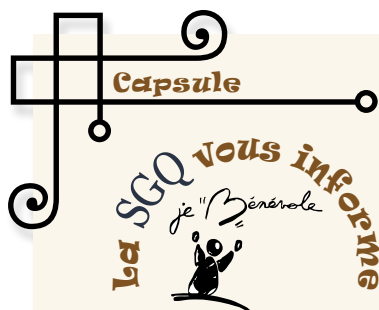
Remerciement aux bénévoles

Quand vient le temps de remercier nos bénévoles, je cherche toujours une façon différente de le faire, mais ce sont toujours les mêmes mots qui reviennent. Vous consacrez votre temps, votre énergie et vos compétences pour aider les autres sans rien attendre en retour.

En tant que bénévole au sein de notre société de généalogie, vous faites une grande différence. Votre travail acharné et votre engagement, mais surtout le climat dans lequel vous effectuez vos activités m'épatent constamment. Vous êtes un exemple de ce que l'on peut accomplir en travaillant ensemble pour un but commun.

Au nom du conseil d'administration et en mon nom personnel, je vous remercie profondément pour tout ce que vous avez fait et continuez à faire.

Guy Auclair, président



Capsule

Bénévolat

Les bénévoles représentent la première force de la Société de généalogie de Québec (SGQ). Ils en sont les piliers. Présents dans différents domaines, ils sont regroupés en comités : accueil et aide à la recherche, formation, bibliothèque, revue *L'Ancêtre*, informatique, publications, conférences et service de recherches. Être actif au sein d'un comité peut s'avérer stimulant et valorisant, procurer la satisfaction de contribuer au succès des grands projets de la SGQ tout en œuvrant dans un milieu de partage,

de fraternité et d'enrichissement personnel. Grâce aux nouvelles technologies, une partie importante du travail s'effectue dans le confort du foyer et les rencontres se planifient au besoin. Quel que soit votre domaine d'expertise, il y a un comité qui a besoin de vous. Votre contribution est importante pour la SGQ et sera toujours grandement appréciée.

Les personnes intéressées et pouvant consacrer de trois à quatre heures (ou plus) par semaine aux activités de la SGQ sont priées de communiquer avec un représentant à l'adresse suivante :

<http://www.sgq.qc.ca/nous-joindre>.

Il y a 150 ans

1873 — Un *Libera* pour Georges-Étienne Cartier

Le 8 juin, le navire *Prussian* arrive à Québec avec la dépouille de sir Georges-Étienne Cartier. L'Homme politique est décédé à Londres le 20 mai. Le cortège passe devant le parlement de la côte de la Montagne où Cartier avait prononcé maints discours. Un *Libera* est chanté à la cathédrale de Québec, puis le cortège se dirige vers Montréal.

LEBEL, Jean-Marie. *Québec 1608-2008 – Les chroniques de la capitale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008.



L'émigration des habitants de Saint-Narcisse de Champlain vers les États-Unis de 1861 à 1930

Guy Parent (1255)

Pratiquant la généalogie depuis près de quarante ans, Guy Parent a publié plus de quatre-vingt-dix articles en généalogie dans des revues spécialisées, particulièrement *L'Ancêtre* et *Héritage*, et quelques biographies de pionniers, dont celle de son ancêtre, *Pierre Parent, le pionnier*, éditée par la Société de généalogie de Québec (SGQ). Il a aussi créé et collaboré à plusieurs ateliers de formation en généalogie. Il a remporté à quatre reprises un Prix de *L'Ancêtre* de la SGQ et à deux reprises le prix *Héritage* de la Société de généalogie du Grand Trois-Rivières. Il a été le président de la Société de généalogie de Québec de 2013 à 2017 et celui de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG) de 2016 à 2019. Il a reçu la médaille d'honneur de la FQSG en 2022.

Introduction

Les habitants de Saint-Narcisse¹ ne sont pas différents des autres Québécois. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ils sont attirés, comme des centaines de milliers de leurs compatriotes, par les États-Unis et par l'éventualité de trouver du travail dans un monde industriel dont on vante la prospérité. La Nouvelle-Angleterre représente un pôle d'attraction incontournable pour ces émigrants avec ses nombreuses villes industrielles comme Manchester au New Hampshire, Lowell au Massachusetts ou Woonsocket au Rhode Island. Les salaires versés dans ces villes séduisent les travailleurs canadiens-français.

*Ainsi en 1872 à Montréal, dans les moulins d'Hoche-laga, des chefs de famille gagnent à peine 0,60 \$ par jour; les ouvrières de Québec ne reçoivent même pas 0,50 \$, alors qu'à la même époque, à Lewiston au Maine, un journalier gagne 1,50 \$ par jour*².

Plusieurs ont décidé que l'avenir de leurs jeunes enfants se ferait dans un monde urbain où les usines fournissent du travail; or le centre industriel le plus attrayant se situe aux États-Unis. La Nouvelle-Angleterre n'est pas la seule destination; tous les États frontaliers, que ce soient ceux des Grands Lacs, du Midwest ou de l'Ouest, reçoivent leur lot d'émigrants provenant du Québec.

Parmi les études très nombreuses touchant l'émigration des Canadiens français vers les États-Unis, certaines se sont

penchées sur une paroisse en particulier. Bruno Ramirez et Jean Lamarre se sont intéressés à la paroisse de Saint-Cuthbert, dans le comté de Berthier³, et André LaRose s'est penché sur l'émigration d'habitants de Deschambault vers deux États du Midwest américain: le Wisconsin et le Minnesota⁴. Un prédécesseur de tous ces chercheurs s'était aussi intéressé aux destinations initiales des habitants du comté de Champlain qui émigraient aux États-Unis avant 1890. Ainsi, à la suite d'une enquête réalisée en 1892, E.-Z. Massicotte a publié une liste des habitants de onze paroisses du comté de Champlain qui ont émigré aux États-Unis et vers quel État ils se sont dirigés. Dans ces listes, on trouve celle des habitants de Saint-Narcisse⁵. Comme Massicotte le soulignait, cette enquête était sommaire et les listes vraisemblablement incomplètes. Avant 1860, cette émigration se veut surtout celle d'artisans ou de journaliers, mais de 1861 à 1891, on parle d'émigration de fermiers, d'un exode de la population rurale québécoise⁶.

Identification des émigrants de Saint-Narcisse

Un répertoire des émigrants originaires de Saint-Narcisse ou y ayant vécu et qui ont quitté pour les États-Unis a été constitué à partir de nombreuses sources archivistiques et de plusieurs bases de données généalogiques⁷. Les sources archivistiques

1. Dans ce texte, on fait référence à la municipalité de Saint-Narcisse, MRC des Chenaux.

2. ROBY, Yves. *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, 1776-1930*, Sillery, Septentrion, 1990, p. 43.

3. RAMIREZ, Bruno, et Jean LAMARRE. « Du Québec vers les États-Unis: l'étude des lieux d'origine », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1985, vol. 38, no 3, p. 409-422.

4. LAROSE, André. « De Deschambault au Wisconsin puis au Minnesota: Reconstitution d'une chaîne migratoire (1850-1900) », *L'Ancêtre*, vol. 40, n° 304, automne 2013, p. 27-34 et n° 305, hiver 2014, p. 115-123.

5. MASSICOTTE, Édouard-Zotique. « L'émigration aux États-Unis il y a 40 ans et plus, 3^e partie », *Bulletin des recherches historiques*, 1933, vol. 39, p. 179-180.

6. PRIOR, Granville Torrey. *The French Canadians in New England*, thèse de maîtrise, A.B. Amherst College, 1931, p. 48.

7. PARENT Guy. *Répertoire des émigrants de Saint-Narcisse vers les États-Unis, 1860-1930*, 2022, 76 pages. Publié à: <https://migrationsfrancophones.ustboniface.ca/repertoire-des-emigrants-de-saint-narcisse-vers-etats-unis-1860-1930-par-guy-parent/>.

Tableau 1. Extrait du recensement de Saint-Narcisse de 1891

RECENSEMENT TRANSCRIT			RECENSEMENT CORRIGÉ ET ANNOTÉ			
Nom	Prénom	Âge (ans)	Nom	Prénom	Âge (ans)	Annotation
Adam	Honoré	68	Adam	Honoré	68	Veuf de Rose de Lima Mathon
	Julie	48	Massicotte	Julie	48	Veuve de François-Xavier Rousseau
	Xavier	21	Rousseau	Xavier	21	
	Majorique	18	Rousseau	Majorique	18	
	Victor	16	Rousseau	Victor	16	
	Jeanne	12	Rousseau	Jeanne	12	

consultées sont tout d'abord les recensements canadiens décennaux de la paroisse de Saint-Narcisse. Les recensements décennaux de 1861 à 1921 inclusivement ont été transcrits, annotés, corrigés et normalisés⁸. Ces sept recensements ont tout d'abord été transcrits, ce qui signifie que les noms et les prénoms ont été écrits tels que lus. Les annotations et les corrections se font de façon concomitante. La deuxième étape consiste à annoter des éléments d'information inscrits par le recenseur. Dans plusieurs cas, il s'agit de fournir une note explicative pour préciser les patronymes des enfants ou d'indiquer que le prénom inscrit par le recenseur peut être différent de celui enregistré dans l'acte de baptême ou dans un autre recensement. Ces annotations mènent à des corrections des données inscrites au recensement. Enfin, les patronymes sont normalisés selon la graphie la plus usuelle.

Pour illustrer ce que représentent les étapes d'annotation et de correction et démontrer leur utilité, voici un exemple tiré du recensement de 1891, soit la famille d'Honoré Adam. Si on ne fait pas de recherche plus approfondie, on peut rapidement conclure que le patronyme des enfants de cette famille est Adam. Un simple survol dans les registres paroissiaux de Saint-Narcisse fournit les informations suivantes : le patronyme de Julie, l'épouse, est Massicotte et elle est la veuve de François-Xavier Rousseau décédé en 1880. Lors de son deuxième mariage le 23 août 1886, à Saint-Narcisse, Julie a épousé Honoré Adam, veuf de Rose de Lima Mathon décédée en 1884. Les quatre enfants inscrits au recensement portent donc le patronyme Rousseau, car ils sont nés du mariage entre François-Xavier Rousseau et Julie Massicotte. Cette opération de vérification a été faite pour chaque famille inscrite dans les recensements de Saint-Narcisse. Ainsi, à la lumière de ces renseignements, la version annotée et corrigée de ce segment du recensement de 1891 pour cette famille devient la suivante (**Tableau 1**).

Les recensements décennaux ont constitué le principal outil de recherche pour identifier les émigrants. La première étape pour trouver des émigrants consiste à comparer les populations de la paroisse entre deux recensements. Par exemple, quand on compare la population de Saint-Narcisse au recensement de 1891 à celle du recensement de 1901, on note un certain nombre d'individus ayant quitté la paroisse au cours de la décennie. Rechercher leur destination a permis d'identifier des émigrants. Cette méthode comparative – recensements de 1861 et 1871, 1871 et 1881, etc. – réalisée pour tous les recensements de Saint-Narcisse a été la principale source d'identification des émigrants. La grande majorité des individus ayant quitté Saint-Narcisse a pu être retrouvée, permettant ainsi d'identifier ceux qui ont déménagé dans une autre municipalité au Québec et parfois dans d'autres provinces canadiennes et ceux qui ont émigré aux États-Unis. Par exemple de 1901 à 1911, seulement 0,9 % des individus qui ont quitté Saint-Narcisse en 1901 n'ont pas été localisés en 1911. D'autres sources archivistiques ont aidé à compléter le portrait de la population qui a choisi d'aller aux États-Unis.

Aux recensements décennaux s'est ajouté le recensement paroissial de Saint-Narcisse de 1886 dont la transcription a été réalisée par l'archiviste Brigitte Hamel⁹. En plus de ces recensements, les registres paroissiaux ont été consultés de leur début en 1854 jusqu'en 1940 ainsi que les minutes des notaires qui ont exercé leur profession dans le comté de Champlain entre 1850 et 1900, soit Louis Deshaies (1881-1899, son minutier se termine en 1903), Ferdinand Filteau (1836-1868), Louis Guillet, fils (1845-1880), Moïse Héroux (1868-1875), Antoine-Joseph Lacourcière (1858-1889), André-Joseph Martineau (1833-1874), Élie Rinfret (1854-1878), David-Tancrède Trudel (1870-1878; 1882-1899, son minutier se termine en 1918) et Robert Trudel (1843-1886)¹⁰.

8. Bibliothèque et Archives du Canada (BAC). Recensement de Saint-Narcisse de 1861, microfilm C-1272;

BAC. Recensement de Saint-Narcisse de 1871, microfilm C-10079;

BAC. Recensement de Saint-Narcisse de 1881, microfilm C-1323;

BAC. Recensement de Saint-Narcisse de 1891, microfilm T-6389;

BAC. Recensement de Saint-Narcisse de 1901, microfilm T-6516;

BAC. Recensement de Saint-Narcisse de 1911, microfilm T-20418.

Le recensement de 1921 a été consulté sur le site *Ancestry.ca*.

9. HAMEL, Brigitte. *Recensement de la Paroisse Saint-Narcisse, 1886*. Archives de l'Évêché de Trois-Rivières, 1988.

10. Les minutes des notaires ont été consultées à Bibliothèque et Archives nationales à Québec.

D'autres sources archivistiques ont permis de compléter ce répertoire des émigrants, tels le journal *Le Bien public*¹¹ et les archives du ministère de l'Éducation¹². Enfin, pour suivre le trajet parcouru par les émigrants, les bases de données généalogiques suivantes ont été utilisées¹³: *BMS2000*, *Ancestry.ca*, *Ancestry.com*, *Family Search*, *Find a Grave*, *American Ancestors* et *My Heritage*. La collaboration de trois chercheurs en généalogie a permis de bonifier l'information de quelques fiches d'émigrants: Caroline Meilleur de Saint-Paul, Minnesota, a ajouté des informations importantes aux fiches des émigrants qui se sont dirigés vers le Minnesota et le Dakota du Nord¹⁴; Daniel Magny, généalogiste¹⁵, et Solange Cossette, généalogiste¹⁶, ont relu et commenté ces fiches.

Répertoire des émigrants

Le répertoire des émigrants de Saint-Narcisse est inclusif. Ainsi, tout individu originaire de Saint-Narcisse ou y ayant vécu pendant un certain temps fait partie de ce répertoire. Il en est de même pour toute famille originaire de Saint-Narcisse même si celle-ci a déménagé dans une autre paroisse avant d'émigrer ou toute famille originaire d'une autre paroisse, mais qui a vécu à Saint-Narcisse pendant un temps. Les trois exemples qui suivent représentent des éléments caractéristiques de ce répertoire.

- **Adam, Pierre**, fils de Michel et Sophie Mathon, est né le 6 octobre 1868 à Saint-Maurice. Il vit à Saint-Narcisse en 1871 et 1881. Il épouse Amanda Ayotte, à Saint-Tite, le 26 septembre 1887. De 1892 à 1900, la famille réside dans le comté de Providence, au Rhode Island, où Amanda est décédée. Au cours de la décennie 1890, deux actes de naissance de cette famille ont été trouvés au Rhode Island, ceux de Joseph le 23 avril 1900 et de James le 10 mai 1897. En 1901, la famille est de retour à Saint-Narcisse où vivent le père veuf et cinq enfants dont quatre nés aux États-Unis selon les données du recensement. Pierre épouse Séverine Bastarache le 22 mars 1906 à Saint-Jacques-des-Piles. Il y décède le 15 août 1908, de même que son épouse le 26 mai 1909.
- **Gervais, Onésime**, fils de Laurent et Marthe Ayotte, est né le 17 avril 1856 à Sainte-Genève-de-Batiscan. En 1871, il vit chez ses parents à Saint-Narcisse. Il épouse Georgiana

Grandmont le 8 août 1876 dans cette paroisse. En 1880, la famille vit à Lowell, Massachusetts, et compte deux enfants, Arthur et Joseph-Armand. Le 14 mai 1881, à Lowell, on enregistre le décès d'un fils âgé de 9 mois prénommé Eugène. En 1900, la famille réside toujours à Lowell avec cinq enfants. Georgiana meurt dans cette ville le 23 septembre 1905. Onésime se remarie le 19 avril 1908 à Lowell avec Anna Côté, veuve. En 1910, le couple sans enfants habite dans cette ville où Anna décède en 1923.

Onésime se marie une troisième fois; il épouse Céline Gagnon le 9 septembre 1923 à Lowell. Céline y décède en 1926. En 1930 et 1940, Onésime, veuf, demeure chez son fils Armand, au même endroit. Ce dernier y a épousé Clara (Claire) Barras le 21 février 1909. Onésime meurt en 1943 à Lowell.

- **Parent, Norbert**, fils d'Alexandre et Clarisse St-Arnaud, est né le 10 septembre 1871 à Saint-Narcisse. Il émigre au Michigan en 1892. Il épouse Permelia St-Arnaud, fille de François-Xavier et Philomène Norbert, le 3 septembre 1899 à Iron Mountain, Michigan. François-Xavier St-Arnaud a épousé Philomène Norbert le 27 novembre 1877 à Saint-Narcisse. En 1900 et 1910, Norbert et les siens demeurent à Iron Mountain. En 1910, la famille compte trois enfants. En 1920, elle vit maintenant à Mayville, Wisconsin. Permelia décède au cours de la décennie 1920. En 1930, Norbert (aux États-Unis, il est plus souvent appelé Albert) habite à Milwaukee, Wisconsin, avec ses trois enfants célibataires. Il meurt le 6 juillet 1956 à Chicago, Illinois, et est inhumé le 9 à Milwaukee.

Le premier exemple illustre le parcours d'un individu – Pierre Adam – qui a grandi à Saint-Narcisse, a émigré dans un État de la Nouvelle-Angleterre et est revenu à Saint-Narcisse avant de s'installer définitivement dans une nouvelle paroisse de la région. Dans le deuxième exemple, Onésime Gervais fait partie de ces émigrants qui ont grandi à Saint-Narcisse et émigré dans un État de la Nouvelle-Angleterre sans jamais revenir au pays. Le troisième exemple, celui de Norbert Parent, concerne un émigrant qui a grandi à Saint-Narcisse et qui a émigré dans un État du Midwest, soit le Michigan, avant de déménager ses pénates dans l'État voisin, le Wisconsin.

11. BAnQ. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3617599?docsearchtext=Le%20Bien%20Public>. Consulté le 10 octobre 2020.

12. Les archives du ministère de l'Éducation ont été consultées à Bibliothèque et Archives nationales à Québec.

13. *BMS2000* (www.bms2000.org);
Ancestry (www.ancestry.ca/ et www.ancestry.com/);
FamilySearch (www.familysearch.org/search/);
Find a grave (<https://fr.findagrave.com/memorial>);
American Ancestors (<https://www.americanancestors.org/>);
My Heritage (<https://www.myheritage.com>).

14. Caroline Meilleur s'occupe également de la mise à jour de la base de données du groupe d'intérêt canadien de la *Minnesota Genealogical Society*.

15. Daniel Magny, avocat généalogiste, est un des créateurs et administrateurs du groupe Facebook *Saint-Narcisse (Vieilles photos, histoire et patrimoine)*.

16. Solange Cossette est généalogiste et membre du groupe Facebook *Saint-Narcisse (Vieilles photos, histoire et patrimoine)*.

Catégories d'émigrants

Les habitants de Saint-Narcisse qui émigrent aux États-Unis ne constituent pas un bloc monolithique. Cette émigration se divise en deux grandes catégories – les familles et les individus seuls – et elle se décline en plusieurs variantes présentées selon leur ordre d'importance en nombre d'émigrants.

- Familles :
 - Des familles qui émigrent aux États-Unis et deviennent citoyens américains ;
 - Des familles qui émigrent aux États-Unis et reviennent au Québec après un séjour outre-frontière, tantôt bref, tantôt ayant duré plusieurs années ;
 - Des familles qui émigrent aux États-Unis et reviennent au Québec, avant d'émigrer à nouveau aux États-Unis ;
 - Des familles qui ont vécu à Saint-Narcisse et ont déménagé ailleurs au Québec avant d'émigrer aux États-Unis.
- Individus seuls :
 - Des individus seuls, hommes ou femmes, qui émigrent aux États-Unis, s'y marient et deviennent citoyens américains. Certains restent célibataires ;
 - Des individus seuls, hommes ou femmes, qui émigrent et se marient aux États-Unis et reviennent au Québec ;
 - Des individus seuls, hommes ou femmes, qui émigrent aux États-Unis et reviennent au Québec ;
 - Des chefs de famille qui sont allés chercher du travail aux États-Unis pendant une courte période en laissant leur famille à Saint-Narcisse.

Estimation du nombre d'émigrants

Pour calculer le nombre d'habitants de Saint-Narcisse ayant émigré aux États-Unis, en plus de faire le décompte des individus seuls, il faut connaître la composition de la famille qui quitte la paroisse. En utilisant les registres paroissiaux de Saint-Narcisse et des paroisses environnantes, les recensements décennaux et le recensement paroissial de Saint-Narcisse de 1886, il est possible d'estimer de façon relativement précise la composition d'une famille à tout moment de son histoire. Quand ces familles ne laissent plus aucune trace dans les recensements du Québec et dans les registres paroissiaux du Québec, on peut penser à une émigration. À partir de la dernière inscription faite par un curé dans les registres paroissiaux, le nombre de membres d'une famille est ainsi calculé.

Le répertoire des émigrants ayant quitté Saint-Narcisse pour les États-Unis est composé de familles et d'individus seuls dont le parcours est décrit dans 248 fiches ; chaque fiche indique une occurrence d'émigration qui concerne un individu seul ou une famille. Le nombre d'émigrants dans 98 fiches d'occurrence d'émigration qui représentent des familles a été comptabilisé pour un total de 563 individus. À ce nombre, il faut ajouter 150 individus partis seuls et qui font autant de fiches d'occurrences d'émigration. Ce phénomène d'émigration de jeunes adultes fut aussi observé dans la

paroisse de Saint-Cuthbert¹⁷. Ainsi, l'estimation de la population totale (individus et familles) qui a quitté Saint-Narcisse pour une première émigration se chiffre à 713 individus.

Tableau 2. Destination des émigrants de Saint-Narcisse vers les États-Unis entre 1861 et 1930 lors de leur première émigration

ÉTAT ^a	OCCURRENCES D'ÉMIGRATION	NOMBRE DE RETOURS
Connecticut	112	42
Massachusetts	40	21
Michigan	27	10
New Hampshire	16	6
États-Unis ^b	12	10
Minnesota	11	2
Vermont	8	3
Rhode Island	7	5
Dakota du Nord	6	1
Wisconsin	4	3
Maine	2	1
New York	1	0
Tennessee	1	0
Texas	1	0
Total	248	104

^a État : Il s'agit de l'État où a été trouvée la première occurrence de l'émigrant. On trouve des occurrences de quelques émigrants dans plus d'un État.

^b États-Unis : Les indications dans les minutes de notaires indiquent seulement que l'individu est aux États-Unis, sans plus de précision, au moment de la signature du contrat.

Leur destination

Les destinations américaines des émigrants de Saint-Narcisse sont variées. On trouve des habitants de la paroisse dans treize États américains (**Tableau 2**). La destination privilégiée des habitants de Saint-Narcisse est le Connecticut et plus précisément les villes de Waterbury et de Meriden. En effet, 45,2 % des occurrences d'émigration désignent le Connecticut comme la première destination. Le Massachusetts arrive au deuxième rang comme terre d'accueil avec 16,1 % des occurrences d'émigration. Suivent par ordre d'importance le Michigan avec 10,9 %, le New Hampshire avec 6,5 %, le Minnesota avec 4,4 %, le Vermont avec 3,2 %, le Rhode Island avec 2,8 %, le Dakota du Nord 2,4 %, puis le Wisconsin avec quatre occurrences, le Maine deux et, enfin, New York, le Tennessee et le Texas avec une seule chacune. Dans ce tableau, il faut noter les douze occurrences d'émigration vers les États-Unis sans plus de précision qui sont tirées des minutes des notaires de la région. En effet, dans certains contrats notariés, il est tout simplement mentionné que l'habitant de Saint-Narcisse est *actuellement aux États-Unis*.

17. RAMIREZ, et LAMARRE. *Op. cit.*, p. 418.

Chaque fiche d'occurrence d'émigration concerne des familles complètes, mais aussi des individus qui émigrent seuls. En calculant pour chacune de ces fiches le nombre d'individus visés, on obtient le nombre total d'habitants de Saint-Narcisse qui ont émigré aux États-Unis. Sans surprise, là où est comptabilisé le plus important nombre d'occurrences d'émigration se trouve le plus grand nombre d'émigrants (**Tableau 3**).

Tableau 3. Nombre d'émigrants de Saint-Narcisse dans chaque État lors de leur première émigration

ÉTAT	NOMBRE D'ÉMIGRANTS
Connecticut	356
Massachusetts	160
Michigan	53
Rhode Island	32
New Hampshire	32
Minnesota	23
Vermont	21
États-Unis	16
Wisconsin	7
Dakota du Nord	6
Maine	4
New York	1
Tennessee	1
Texas	1
Total	713

Il ne fait aucun doute que le Connecticut constitue le choix des habitants de Saint-Narcisse lors de leur migration vers les États-Unis, car 49,9 % des habitants de Saint-Narcisse se dirigent vers cet État.

Il semble bien qu'un réseau se soit constitué, attirant les émigrants vers des lieux où ils pourront côtoyer des concitoyens même dans des villes étrangères. Ramirez et Lamarre ont rapporté que les habitants du comté de Berthier optaient pour le Rhode Island et le Massachusetts, qui accueillaient plus de 75 % des émigrants de ce comté entre 1875 et 1905¹⁸. Un autre chercheur a rapporté ce type de réseau qui se crée naturellement dans des parcours migratoires. Il s'agit de l'émigration au cours de la même période des habitants de Deschambault vers les États du Michigan et du Wisconsin. Pour les habitants de Saint-Narcisse, deux villes du Connecticut constituent le point de rassemblement, Waterbury et Meriden. Ainsi, 68,5 % des émigrants vers le Connecticut ont choisi Waterbury et 25,0 % Meriden. Wallingford et Bridgeport représentent les deux autres destinations du Connecticut. Ainsi, 244 habitants de Saint-Narcisse se retrouvent à Waterbury, à un moment ou un autre entre 1861 et 1930. Waterbury devient une destination privilégiée surtout après 1881. La seule autre ville de la Nouvelle-Angleterre représentant un pôle d'attraction pour les habitants

de Saint-Narcisse est Lowell, Massachusetts, qui accueille plus de 71 % des 160 émigrants de cette paroisse ayant élu domicile dans cet État.

Le phénomène des retours

Pour plusieurs des émigrants, la vie aux États-Unis ne remplit pas les espoirs qu'ils avaient placés dans cette aventure. Face à ce constat, ils décident de revenir au Québec. Le nombre de retours au pays après une première migration se chiffre à 104 totalisant 349 individus, dont 225 ont vécu à Saint-Narcisse avant leur émigration; les 124 autres individus sont nés aux États-Unis ou sont originaires d'autres endroits au Québec. Lors des retours, les immigrés ramènent avec eux des individus qui ne sont pas nécessairement nés à Saint-Narcisse; ils se sont ajoutés à la famille par un mariage ou des naissances outre-frontière. Ils ne sont pas comptabilisés dans le nombre d'émigrants de retour (**Tableau 4**).

Tableau 4. Destination de retour des émigrants de Saint-Narcisse après une première émigration

DESTINATION	OCCURRENCES DES RETOURS	NOMBRE D'ÉMIGRANTS DE RETOUR
Saint-Narcisse	62	142
Grand-Mère	7	10
Montréal	5	9
Trois-Rivières	3	5
Saint-Tite	3	5
Shawinigan	3	4
Lac-à-la-Tortue	2	6
Mont-Carmel	2	3
Saint-Séverin	2	4
Amos	1	9
Batiscan	1	1
Cap-de-la-Madeleine	1	1
Hérouxville	1	2
Montauban	1	10
Québec	1	1
Sainte-Geneviève-de-Batiscan	1	1
Pointe-du-Lac	1	2
Saint-Luc	1	4
Saint-Sylvestre	1	1
Victoriaville	1	1
Windsor Lake, Ontario	1	1
Saskatchewan	3	3
Total	104	225

18. RAMIREZ, et LAMARRE. *Op. cit.*, p. 420.

Ainsi, sur un total de 248 fiches d'occurrence d'émigration, on observe un retour dans 40,3 % des cas. Le nombre d'émigrants partis de Saint-Narcisse et qui reviennent au Québec correspond à 31,6 % du total des émigrants. Ce pourcentage important de retours confirme les difficultés rencontrées par les habitants de Saint-Narcisse dans leur projet de s'installer dans un pays étranger. Le phénomène du retour au pays s'applique presque exclusivement aux familles qui font un retour complet avec tous leurs enfants ou un retour partiel quand certains de leurs enfants demeurent aux États-Unis. Seulement cinq individus sont revenus seuls et, de ce nombre, trois sont décédés aux États-Unis et les dépouilles ont été rapatriées à Saint-Narcisse. Il faut aussi ajouter les noms de ceux qui reviennent finir leurs jours à Saint-Narcisse après leur périple américain, comme l'ont fait Séraphine Cossette, veuve de Michel Parent, décédée en 1901, ou Isidore Cossette décédé en 1912, fils d'Augustin et Angèle Massicotte.

Les émigrants reviennent au Québec, mais plusieurs de ceux-ci ont choisi une autre destination que Saint-Narcisse qui reste malgré tout la destination privilégiée, car 59,6 % des familles ou individus seuls (62 occurrences sur 104) y sont revenus (**Tableau 4**). Le point de chute des émigrants de retour au pays, mais qui s'installent ailleurs qu'à Saint-Narcisse, comprend 21 destinations différentes avec, en tête de liste, la ville en devenir de Grand-Mère qui vit le début d'un essor industriel et accueillera sept familles. D'autres familles choisissent aussi de revenir en milieu urbain. Ainsi, Montréal en reçoit cinq, Shawinigan, une autre ville industrielle, en accueille trois, et Victoriaville, une. Les autres habitants rentrant au pays optent pour le monde rural. La famille d'Albert Rousseau bouge à plusieurs reprises avant de retourner aux États-Unis; après un bref retour à Saint-Narcisse en 1913, elle déménage à Grand-Mère de 1914 à 1917, puis à Macamic avant de retourner au Connecticut vers 1925. Trois familles quittent un État du Midwest pour s'établir en Saskatchewan.

Une deuxième émigration

Pour un certain nombre de ces familles, le retour au pays n'est pas définitif et l'envie d'émigrer aux États-Unis revient les hanter. Cette deuxième vague d'émigration est composée de onze familles et un individu de Saint-Narcisse, d'une famille du Lac-à-la-Tortue, d'une de Macamic et d'une de Montréal. Le nombre d'émigrants retournant aux États-Unis s'élève à 82. Leurs destinations sont moins variées que lors de la première émigration: soit six États américains. Le Connecticut et le Massachusetts restent les deux destinations favorites (**Tableau 5**).

Cette deuxième émigration ne constitue pas une étape finale pour six familles qui choisissent de revenir une autre fois au Québec: cinq familles sont de retour à Saint-Narcisse et une à Trois-Rivières, en tout 27 individus. Une famille va vivre une troisième émigration, et un troisième retour la conduira finalement en Abitibi.

Tableau 5. Destination des émigrants de la population de Saint-Narcisse lors de leur deuxième émigration

ÉTAT	DEUXIÈME ÉMIGRATION	NOMBRE D'ÉMIGRANTS
Connecticut	6	33
Massachusetts	4	12
New Hampshire	2	24
Dakota du Nord	1	5
Rhode Island	1	5
Vermont	1	3

Déplacement des émigrés

Parmi les familles et les individus de la première émigration, pour certains, la première destination américaine ne fut pas finale. Une fois arrivés aux États-Unis, ils ont déménagé dans un autre État, parfois voisin de leur point d'arrivée initial et parfois très éloigné. On note, entre autres, les déménagements suivants: du Connecticut à l'État de New York; du Connecticut au Massachusetts et du Massachusetts au Connecticut; du Massachusetts au Michigan puis au Wisconsin; du Michigan au Wisconsin; du Vermont au Massachusetts et du Michigan au Montana, etc.

Deux familles sont revenues au Canada, mais ni au Québec ni en Ontario. Après avoir émigré au Michigan et au Dakota du Nord, ces deux familles se sont définitivement fixées en Saskatchewan. Enfin, une famille est revenue s'installer à Montréal au cours de la décennie 1920 après une première émigration au Minnesota, suivie d'un déménagement en Saskatchewan. De plus, une femme et un homme originaires de Saint-Narcisse, se sont mariés en Ontario dans la région de Lafontaine avant de continuer leur route vers le Midwest américain. Ces deux familles se sont installées définitivement au Minnesota: une à Duluth et l'autre à Terrebonne.

Flux de l'émigration vers les États-Unis

Le mouvement migratoire vers les États-Unis des habitants de Saint-Narcisse de 1861 à 1930 n'est pas un phénomène qui obéit à un mouvement constant (**Figure 1**). Pendant la période de soixante-dix ans analysée, on observe des flux migratoires plus importants à certaines périodes. Pour les habitants de Saint-Narcisse, 34,9 % des habitants ont quitté la province pour les États-Unis au cours de la décennie 1881-1891 et 26,6 % au cours de la décennie suivante. Ainsi, plus de 60 % de la population émigrante l'a fait entre 1881 et 1901. Si l'on additionne le score de la décennie 1871-1881 à ce total, on obtient près de 81 % du total des émigrants sur cette période de trente ans.

Tout comme le flux migratoire, le mouvement de retour au pays après la première émigration n'est pas régulier (**Figure 2**). Près de 40 % des retours au pays sont observés au cours de la décennie 1891-1901. De 1881 à 1911, on comptabilise plus de 70 % des retours au pays; aucun retour n'a été observé au cours de la décennie 1861-1871. Quand on compare le flux des émigrants à celui des émigrants de retour (**Figure 3**), on constate que le

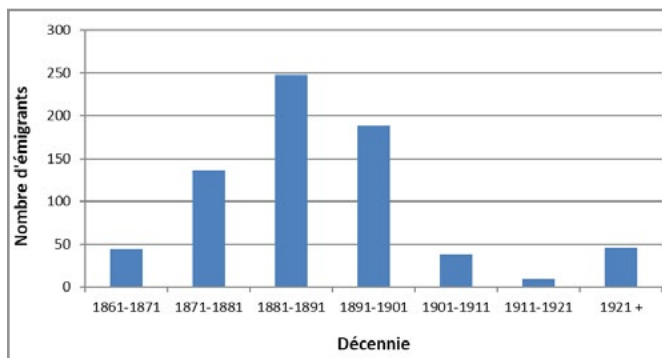


Figure 1. Flux de l'émigration vers les États-Unis des habitants de Saint-Narcisse entre 1861 et 1930.

mouvement de population – comparaison entre les départs et les retours des États-Unis – est à peu près équivalent pour les décennies 1881-1891 et 1891-1901. Par contre, le nombre d'émigrants de retour au cours de la décennie 1891-1901 est beaucoup plus important et correspond à près de 45 % du nombre d'émigrants. À partir de 1901, le nombre de départs et de retours reste faible.

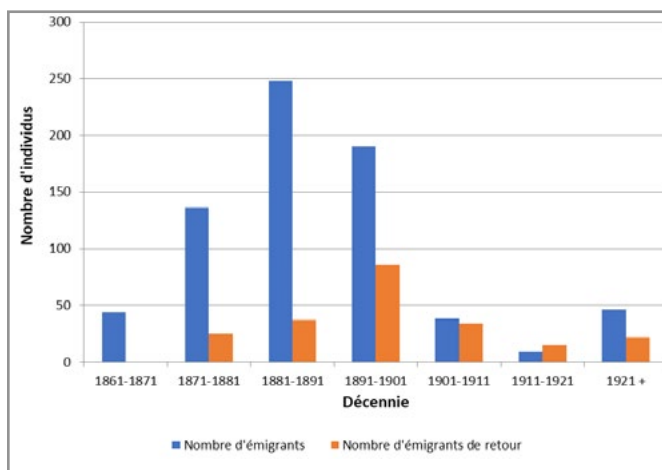


Figure 3. Comparaison entre le flux d'émigration vers les États-Unis et celui d'individus revenus.

Toujours en contact avec leur paroisse d'origine

À Saint-Narcisse, on est au courant de la vie des émigrants, car ceux-ci donnent des nouvelles à leurs proches une fois installés aux États-Unis. Cette correspondance illustre que les liens familiaux sont maintenus malgré la distance. En 1876, Alfred Lacoursière écrit à son frère¹⁹.

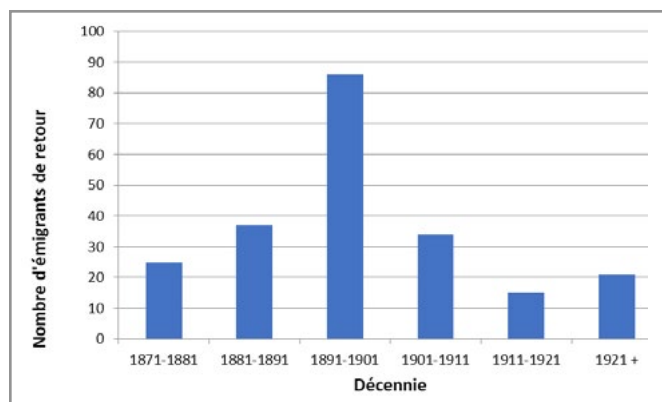


Figure 2. Flux des retours au pays après une première émigration vers les États-Unis.

West Meriden, 6 mai 1876

Cher frère

Je t'envoie mon plaisir pourvoir pour vendre les lots a Eugène Gotchaire tu fera la contra pour (\$100) cents piastres et le père Gotchaire sera le presentant de Eugène je t'envoie l'argent tu ira au Trois Rivières pour la retire a l'expresse il y a (\$120) cents vingt piastres de l'argent des etats tu les fera changé et tu payra Mr Mongrain et tu retirra l'obligation qu il y a dessus le terrain aussitot que tu aura reçu cette lette et l'argent répond moi et dit moi comment est l'interet de l'argent si tu n'a vu assez Tu payra toute Joseph les depense si tu n'a pas assez tu ecrira on te n'enverra de suite repond moi au plus vite. Vous direz au Père Gotchaire qui fasse pareille comme si cetait pour lui qui se fasse donné des quitanse partout et aussi que le papier sera enregistré. et l'emporté chez vous tachez Papa de arrenge cela comme il faut.

Alfred Lacoursiere

Certains émigrants reviennent visiter leur parenté. Au cours du printemps 1904, les frères Aimé et Ferdinand Pronovost sont en visite à Saint-Narcisse comme le rapporte le journal *Le Trifluvien* (Figure 4) dans son édition du vendredi 11 mars²⁰. Ils ont quitté la paroisse depuis plus de vingt ans.

À l'été 1939, le journal *Le Nouvelliste* (Figure 5) publie dans son édition du 4 juillet un reportage sur une grande fête de la famille Baril qui s'est déroulée à Saint-Prospère intitulé : « Il revoit les siens après 25 ans d'absence »²¹. Cette fête visait à célébrer la visite de Welly Baril, son épouse et son fils Armand, de Fargo, Dakota du Nord. Welly Baril avait quitté Saint-Narcisse en 1914.

Certains habitants de Saint-Narcisse partis de la paroisse depuis fort longtemps reviennent y finir leurs jours. On peut

19. BAnQ. Minutier de Moïse Héroux, le 14 mai 1876.

20. BAnQ. *Le Trifluvien*, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4177504>. Consulté le 11 août 2021. Merci à Lynda Baril pour cette référence.

21. « Il revoit les siens après 25 ans d'absence », *Le Nouvelliste*, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3281164>. Consulté le 11 août 2021. Merci à Lynda Baril pour cette référence.

St-Narcisse, 7 mars. — Dimanche dernier le 6 courant avait lieu ici une touchante réunion de famille. MM. Ferdinand et Aimé Pronovost, fils de Joseph étaient sur le point de retourner dans leurs familles au Dakota. Partis de la paroisse depuis au-delà de 20 ans temps pour visiter leurs nomils sont venus il y a quelque breux parents et amis. Aussi on se trouva réunis en grand nombre chez le bon père Joseph, vénérable vieillard de 84 ans. Malgré la circonstance un

Figure 4. Le Trifluvien, 11 mars 1904.

Il revoit les siens après 25 ans d'absence

Une grande fête de famille a lieu à Saint-Prosper.

Saint-Prosper, 1er (D.N.C.) — Wellie Baril est revenu chez ses parents après une absence de vingt-cinq ans. A cette occasion, le chef de la famille, M. Marcellin Baril, a convoqué une grande réunion de parents et d'amis. Il y eut dîner. Wellie Baril n'était pas revenu chez lui depuis l'âge de 18 ans.

Figure 5. Le Nouvelliste, 4 juillet 1939.

citer l'exemple de Séraphine Cossette, épouse de Michel Parent. La famille de Michel Parent a émigré dans la région de Woonsocket, Rhode Island, en 1871. Même après toutes ces années passées aux États-Unis, Séraphine revient à Saint-Narcisse vers la fin de sa vie. Elle y décède le 29 janvier 1901. On peut aussi mentionner Georges Massicotte et sa famille qui ont émigré à Iron Mountain, Michigan, où ils ont vécu pendant près de trente ans avant de revenir à Saint-Narcisse où Georges décède en 1927. Ces exemples illustrent l'attachement à leur paroisse d'origine chez de nombreux émigrants de Saint-Narcisse.

Conséquences de cette émigration

De tels mouvements de population affectent à certains égards la vie municipale. Les autorités en place le constatent et le signalent à diverses instances selon leur champ d'intérêt. Par exemple, au début de la décennie 1890, la vie scolaire à Saint-Narcisse est perturbée à la suite de nombreux départs d'habitants de la paroisse. Au début de l'été 1893, le secrétaire-trésorier de la municipalité – Théophile Trépanier – envoie une lettre au Surintendant de l'Instruction publique, dans laquelle il écrit que les

*Commissaires ont unanimement résolu de supprimer l'arrondissement no 7 pour un temps indéterminé en raison de trop petit nombre d'élèves qui fréquentent cette école, car un grand nombre de familles de cet arrondissement sont aux États-Unis pour quelques années*²².

Un an plus tard, le curé de Saint-Narcisse, Jean-Baptiste Chrétien, se désolé de ce mouvement de population et il écrit, dans son rapport annuel à son évêque pour l'année 1894, que

*la diminution de la population constatée sur le dernier recensement dépend de ce que un certain nombre de propriétaires de cette paroisse ont été dans l'obligation de s'expatrier momentanément aux États-Unis pour répondre aux redevances dues sur leurs propriétés. Il est nécessaire de constater que la valeur foncière des propriétés de cette paroisse augmente d'une manière qui mérite d'être notée*²³.

Trente ans plus tard, le discours des autorités locales touchant cette émigration n'a pas beaucoup changé quand on lit, dans l'édition du 10 avril 1923 du journal local *Le Bien public*, un article dans lequel il est écrit :

*Il faut jeter le cri d'alarme : plusieurs des nôtres s'en vont demeurer aux États-Unis. Il est très regrettable que nos concitoyens aillent ainsi s'expatrier pour se jeter dans le gouffre américain si dangereux pour la religion et l'esprit national. Espérons qu'ils nous reviendront bientôt et redisons aux autres : Restez ici !*²⁴

Que ce soit dans la décennie 1890 ou celle de 1920, les départs vers les États-Unis suscitent toujours des réactions négatives de la part des autorités.

Conclusion

Entre 1861 et 1930, 713 habitants de Saint-Narcisse ont émigré vers les États-Unis comme des centaines de milliers de leurs concitoyens. Leur destination privilégiée est le Connecticut qui accueille tout près de 50 % des émigrés, avec comme point d'attache principal la ville de Waterbury, et, dans une moindre mesure, celle de Meriden. Leur troisième destination favorite est la ville de Lowell, Massachusetts ; près de trois émigrants sur quatre qui vont au Massachusetts s'installent dans cette ville. Cet État reçoit 16,1 % des émigrés. La destination des habitants de Saint-Narcisse diffère totalement de celle des habitants du comté de Berthier qui se sont dirigés principalement au Rhode Island qui reçoit 40,5 % des émigrés, puis, en deuxième lieu, au Massachusetts²⁵ choisi par 35,3 % d'entre eux. La notion de réseau évoquée par Ramirez et Lamarre pour expliquer les destinations privilégiées des habitants du comté de Berthier²⁶ peut se transposer aux habitants de Saint-Narcisse qui choisissent massivement le Connecticut comme destination.

Pour de nombreux habitants de Saint-Narcisse, l'émigration vers les États-Unis n'est pas définitive. Un nombre important d'émigrants sont revenus au pays après un séjour de durée variable au sud de la frontière ; ce mouvement de retour au pays vise plus de 30 % des émigrés. De ce nombre, trois sur cinq ont choisi de revenir à Saint-Narcisse et les autres ont opté pour 21 autres destinations dont les plus populaires sont Grand-Mère et Montréal.

22. BAnQ. Département de l'instruction publique, correspondance avec la municipalité, 4 mai 1893, lettre n° 929.

23. Archives de l'évêché de Trois-Rivières. Paroisse de Saint-Narcisse, rapports annuels des curés.

24. *Le Bien public*, 10 avril 1923, p. 6, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3618528>. Consulté le 10 septembre 2021.

25. RAMIREZ, et LAMARRE. *Op. cit.*

26. *Ibid.*

Le flux migratoire des Narcissois est concentré sur une période de trente ans, soit entre 1871 et 1901, au cours de laquelle plus de 80 % des émigrés de Saint-Narcisse sont partis aux États-Unis. La décennie 1881-1891 est celle où l'on observe la plus importante émigration vers ce pays avec un peu plus du tiers du nombre total d'émigrants.

En tenant compte du nombre d'émigrants, du nombre de retours au Québec et des familles qui ont émigré une seconde fois et de celle qui l'a fait à trois reprises, le bilan global net

de l'émigration des habitants de Saint-Narcisse vers les États-Unis entre 1861 et 1930 se chiffre à 553 individus. Il s'agit d'un nombre minimal, car il reste un petit nombre d'individus dont le parcours n'a pu être identifié et qui ont échappé à cette recherche.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : gui.parent@videotron.ca



Nouveaux membres

du 2 février au 24 avril 2023

9016	Parent	Sylvie	Québec
9017	Lajoie	Lyse	Cap-Chat
9018	Levasseur	Lynda	Saint-Alexandre-de-Kamouraska
9019	Basque	Guy	Pierrefonds
9020	Dubois	Diane	
9021	Debicki	Justine	Malakoff, France
9022	Turgeon	Serge	Montréal-Nord
9023	Samson	Laurier	Lévis
9024	Hébert	Martin	Lévis
9025	Buteau	Paul-Henri	Longueuil
9026	Lacombe	Diane	Montréal
9027	Delorme	Lucie	Ottawa
9028	Sanfaçon	Sylvie	Québec
9029	Barbeau	Jean-Guy	Québec
9030	Ducharme	Karolane	Wendake
9031	Benoit	Daniel	Acton Vale
9038	Huron	Nicole	Gatineau
9039	Cyr	Claude	Pincourt
9040	Morin	Marc-André	Aumond
9041	St-Amant	Louise	Saint-Joseph-du-Lac
9042	Jutras	Yseult	Québec
9043	Blais-Calvé	Joanne	Orléans
9044	Yeon	Ginette	Hawkesbury
9045	Lafrance	François	Candiac
9046	Martel	Alfred	Québec
9047	Paquet	Luc	Québec
9048	Ménard	Louis-René	Chicoutimi

9049	Blanchard	Kathleen	
9050	Bernard	Yves	Québec
9051	Gamache	Jacques	Québec
9052	LeBlanc	Claire	Saint-Charles-Borromée
9053	Boulet	Jacques	Frontenac
9054	Trépanier	Jean-Pierre	Pointe-Fortune
9055	Faucher	Denis	Québec
9056	Janvier	Stéphanie	Salaberry-de-Valleyfield
9057	Lapointe	Philippe	Mont-Tremblant
9058	Bonnelly	Christian	Québec
9059	Vachon	Micheline	L'Assomption
9060	Brassard	Solange	Sainte-Julie
9061	Rocheffort	Alain	Ottawa
9062	Chéné	Hubert Michel	Québec
9063	Dubois	Réjean	Québec
9064	Fillion	Jean Yves	Rosemère
9065	Briand	Paulette	Fort Saskatchewan, AB
9066	Maltais	Denis	Québec
9067	Béliveau	Jean Claude Sa'n	Montréal
9068	Murray	Martin	Fermont
9069	Denis	Jean	Québec
9070	Hébert	Gaétan	Québec
9071	Robitaille	Michel	L'Ancienne-Lorette
9072	Bilodeau	Olivier	Gatineau
9073	Savard	Marc	Saguenay
9074	Girard	Sylvie	Saint-Lambert
9075	Faubert	Alain	Montebello
9076	Petit	Nicole	Lévis

mots de cénéa...

On compte ses aïeux quand on ne compte plus. – François René de Chateaubriand, Extrait de *La vie de Rancé*.

Du 5 juin au 15 octobre 2023

FRAGMENTS DE NOTRE PASSÉ

*Un portrait des premiers habitants de la
seigneurie de la Rivière-du-Sud par l'archéologie*

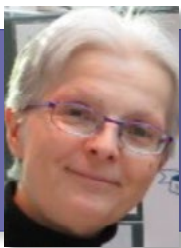


Une exposition présentée à



WWW.MAISONTACHE.COM





La conservation des aliments et la glacière Aubin

Édith Champagne (7149)

Détentrice d'une maîtrise en ethnologie, gagnante de prix pour ses livres pour enfants, l'auteure écrit des articles dans la revue *L'Ancêtre* ainsi que dans les bulletins *Les Champagne* de l'Association des familles Champagne et *Terre Illustre* de l'Association des Lambert d'Amérique. En 2020, elle a publié à compte d'auteure *Des marchands et leurs enseignes à Québec avant 1900. Les animaux*, le premier livre d'une série.

Résumé

Se nourrir étant primordial, la conservation des aliments représente un défi pour tous, plus particulièrement pour les épiciers. Au Québec, Moïse Aubin obtient en 1894 un brevet pour une glacière qu'il a créée et qui deviendra très populaire auprès des marchands de denrées périssables. Malgré cette belle invention, son créateur ne deviendra pas millionnaire, bien au contraire.

Avant notre époque il existait plusieurs méthodes pour conserver les aliments: le séchage, le fumage, la salaison, le saumurage et en période hivernale dans les pays froids, la congélation.

En Nouvelle-France, une première glacière est construite au château Saint-Louis sous le gouverneur général Louis Buade, comte de Frontenac¹.

À l'Hôtel-Dieu de Québec,

[une glacière] a peut-être été construite en 1692 et 1693. Au cours de ces deux années, en effet, la dépositaire des pauvres note dans les comptes une somme totale de 606 livres 10 sols pour la moitié de la dépense faite à la glacière. On la répare en 1725 et 1726, et la communauté décide d'en faire construire une neuve en 1735².

Le froid sert aussi à la conservation des aliments dans d'autres installations comme la laiterie et le caveau.

[La laiterie] se dresse ordinairement à proximité du fournil ou de la cuisine. C'est là qu'on garde les denrées périssables, principalement les produits laitiers [...] Les murs, épais, sont érigés de pierre ou de pièces sur pièces³.

Pour sa part, le caveau à légumes est construit au flanc des coteaux. On y pénètre par l'unique porte percée dans la façade de pierre. La toiture est ordinairement faite de planches couvertes de terre. C'est là qu'on garde les fruits et les légumes récoltés dans le verger et le jardin, de même que le beurre et lard salés⁴.

De passage à Québec lors de son voyage en 1749, Pehr Kalm nous apprend que les personnes de qualité ont des celliers à glace:

C'est une cave située sous la maison; il est requis qu'elle soit tapissée de bois, car on dit que la pierre attaque la glace. On prend de la neige en hiver, on la dépose dans le cellier, on la tasse, on jette de l'eau par-dessus et on fait geler le tout en laissant pénétrer le froid par la porte et les fenêtres. L'été on met des morceaux de cette glace dans l'eau ou le vin de la boisson⁵.

L'hiver présente des avantages pour la conservation des denrées: le fleuve et les cours d'eau gèlent et la neige peut être ramassée. La glace sert à des fins commerciales, et en divers endroits dans le monde, on récolte de la neige et de la glace. Par exemple,

sur le pourtour méditerranéen et en Amérique du Sud, il existait une longue tradition de récolte de la glace

1. LANIEL, André. « De la coupe à glace au réfrigérateur », *Histoire Québec*, vol. 23, n° 1, 2017, p. 20, www.erudit.org/fr/revues/hq/2017-v23-n1-hq03062/85554ac/.

2. ROUSSEAU, François. *L'œuvre de chère en Nouvelle-France. Le régime des malades à l'Hôtel-Dieu de Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1990, p. 213, https://books.google.ca/books?id=vvPwHnIgWJAC&dq=l%27oeuvre+de+ch%C3%A8re+en+Nouvelle-France&hl=fr&source=gbs_navlinks_s.

3. SÉGUIN, Robert-Lionel. *La Civilisation traditionnelle de l'« habitant » aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Montréal, Fides, 1973, p. 356.

4. *Ibid.*, p. 358.

5. KALM, Pehr. *Voyage dans l'Amérique du Nord*, Québec, 8 septembre 1749. Cité dans ROUSSEAU, *Op. cit.*, p. 213.

dans les Alpes et les Andes pendant les mois d'été avant son transport par les marchands jusque dans les villes⁶.

Mais, le commerce de la glace commença en 1806 sous l'impulsion de Frédéric Tudor, un entrepreneur de Nouvelle-Angleterre⁷.

Le Québec profite lui aussi de cette richesse gratuite et renouvelable chaque année. Le journal *The Illustrated London News* rapporte qu'à Montréal en 1859,

*Messieurs Lamplough & Campbell seuls marchands de glace de la ville [...] coupe environ 6000 tonnes de glace et l'emmagasine dans un vaste hangar construit expressément à cette fin. [...] Il en coûte moins de deux pence par jour, soit six dollars par an, pour se faire livrer journellement, durant la saison chaude, un morceau de glace de vingt livres*⁸.



Aquarelle de James Pattison Cockburn, vers 1830.
Cutting Ice in Winter at Quebec for Summer.

Source : <https://recherche.collection-search.bac-lac.gc.ca/fr/accueil/notice?app=FonAndCol&IdNumber=2897304>.



Gravure sur bois, James Duncan (1806-1881).
The Icehouse, Nun's Island, Montreal.

Source : Musée McCord, <https://collections.musee-mccord-stewart.ca/fr/objects/36750/the-icehouse-nuns-island-montreal>.

*Jusqu'aux années 1960, Montréal s'approvisionne en glace directement dans le fleuve Saint-Laurent. En 1898, Montréal produit, pour ses seuls besoins, pas moins de 1000 000 tonnes de glace. [...] On va approvisionner des destinations aussi lointaines que le Brésil et le Chili avec de la glace de Montréal. [...] Bien que ce commerce se mette à ralentir dès 1914, il dure encore plus de cinquante ans. [...] Il faut attendre 1960 pour que le réfrigérateur soit disponible à tous*⁹.



Wm. Notman & Son. Découpage de la glace, Montréal, QC, vers 1884. Négatif à la gélatine argentique sur verre.

Source : <https://collections.musee-mccord-stewart.ca/fr/objects/131420/ice-cutting-montreal-qc-about-1884>.

En 1891, les tensions économiques entre le Canada et les États-Unis s'étendent au commerce de la glace. La *Spring Lake Ice Company*, de Toledo aux États-Unis, présente une pétition au Congrès :

*Le marché américain [...] qui devrait être réservé aux produits américains, est menacé d'être submergé de glace très bon marché, d'origine canadienne*¹⁰.

6. https://fr.wikipedia.org/wiki/Commerce_de_la_glace.

7. *Ibid.*

8. *The Illustrated London News*. London, vol. 34, April 16, 1859, p. 381, https://books.google.ca/books?id=itBCAQAAIAAJ&printsec=frontcover&dq=editions:YRvndGcLY8C&hl=fr&newbks=1&newbks_redir=0&sa=X&ved=2ahUKEwjxqpun6ervAhXFFIkFHUIxBnwQ6wEwBXoECACQAQ#v=onepage&q&f=false.

9. NADEAU, Jean-François. Les chroniques d'histoire de Jean-François Nadeau, entrevue « Le commerce de la glace à Montréal », <https://www.facebook.com/watch/?v=1356203131116925>. Consulté le 8 mai 2023.

10. *L'Économiste français*. Paris, vol. 1, 21 mars 1891, n° 12, p. 360, https://books.google.ca/books?id=yXxJQAAMAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false.

Les Américains doivent acheter dans leur pays du bois, des machines ou d'autres produits auprès d'industriels qui les vendent à des prix de protection. Mais,

ces mêmes industriels, pour leur consommation de glace, peuvent – le tarif ne s'y oppose pas – s'adresser à qui ils veulent, [...] Or, les Canadiens ont des avantages naturels contre lesquels les Américains ne peuvent pas lutter. Ils ont des hivers rigoureux et prolongés, des glaces abondantes, toutes choses qui font défaut aux États-Unis¹¹.

De grands bâtiments servaient à conserver la glace destinée à la vente aux particuliers. En 1893, la *Montreal Cold Storage and Freezing Company*, située sur la rue Saint-Paul, possède un vaste entrepôt de trois étages, muni d'un sous-sol abritant de grandes chambres de 30 pi sur 60 et de 60 pi sur 60.

La réfrigération se faisait autrefois au moyen de la glace; mais la compagnie a adopté cette année le système français de l'ingénieur Pictet. Elle a installé dans l'établissement un outillage perfectionné qui lui permet de graduer à volonté la température. Cet outillage se compose d'une machine à vapeur de la force de 150 chevaux, d'une machine double à comprimer le gaz, de deux grands bassins, servant, l'un de réservoir à la saumure et l'autre de condensateur¹².

À cette époque, les particuliers possèdent de petites glacières pour garder leurs aliments; mais pour les épiciers, il en faut de plus grandes, des meubles qui se doivent d'être pratiques et bien conçus. C'est pour cela que le marchand Moïse Aubin décide de créer ses glacières.

Né le 24 septembre 1853 à Saint-André d'Argenteuil où il a été baptisé le lendemain sous les prénoms de Moïse Cyprien, Moïse Aubin est le fils de Moïse et Marguerite Papineau. Le 2 juillet 1878 à Notre-Dame de Montréal, il épouse Philomène Jubin dit Boisvert, fille mineure de Cyrille, ferblantier, et Philomène Jacotel. Philomène était née dans cette paroisse le 16 novembre 1858 et avait été baptisée le lendemain.

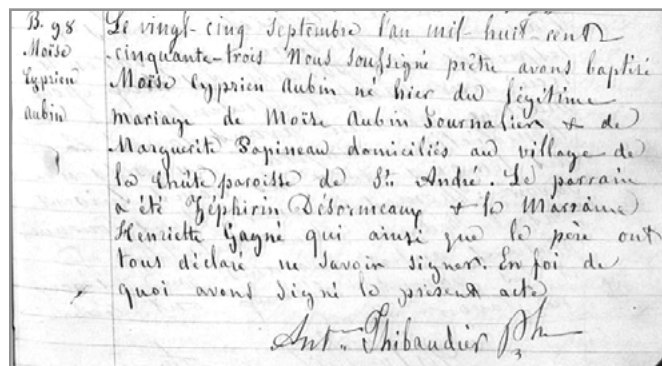
De 1870 à 1875, Moïse est vendeur de grains. En 1875, il devient commerçant; son épicerie se situe au 99, rue Saint-Joseph¹³. À partir de 1879, son commerce se trouve sur la rue Saint-Maurice, où il vend de l'épicerie, de l'alcool, des vins et d'autres denrées, tout en continuant de vendre des grains¹⁴.

En 1883 et 1884, on le retrouve sur la rue Notre-Dame Ouest¹⁵, dans le commerce du vin¹⁶.



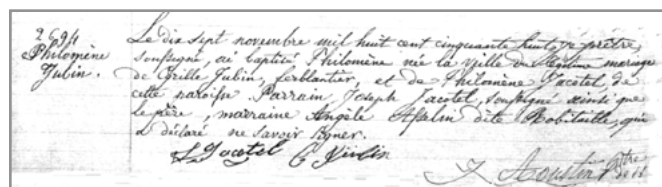
Glacière Eddy Darius. Dorchester, Massachusetts, 1881,

Source: https://fr.wikipedia.org/wiki/Commerce_de_la_glace#/media/File:Darius_refrigerator.jpg.



Acte de baptême de Moïse Cyprien Aubin, le 25 septembre 1853.

Source: <https://www.familysearch.org/>. Consulté le 15 janvier 2020.



Acte de baptême de Philomène Jubin le 17 novembre 1858 à Notre-Dame de Montréal.

Source: <https://www.familysearch.org/>. Consulté le 15 janvier 2020.

11. *Ibid.*, p. 360.

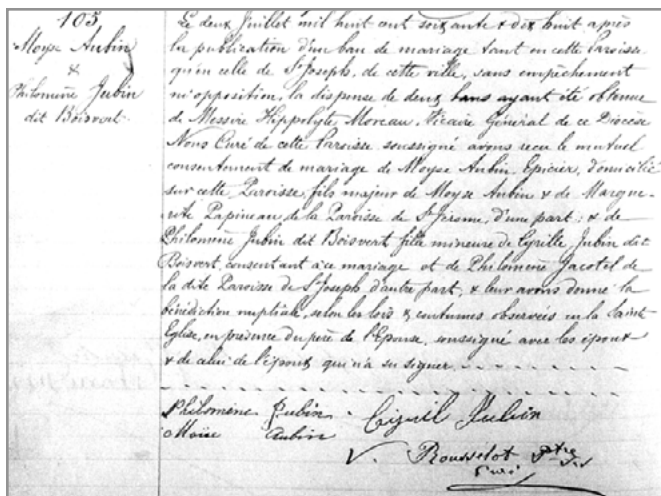
12. *Le Prix courant*, Montréal, 1^{er} septembre 1893, p. 11, <http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2746482>.

13. *Lovell's Montreal Directory, for 1878-79*, p. 227, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3652640>.

14. *Lovell's Montreal Directory, for 1879-80*, p. 225, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3652651>.

15. *Lovell's Montreal Directory, for 1883-84*, p. 224, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3652693>.

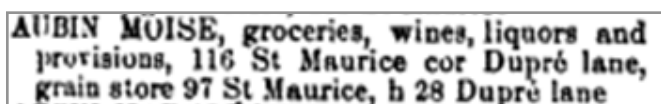
16. *Lovell's Montreal Directory, for 1884-85*, p. 236 et 274, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3652703>; <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3652702>.



Acte de mariage de Moyse Aubin et Philomène Jubin dit Boisvert le 2 juillet 1878 à Notre-Dame de Montréal.

Source: <https://www.familysearch.org/>. Consulté le 8 mai 2022.

*Ses vins canadiens sont excellents, très peu dispendieux, et tous ceux qui en font usage les recommandent à leurs amis*¹⁷.



Lovell's Montreal Directory, 1879-80, p. 225.

En 1885 et 1886, il est commerçant en provisions au marché Saint-Antoine. À partir de l'année 1886, il s'associe à un dénommé Thibault.

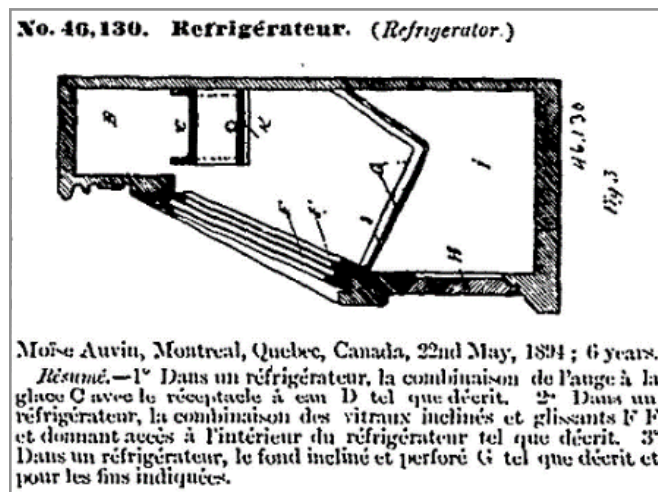
Le 28 juillet 1887 est dissoute la société Aubin & Desrosiers & Cie, composée de Frédéric Aubin, de son frère Moïse, de Jos. A. Thibault et de N. Desrosiers¹⁸. En 1891, la maison Aubin & Thibault, provisions en gros et thés, rue des Commissaires, est dissoute. M. M. Aubin continue seul les affaires à l'ancien magasin, et s'occupe exclusivement du commerce de gros, ayant cédé tous ses intérêts dans l'ancien commerce de détail¹⁹.

En mai 1894, Moïse obtient un brevet pour une glacière de son invention²⁰, et dès juillet, plus de 200 épiciers de Montréal utilisent cette innovation.



Lovell's Montreal Directory, 1879-80, p. 225.

Source: <https://archive.org/stream/lequincaisep1890aou91mont#page/n6/mode/1up>.



The Canadian Patent Office Record and Register of Copyrights and Trade Marks. Ottawa, vol. XXII, 1894, p. 380 et 1895, p. XIX. Page 1: Patents are granted for 18 years. The term of years for which the fee has been paid, is given after the date of the patent. (Les brevets sont délivrés pour 18 ans. La durée en années pour laquelle la taxe a été payée est donnée après la date du brevet), https://www.canadiana.ca/view/oocihm.8_04863_250/42. The Canadian Patent Office Record and Register of Copyrights and Trade Marks. Ottawa, vol. XXII, 1895, Annual Index, p. XIX, https://www.canadiana.ca/view/oocihm.8_04863_250/21. The Canadian Patent Office Record. Ottawa, vol. XXII, n° 5, May 31st 1894, p. 380, https://www.canadiana.ca/view/oocihm.8_04863_254/69.

17. *Le Temps*, Montréal, 18 août 1883, p. 2, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3649025>.

18. *Le Prix courant*, Montréal, 4 novembre 1887, p. 3, <https://archive.org/stream/lequincaisep1887aou88mont#page/43/mode/1up>.

19. *Ibid.*, 31 juillet 1891, p. 7, http://online.canadiana.ca/view/oocihm.8_06619_204/7?r=0&s=3.

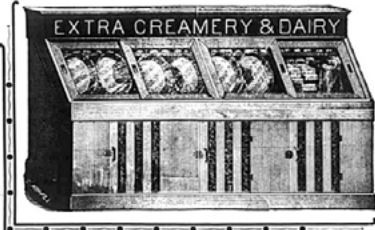
20. *The Canadian Patent Office Record and Register of Copyrights and Trade Marks*, Ottawa, vol. XXII, 1895, p. 380, https://books.google.ca/books?id=yEIGAQAAMAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false.

**La Celebre
GLACIERE
a BEURRE**

BREVETEE

de M. AUBIN

Pour les Epiciers



EXTRA CREAMERY & DAIRY

La plus Moderne et la plus Utile.
Fait en plusieurs grandeurs. ...
Ventilation Parfaite.

CETTE glacière est sans contredit l'article le plus **INDISPENSABLE AUX EPICIER**s pour la conservation du beurre en toutes saisons, et possède de nombreux avantages sur les autres glacières; étant pourvue d'une vitrine et de tablettes, elle est la plus attrayante et la plus commode. Elle est faite en deux compartiments séparés, la partie supérieure de la glacière étant exclusivement pour le beurre, et le bas pour la conservation du Lait, des Fruits, de la Bière, des Vins, etc.

Le No 4 qui est la grandeur préférée par la plupart des épiciers peut contenir 250 livres de beurre (4 tinettes) et 50 livres de beurre en moules que l'on place en dessous de la glace dans la vitrine. La partie inférieure peut contenir facilement 12 douzaines de Bière ou de Vin, etc.

Le No 6 peut contenir 6 tinettes de beurre et l'on place facilement dans le bas 18 douzaines de bouteilles.

La GLACIERE AUBIN est en usage chez au-delà de 200 Epiciers à Montréal, qui sont tous prêts à proclamer sa supériorité incontestable.

Comme référence nous mentionnons entr'autres W. J. DELANY, 2567 Ste Catherine; GOUIN FRERES, coin des rues Ste-Catherine et St-Hubert; CHABOT & DUFOUR, rue St-Laurent; J. A. THIRIAULT, Marché St-Antoine; J. A. LANGLAIS, 1281 rue Notre-Dame; J. B. DESCHAMPS, 371 rue Centre et un grand nombre d'autres dont nous pouvons produire les certificats.

Toutes commandes ou demandes de renseignements par la poste recevront la plus prompte attention.

..... Glacières pour Hôtels, Familles, Etc., faites sur commande.

La GLACIERE AUBIN est en vente chez

M. AUBIN,.....

Marchand de Provisions en Gros,

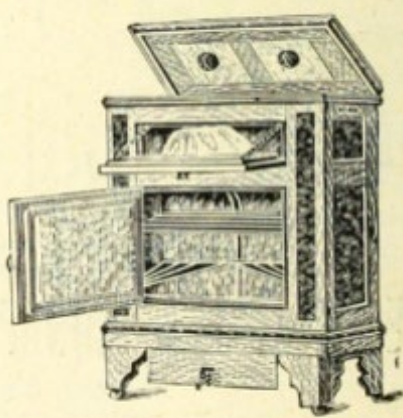
706, Avenue Papineau, MONTREAL.

TELEPHONE 6654.

Le Prix courant. Montréal, vendredi 20 juillet 1894, p. 599.
Source: <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2746528>.

Malheureusement, il fait faillite en septembre de la même année²¹. En 1895, C. P. Fabien achète le brevet de Moïse Aubin et entreprend de vendre des glacières²².

La glacière Aubin qui a remporté tous les premiers prix et médailles aux expositions, notamment à Montréal, Ottawa, Toronto, est fabriquée en différentes grandeurs pour les épiceries, et divisée d'une manière très



Glacière Brevetée AUBIN

Faite en plusieurs grandeurs, la plus moderne et la plus utile.
INDISPENSABLE AUX EPICIERs pour la conservation du beurre, du lait, des fruits, de la bière, etc.
Ecrivez pour catalogue et liste de prix à

C. P. FABIEN, Fabricant et Propriétaire

3167, rue Notre-Dame STE-CUNÉGONDE

Glacières pour familles, hôtels, etc., faites sur commande.

Le Prix courant. Montréal, 6 mars 1896, p. 216.
Source: <https://archive.org/details/lequincaillmaraou1896mont/page/216/mode/1up>.

*ingénieuse pour faire valoir la marchandise tout en la conservant. M. C. P. Fabien manufacture ces glacières au No 3167 de la rue Notre-Dame*²³.

En 1915, C.P. Fabien fabrique encore des glacières avec la patente Aubin.

*GLACIÈRES d'épicier avec châssis à coulisse «patente Aubin», dernière amélioration, 5 dimensions, C. P. Fabien, manufacturier, 31 ave. Ste-Cunégonde*²⁴.

En 1901²⁵, Moïse Aubin demeure à Sault-Sainte-Marie, en Ontario; il y est encore en 1911. Mais, il revient au Québec, car au recensement de 1921, il travaille à Trois-Rivières comme gardien de nuit au moulin à papier²⁶.

Moïse Aubin est décédé le 22 février 1944 à Trois-Rivières à l'âge de 90 ans et 6 mois; sa sépulture a lieu le 25 février 1944 à la paroisse Notre-Dame-des-Sept-Allégres, Trois-Rivières. Son épouse Philomène décédera à l'âge de 93 ans le 7 août 1950 à Lasalle, maintenant un arrondissement de Montréal.

21. Le Prix courant. Montréal, 7 septembre 1894, p. 12, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2746535>.

22. Le Prix courant. Montréal, 20 septembre 1895, p. 115, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2746590>.

23. Le Prix courant. Montréal, 18 mars 1898, p. 92, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2746721>.

24. La Presse. Montréal, jeudi 26 août 1915, p. 9, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3203113>.

25. Recensement 1901, Sault-Ste-Marie, Algoma, Ontario, <http://data2.collectionscanada.ca/1901/z/z001/jpg/z000049159.jpg>;
Recensement 1911, Sault-Ste-Marie, Algoma, <http://data2.collectionscanada.gc.ca/1911/jpg/e001978117.jpg>.

26. Recensement 1921. Trois-Rivières, Saint-Maurice, <https://central.bac-lac.gc.ca/.item/?app=Census1921&op=pdf&id=e003110583>.

NÉCROLOGE

Aux Trois-Rivières, le 22 février 1944, est décédé, à l'âge de 90 ans et 6 mois, M. Moïse Aubin, époux de Philomène Jubin.

Il laisse, pour pleurer sa perte, outre son épouse, ses fils, Moïse, Ernest, Joseph, Aimé et Armand; ses filles, Mmes Joseph Émond, Henri Henrichon, John B. Baxter, Hormisdas Lagacé; une soeur, Mme L. Rousseau, de Terrebonne; une belle-soeur, Mme L.-T. Aubin, de Montréal.

La dépouille mortelle est exposée à 1113, rue Ste-Cécile.

AUBIN — A Ville Lasalle, le 7 août 1950, à l'âge de 93 ans et 7 mois, est décédée Mme veuve Moïse-Cyrille Aubin, née Philomène Jubin, demeurant chez sa fille Mme J. W. Baxter, 7588 rue Edouard, Ville LaSalle. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 5551 rue Wellington, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du Sacré-Cœur où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Trois-Rivières, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 248-2

Avis de décès de Philomène Jubin.

Source: La Presse. Montréal, mardi 8 août 1950, p. 33.

<http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2959577>.

Avis de décès de Moïse Aubin.

Source: Le Nouvelliste. Trois-Rivières, mercredi, 23 février 1944, p. 7.

<http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3213115>.

La famille de Moïse Aubin et de Philomène Jubin dit Boisvert²⁷

1. Joseph **Moïse Cyrille** Isidore **Aubin**, né le 6 et baptisé le 7 août 1879 à Notre-Dame de Montréal, épouse Ida Blais²⁸, fille de Jean et Julia Matte, le 15 juin 1908 à la paroisse Précieux-Sang de Sault-Sainte-Marie, Ontario.
2. Télesphore Joseph **Ernest** Alexandre **Aubin**, né et baptisé le 22 janvier 1881 à Notre-Dame de Montréal, épouse Eugénie Châte²⁹, fille de Jean-Baptiste et Julie Brault, le 26 août 1908 à Sacré-Cœur, Winnipeg, Manitoba.
3. Joseph Thomas Victor **Aubin**, né le 28 et baptisé le 30 juillet 1882 à Notre-Dame de Montréal, épouse Agnès Lauzon, fille d'Anthime et Victoria Maheu, le 21 février 1916 à Saint-Ignace, Sault-Sainte-Marie, Ontario;

4. **Cécile Aubin**, née en septembre 1885 (selon le recensement 1911 pour Algoma West, Ontario³⁰), épouse Joseph Émond, fils de Joseph et Mary Miron, le 16 juin 1915 à Saint-Ignace, Sault-Sainte-Marie, Ontario.
5. Marie **Eugénie** Angéline **Aubin**, née et baptisée le 22 septembre 1886 à Sainte-Cunégonde, Montréal, épouse Henri Henrichon, fils de Venant et Azilda Poulette, le 9 décembre 1918 à Saint-Clément, Montréal.
6. Joseph **Aimé** Albert **Aubin**, né et baptisé le 10 octobre 1888 à Sainte-Cunégonde, Montréal, épouse Alma Carrière³¹, fille d'Adélard et Sophranie Lahaie, le 8 septembre 1917 à Cobalt, Timiskaming, Ontario.
7. Joseph Alphonse Adélard **Armand Aubin**, né le 13 et baptisé le 14 mai 1891 à Sainte-Cunégonde, Montréal, épouse Bernadette Tison³², fille d'Albert et Odila Bourassa, le 30 décembre 1947 à Notre-Dame-du-Saint-Rosaire, Montréal.

27. Sauf indications contraires, les renseignements sur les naissances, baptêmes et mariages des enfants proviennent du Fonds Drouin : Registres d'état civil et registres paroissiaux, 1621 à 1968 et *Ancestry*, ©2006-2015. Consulté le 8 mai 2022.

28. Mariage de Moïse-Cyrille Aubin et Ida Blais. Fonds Drouin, Registres d'état civil et registres paroissiaux, Ontario, Canada, 1621 à 1968. *Ancestry*, *Ancestry.com*, ©2006-2015. Consulté le 8 mai 2022.

29. Manitoba Vital Statistics Branch : <https://vitalstats.gov.mb.ca/Query.php>, registration number : 1908-003593; *Les Lambert en Nouvelle-France*, publié par l'Association des Lambert d'Amérique, Québec, 2006, t. 1, p. 422.

30. Cécile Aubin, Recensement 1911 – Ontario/Algoma-West/28 Sault Ste-Marie, p. 17, <http://automatedgenealogy.com/census11/View.jsp?id=79332&highlight=33&desc=1911+Census+of+Canada+page+containing+Cecile+Aubin>.

31. Mariage d'Aimé Aubin et Alma Carrière, le 8 septembre 1917 à Cobalt, Timiskaming. Mariages, Ontario, Canada, 1826 à 1938. *Ancestry*, *Ancestry.com*, ©2006-2015. Consulté le 8 mai 2022.

32. *BMS2000*: recherche généalogique en ligne, version 25, ©2022, www.bms2000.org/.

8. Marie Jeanne Cécile **Agnès Aubin**, née en juin 1893 (selon le recensement de 1911 pour Algoma West, Ontario³³), épouse en premières noces Adolphe Labelle, fils d'Adolphe et Albina Cantin, le 19 mai 1921 à Notre-Dame, Ottawa, puis en secondes noces, John William Baxter, veuf de Mabel Casbourne, le 25 avril 1929 à Marie-Reine-du-Monde, Montréal.

9. Marie Juliette **Anna Ernestine Aubin**, née le 23 et baptisée le 25 août 1895 à Saint-Faustin, Terrebonne, épouse Hormisdas Lagacé, fils de Henri et Laurette Papillon, le 17 septembre 1917 à Saint-Ignace, Sault-Sainte-Marie, Ontario.

33. Agnès Aubin, Recensement 1911 – Ontario/Algoma-West/28 Sault Ste-Marie, p. 17, <http://automatedgenealogy.com/census11/View.jsp?id=79332&highlight=37&desc=1911+Census+of+Canada+page+containing+Agnes+Aubin>.

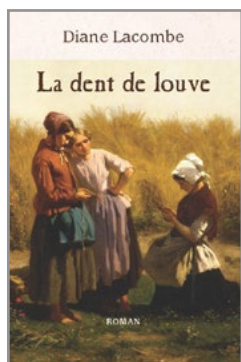
ASCENDANCE DE MOYSE AUBIN

Prénom et nom	Lieu et date du mariage	Prénom et nom du conjoint (Prénom du père ; nom de la mère)
8^e génération		
Moyse Aubin	Montréal (Notre-Dame) 2 juillet 1878	Philomène Jubin dit Boisvert (Cyrille ; Philomène Jacotel)
7^e génération		
Moïse Aubin	Saint-Hermas, Deux-Montagnes 6 mai 1839	Marguerite Papineau (Jean-Marie ; Charlotte Gagné)
6^e génération		
François Aubin	Montréal (Sault-au-Récollet) 14 février 1803	Marie Josephte Valade (Étienne ; Catherine Labelle)
5^e génération		
Jean Aubin	Montréal (Notre-Dame) 18 août 1766	Catherine Lemay (Joseph ; Marie Madeleine Dubay)
4^e génération		
Jean Baptiste Lambert dit Champagne	Saint-Nicholas 6 octobre 1738	Marie Marguerite Boucher (François ; Thérèse Lemariel)
3^e génération		
Jean Aubin Lambert dit Champagne	ct notaire Laneuville 17 novembre 1706	Marie Anne Houde (Jean-Baptiste ; Anne Rouleau)
2^e génération		
Aubin Lambert dit Champagne	Québec (Notre-Dame) 29 septembre 1670	Élisabeth Aubert (Michel ; Jeanne Aubert)
1^{re} génération		
Odard Lambert	Tourouvre (Saint-Aubin)	Jacqueline Feuillard (David ; Catherine Navarme))

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :
edith.champagne@sympatico.ca



Nos membres publient



LACOMBE, Diane. *La dent de louve*, Montréal, Éditions Laurent Lavigne, 2023, 175 p.

La dent de louve est une fiction historique. Elle dépeint l'histoire d'une famille par le biais des récits de quatre sœurs, sur le territoire de Saint-Michel-de-Bellechasse entre 1688 et 1698. Ces filles ont grandi dans une société qui se redéfinissait.

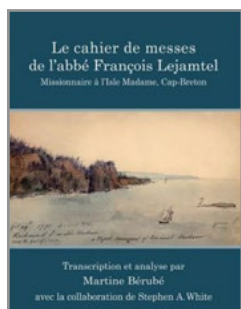
C'est la vie de ce temps que racontent les filles Balan dit Lacombe, héritières du legs matriarcal de Renée Biret.

Les pionniers nommés sont les Bacquet dit Lamontagne, les Bissonnette, les Boissel, les Brias dit Latreille, les Corriveau, les Davenne, les Dussault, les Gaboury, les Gautron, les Mailloux, les Patry et les Vandet.

On doit à Diane Lacombe la trilogie de *Mallaig*, *Pierre et Renée – Un destin en Nouvelle-France* et *Enquête chez les Filles du roi*.

En vente chez Bouquinbec : <https://boutique.bouquinbec.ca/la-dent-de-louve.html>.

Version papier: 21,95 \$ + frais de livraison. Version numérique: 12,95 \$.

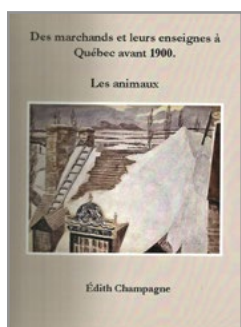


BÉRUBÉ, Martine, avec la collab. de Stephen A. WHITE. *Le cahier de messes de l'abbé François Lejamtel, missionnaire à l'Isle Madame, Cap-Breton*, Lévis, Québec, 2023, 208 p.

Conservé au Centre d'Archives régionales, Séminaire de Nicolet, *Le cahier de messes de l'abbé François Lejamtel* a permis de recenser 273 chefs de famille, de reconstituer plus de 80 mariages et d'identifier 130 personnes décédées avant ou entre 1796 et 1802 à l'Isle Madame, Cap-Breton, de même qu'à Pomquet, Tracadie, Havre Boucher, Chéticamp, Margaree et aux Îles-de-la-Madeleine.

Disponible à : infolejamtel@gmail.com ; 29,95 \$ + frais de livraison.

et <https://www.leslibraires.ca/livres/le-cahier-de-messes-de-l-martine-berube-9782982149601.html>



CHAMPAGNE, Édith. *Des marchands et leurs enseignes à Québec avant 1900 – Les animaux*, 2020, 135 p. (à compte d'auteure).

Premier d'une série, ce livre répertorie des enseignes avec des animaux publiées dans les journaux de Québec avant 1900. Qui sont ces marchands, épiciers ou aubergistes et quelles enseignes ont-ils utilisées pour attirer les clients? Découvrez la vie de ces commerçants avec des petits moments de leur histoire, des anecdotes, des moments tristes ou plus amusants.

En vente chez l'auteure : edith.champagne@sympatico.ca.

Prix: 20 \$ + frais de livraison.



Généalogie et génétique vues de France

Pierre Le Clercq, président de la Société généalogique de l'Yonne

Pierre Le Clercq est né en 1949 à Auxerre. Après treize années d'études de langues à la Sorbonne, il est employé à l'ambassade d'Allemagne à Paris. Il occupe ses loisirs à des travaux généalogiques dès 1980, s'intéressant entre autres sujets aux pionniers canadiens originaires de l'Yonne. En 2009, il devient trésorier de l'Académie internationale de généalogie, puis, en 2015, président de la Société généalogique de l'Yonne, fondée en 1981. Il est l'auteur d'un ouvrage en huit volumes intitulé *Les Auxerrois d'avant 1600*. Il tient son propre site : esgeaihygrecq.jimdo.com.

Cet article a déjà été publié en décembre 2021 dans le n° 172 de la revue bourguignonne *Nos Ancêtres et Nous*, et l'épilogue en fin d'article a été publié dans le supplément icaunais *Généa-89* du n° 174 de cette même revue.

Le 12 décembre 2020, la Fédération française de généalogie a organisé, sur Internet, un colloque virtuel sur la génétique et la généalogie, en partenariat avec les Archives diplomatiques et le ministère des Affaires étrangères. Ce thème dépasse en effet largement les frontières hexagonales, puisque les familles du monde entier, sur le plan génétique, s'inscrivent toutes, sans la moindre exception, dans le long cheminement de l'humanité, de son vieux berceau africain jusqu'aux recoins les plus reculés de la petite planète bleue où nous sommes tous confinés. La généalogie nous enracine dans plusieurs terroirs, voire plusieurs pays, mais la génétique finit par nous déraciner de nos chaumières ancestrales, implantées çà et là, pour réunir tous les êtres humains, de toutes les contrées et de toutes les époques, dans deux immenses arbres génétiques universels, remontant l'un à Ève et l'autre à Adam.

Deux sciences séparées, mais imbriquées

C'est ce paradoxe entre enracinement par la généalogie et déracinement par la génétique qui m'a vite incité à participer, comme conférencier distanciel, à l'ambitieux colloque virtuel proposé par la Fédération française le 12 décembre 2020. Ma conférence préenregistrée, qu'il est toujours possible de visionner sur *YouTube*, s'intitule : «Génétique et généalogie, deux sciences séparées, mais imbriquées»¹. Il m'a semblé opportun d'en proposer une version écrite détaillée, à la requête expresse du conseil d'administration de l'Union généalogique de Bourgogne, puisque la génétique semble attirer de plus en plus les généalogistes de par le monde. Mon propos, en fait, est de montrer en quoi la génétique peut bien évidemment contribuer à prolonger une remontée généalogique, mais aussi de souligner qu'une lignée généalogique est avant tout le produit d'une histoire familiale particulière, où les gènes peuvent, parfois, ne jouer aucun rôle.

Un généalogiste averti, qui serait tenté de parachever ses travaux par des données génétiques, doit toujours garder à l'esprit que la génétique et la généalogie sont deux sciences séparées :

- la **génétique** est une science **exacte** qui décrit le mécanisme de la rencontre des gènes ;
- la **généalogie** est une science **humaine** qui raconte l'histoire de la rencontre des **gens**.

La généalogie ne porte donc pas sur les mêmes objets que la génétique : les gens sont certes les avatars naturels d'une combinaison aléatoire de gènes, mais ils sont aussi les produits culturels d'une alliance furtive ou à long terme de deux individus, ceci dans un contexte social déterminant. La généalogie est effectivement une science distincte de la génétique, qui partage toutefois avec elle le fait qu'il s'agit d'une discipline rigoureuse, mise au service de l'érudition. La généalogie n'est pas, en effet, une simple activité récréative, futile et dérisoire. Elle n'est pas non plus une pratique égocentrique, puisqu'en fait elle consiste à partir à la découverte d'autrui : elle noue des liens avec des cousins et cousines encore en vie, des ancêtres et collatéraux disparus, dans leurs diversités géographique, historique, linguistique, sociale, politique, philosophique et comportementale faisant d'eux tous des êtres bien différenciés, présentant des facettes multiples de l'humanité. Un généalogiste est un explorateur du genre humain.

D'aucuns prétendent que la généalogie ne serait qu'une science auxiliaire de l'histoire. Les textes les plus anciens produits par diverses civilisations du passé, où sont relatées les péripéties concernant des familles et des dynasties, montrent clairement que la généalogie est la science **mère** de l'histoire et de la littérature. On a inventé l'écriture pour deux raisons principales : établir des comptes et raconter l'histoire des gens remarquables dans leur environnement familial. Tous les personnages figurant dans les sagas islandaises, par exemple, où se côtoient harmonieusement histoire et littérature, sont inscrits

1. <https://www.youtube.com/watch?v=vm5yPjgtwWg>.

dans leurs arbres généalogiques respectifs. La Bible narre l'histoire d'Abraham et de sa descendance, puis rattache Jésus-Christ à la dynastie des rois d'Israël, au sein de l'arbre de Jessé. Quant à l'histoire de France, elle commence par des écrits détaillant les faits et gestes de Clovis et des Mérovingiens, et le même modèle de récit dynastique inaugure l'histoire nationale des autres pays en Europe.

La généalogie bien comprise ne se résume pas à accumuler des dates et des lieux. Son véritable propos est de redonner vie à tous nos ancêtres et devanciers, sur la base de divers documents sortant des sentiers battus empruntés par la multitude des chercheurs du dimanche. Un généalogiste sérieux ne se contente pas de ce qu'il peut glaner en ligne, dans son fauteuil. Il sort résolument de chez lui et fréquente les dépôts d'archives, au contact des doctes archivistes formés pour l'orienter, ceci afin d'exploiter tout un faisceau de données nouvelles qui pullulent dans les liasses notariées, les papiers judiciaires, les registres comptables, les chartes d'affranchissement et autres objets archivés dont la numérisation n'est pas encore envisagée. Un généalogiste chevronné est un voyageur et un biographe.

Si la génétique et la généalogie sont deux sciences séparées, ne racontant point la même chose, ces deux disciplines n'en sont pas moins imbriquées. Toutes deux, en effet, s'intéressent aux mêmes sujets d'étude : les couples, les générations, ainsi que la transmission d'une génération à l'autre. Elles diffèrent cependant, de façon radicale, quant au mode de transmission des éléments génétiques naturels, d'une part, et des particularités généalogiques culturelles, d'autre part : la transmission des gènes est régie par le hasard, tandis que celle de la position sociale des individus est déterminée, dans la plupart des cas, par la petite histoire des familles dans la grande histoire des peuples. Bref, si les règles génétiques de la procréation sont universelles, fondées sur une loterie mécanique commune à tous les êtres vivants, les facteurs généalogiques de la formation plus ou moins longue d'un couple sont toujours circonstanciels. Un couple humain est soumis non seulement aux aléas de la vie, comme les guerres, les pandémies, mais aussi à des principes familiaux, des obligations communautaires et des lois nationales qui font ou défont des unions, agréées ou jugées illicites. Un généalogiste s'intéresse donc aux circonstances.

L'exemple concret de ma propre famille

Je suis né le dimanche 13 mars 1949 à Auxerre. J'avais à ma naissance jusqu'à treize ascendants encore en vie, sur quatre générations : mes deux parents, trois grands-parents sur quatre (l'un de mes deux grands-pères avait été assassiné dans sa ferme le 25 août 1944), sept arrière-grands-parents sur huit et une trisaïeule nommée Amélie Martin. Étant le tout premier enfant né à la cinquième génération, dans ma famille paternelle, on a tenu à immortaliser l'événement par une photographie prise devant la maison de ma trisaïeule, le 13 avril 1949 à Melun, alors que je venais d'atteindre l'âge d'un mois.

Il s'agit d'une photographie à caractère résolument généalogique. On m'y voit, âgé d'un mois, dans les bras de mon père

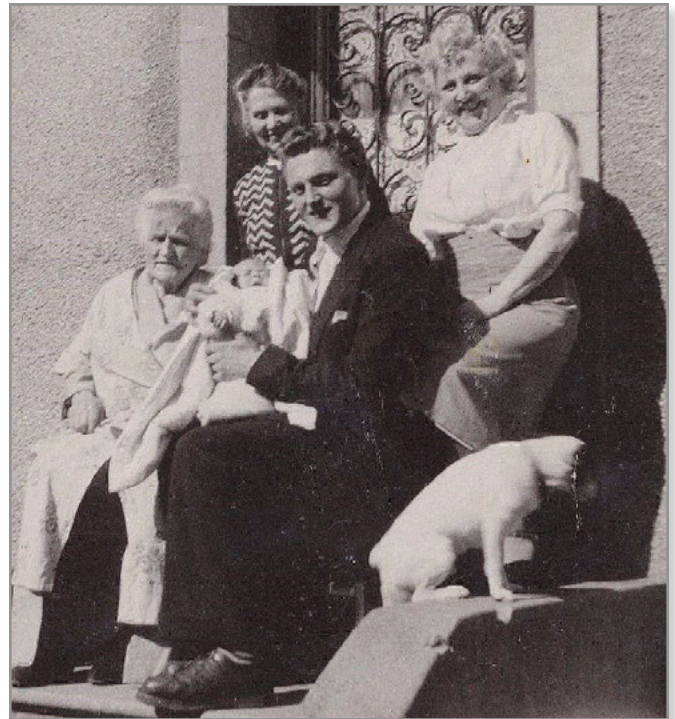


Figure 1. Cinq générations.

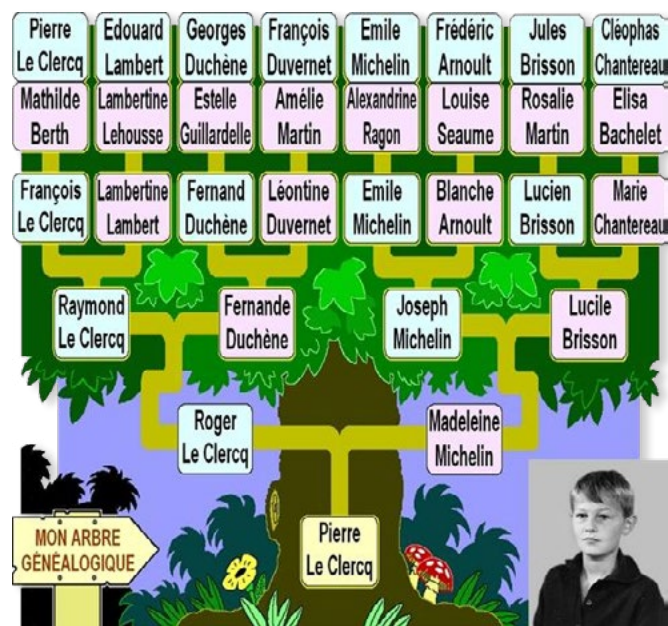
Photo fournie par l'auteur.

Roger Le Clercq, âgé de 25 ans, entouré de sa mère Fernande Duchène, âgée de 44 ans, de sa grand-mère maternelle Léontine Duvernet, âgée de 61 ans, et de la mère de celle-ci, Amélie Martin, âgée de 86 ans. Cette photographie familiale montrant cinq générations (**Figure 1**) a largement contribué à éveiller en moi un goût prononcé pour la généalogie, pour l'histoire de ma famille d'abord, dès l'âge de 12 ans, et plus tard pour celle d'autres familles.

J'ai eu la chance de naître dans un environnement familial étoffé et accueillant, où les gens se fréquentaient souvent à l'occasion de visites, de fêtes de famille. Cela m'a donné l'occasion d'interroger mes proches sur les liens généalogiques qui m'unissaient à eux, afin de me positionner dans tout mon entourage : j'ai très vite dressé l'arbre généalogique me reliant à mes parents, mes grands-parents et arrière-grands-parents, ainsi qu'à mes grands-oncles et grand-tantes, mes oncles et mes tantes, mes cousins et cousines, mes petits-cousins et petites-cousines. Au sommet de ce bel édifice figurait aussi ma trisaïeule Amélie Martin, dont j'ai pu garder le souvenir puisque j'avais déjà 5½ ans quand elle est décédée. C'est elle qui m'a donné l'envie de découvrir tous les autres membres de sa génération.

En interrogeant mes arrière-grands-parents, j'ai pu recueillir des renseignements sur leurs propres parents et grands-parents. Dès l'âge de 12 ans, j'avais pu ainsi déployer mes trente-deux quartiers d'ascendance. Je connaissais tous les noms et prénoms de soixante-deux ascendants, formant trente et un couples, de mes parents jusqu'à mes trente-deux quadrisaïeux. Il n'y avait encore aucune date, ni même de lieux, mais la structure était déjà là, prête à être complétée le moment venu.

Voici donc l'arbre généalogique ainsi obtenu, où pour simplifier la démonstration ne figurent que mes seize premiers quartiers :



Cet arbre généalogique succinct est longtemps resté en l'état. Il avait été élaboré au seul contact de mes proches et mes longues études universitaires m'en ont détourné. Il a fallu que j'entre dans la vie professionnelle pour m'y intéresser de nouveau, à partir de 1981, cette fois au contact étroit des archives publiques et au sein de la Société généalogique de l'Yonne qui venait tout juste d'être fondée. Je suis passé ainsi de 62 ascendants à 1335, et de 31 couples d'ascendants à 771, avec les dates, les lieux et de nombreuses notes puisées, entre autres documents, dans les minutes des notaires.

Mes origines géographiques sont diverses. Par ma mère, qui a vu le jour dans l'Yonne, je m'enracine très profondément dans cette circonscription bourguignonne, essentiellement dans deux petites localités : à Lindry par mes trois arrière-grands-parents Émile Michelin, Lucien Brisson et Marie Chantereau, ainsi qu'à Étais-la-Sauvin par mon arrière-grand-mère Blanche Arnoult. Du côté de mon père, je m'enracine dans les Flandres belges à partir de son bisaïeul Pierre Le Clercq, dont je porte le nom, en Wallonie à partir de sa grand-mère Lambertine Lambert, dans les Ardennes à partir de ses deux arrière-grands-parents Georges Duchène et Estelle Guillardelle, dans la Creuse à partir de son bisaïeul François Duvernet, et dans l'Allier à partir de sa bisaïeule Amélie Martin. Pour développer cet arbre généalogique, il m'a fallu beaucoup voyager, préférant passer mes vacances dans différents dépôts d'archives en France et en Belgique, plutôt que de perdre mon temps à me faire rôtir la peau sur une plage andalouse.

Ce sont les couples qui bâtissent, façonnent un arbre généalogique. Ils produisent en même temps, sans en avoir vraiment l'intention, un arbre génétique qui, en règle générale, se confond avec l'arbre généalogique dans lequel ils s'inscrivent. Un arbre généalogique se distingue d'un arbre génétique en ceci qu'il s'est formé par une succession de circonstances qui,

à chaque génération, ont présidé à la rencontre de chaque couple. Ce sont ces circonstances, multiples et variées, familiales, nationales et internationales, qui font naître les enfants, qui les font tous exister en chair et en os. Deux questions viennent ordinairement à l'esprit des jeunes enfants lorsqu'ils interrogent leurs parents : comment vous êtes-vous rencontrés, puis comment avez-vous donc fait pour me fabriquer ? La première question est généalogique. La seconde est génétique. Je n'ai pas manqué de poser ces deux questions existentielles à mes parents dans mon enfance. J'ai longtemps été satisfait par la réponse génétique faisant intervenir une cigogne, mais j'ai été interloqué par la réponse, d'ordre généalogique, qui m'a fait prendre conscience qu'il s'en était fallu de peu pour que mes parents ne fissent point connaissance. Sans leur rencontre, je n'aurais pas pu exister.

Si une naissance est aléatoire sur le plan génétique, elle est toujours circonstancielle sur le plan généalogique. Mes parents, Roger Le Clercq et Madeleine Michelin, se sont mariés à Auxerre le 9 août 1947, à une époque où de nombreux couples se sont unis en Europe dans la liesse de l'après-guerre. Ma naissance en 1949 s'inscrivait donc dans la petite histoire de deux familles, que la Seconde Guerre mondiale avait relativement épargnées, et dans la grande histoire des peuples qui, après le conflit, ont pansé leurs plaies en multipliant les unions matrimoniales et la conception de nouveau-nés. Je suis en effet l'un des nombreux produits d'une circonstance internationale bien spécifique, à savoir l'explosion des naissances que l'on a constatée partout sur le continent européen, voire ailleurs. Je suis ainsi ce qu'il est convenu d'appeler un *baby-boomer*, devenu à présent un *papy-boomer* à la retraite.

L'impact de la petite histoire des familles

Les circonstances qui permettent à un couple de se former se regroupent, pour simplifier, en deux grandes catégories : celles qui relèvent de la petite histoire des familles et celles qui s'inscrivent dans la grande histoire des peuples. C'est d'abord en interrogeant ses proches que l'on accède à la petite histoire des familles. On découvre ainsi les circonstances, se réduisant parfois à de simples anecdotes, qui ont ouvert les portes à la formation des couples figurant dans notre ascendance la plus immédiate, donc à notre existence bien concrète. Pour illustrer ce propos, reprenons l'exemple bien précis de ma propre famille, puisque c'est la seule pour laquelle j'ai pu collecter de nombreux renseignements intimes. Je commencerai par les anecdotes concernant mes parents.

Ces circonstances qui ont ouvert la voie au premier contact entre mes parents n'ont pas suffi à me faire naître. Pour pouvoir se marier dans des conditions harmonieuses, il fallait préalablement que mon père et ma mère obtinssent l'approbation de ceux qui les avaient élevés. Ma mère, selon ses dires, ne serait jamais allée à l'encontre de la volonté de sa propre mère. Elle avait déjà renoncé aux avances énamourées d'un autre prétendant, qui aux yeux de sa mère avait deux gros défauts : il était tuberculeux et était surtout le fils unique d'un directeur de banque, bien trop argenté pour s'allier équitablement à une



Voici les circonstances, anecdotiques, qui ont permis à mes parents de se rencontrer! En 1946, ma mère voulait aller à la piscine. Sa cousine lui a suggéré d'aller plutôt avec elle au bal. Grâce à sa cousine, qui s'appelait Louissette Pourrain et à qui j'adresse tous mes remerciements, ma mère a fini par renoncer à la piscine pour aller danser. Au bal se trouvait un grand blond qui, de loin, dévisagea longuement les deux jeunes filles dès leur arrivée. À qui était donc destiné ce long regard insistant? Pour en avoir le cœur net, puisque le grand blond avait du charme, ma mère et sa cousine décidèrent de se séparer. Le regard bleu du grand blond pouvait ainsi choisir entre la brune, ma mère, et la blonde, sa cousine. Ce fut la brune qui épousa mon père. Si ce dernier avait invité la blonde à danser, je ne serais pas né. Ma mère aurait eu d'autres enfants et mon père aussi, avec d'autres partenaires.

Je suis donc un rescapé. Ma vie n'a tenu qu'à un fil, en fonction des réponses apportées à ces questions: la piscine ou le bal, la brune ou la blonde? J'existe à la place de quelqu'un d'autre, qui aurait bien pu voir le jour si ma mère avait été à la piscine plutôt qu'au bal, ou si mon père avait préféré courtiser la blonde.

famille d'origine paysanne plus modeste. Avant de prodiguer son consentement aux épousailles de mes parents, ma grand-mère maternelle a mené son enquête: elle s'est assurée que mon père et sa famille étaient en bonne santé, et elle a mesuré discrètement la longueur sur rue de la boutique de mon grand-père paternel, à Auxerre, pour calculer que la part revenant à mon père, c'est-à-dire un quart puisque mon père était l'aîné d'une fratrie de quatre enfants, équivalait à la moitié environ de ce qu'elle possédait en terres agricoles, sachant qu'elle avait une autre fille à placer. Je suis donc le fruit d'un méticuleux calcul paysan.

Du côté de ma famille paternelle, ma mère arrivait au bon moment. Mon père, fils unique jusqu'à l'âge de neuf ans, avait eu une enfance difficile, fuyant par deux fois pour fuir les brusques colères de son père et la belle indifférence de sa mère, mais aussi ses échecs scolaires répétés. La première fugue l'avait mené jusqu'à Melun. La seconde eut lieu au retour de l'Exode, alors qu'il venait d'avoir quinze ans. Parti d'Auxerre le 19 août 1940, il n'a été retrouvé par la police que le 26 septembre suivant, à Saint-Malo où en temps de paix il avait passé de belles vacances avec son grand-oncle maternel Émile Duvernet et l'épouse de celui-ci. Pour survivre durant sa fuite, après avoir épuisé tout l'argent qu'il avait dérobé dans la caisse professionnelle de son père, il s'était mis sans remords à voler les portefeuilles des soldats allemands, partis se baigner en laissant négligemment leurs uniformes sur la plage. Il a ensuite été réfractaire au «Service du travail obligatoire» instauré en 1942 par le gouvernement de Vichy, allant se cacher durant un an à Lille, en 1943, chez ses deux grands-parents paternels François Le Clercq et Lambertine Lambert. Il est entré dans la Résistance en janvier 1944, puis, malgré les réticences de son père, il s'est engagé dans l'armée française en

septembre 1944, pour toute la durée de la guerre. Lorsqu'il a rencontré ma mère, en 1946, il servait dans les troupes d'occupation en Allemagne. Il y avait fait la connaissance d'une soldate alsacienne de dix ans son aînée, au grand dam de ses parents qui, outre la différence d'âge, reprochèrent à cette bien-aimée le fait qu'elle n'avait aucune attache dans l'Yonne, risquant ainsi d'éloigner leur fils d'Auxerre et de l'entreprise familiale où mon père devait un jour succéder à son propre père. C'est la raison pour laquelle, lors d'une permission militaire à Auxerre, mon père s'est rendu au bal, incité en cela par ses parents qui espéraient tous deux un miracle.

Ma mère a été accueillie à bras ouverts par les parents de mon père. Je suis donc le produit d'une belle alliance chaleureusement agréée par mes trois grands-parents survivants, qui ont tous œuvré pour évincer une soldate trop âgée et exotique et un bourgeois tuberculeux. Cette éviction était nécessaire pour que ma naissance intervînt. Il convient cependant d'ajouter une autre circonstance, indispensable elle aussi à ma venue au monde: l'unité de lieu, comme au théâtre. En effet, mes parents n'ont pu se rencontrer à Auxerre, en 1946, que parce qu'ils avaient, l'un comme l'autre, des liens particuliers avec cette ville. La question qui se pose alors est la suivante: comment mon père, né le 29 juillet 1925 à Lille, dans le Nord, a-t-il pu se retrouver en 1946 sur une piste de danse à Auxerre, avec ma mère qui avait vu le jour le 3 août 1927 à Lindry, dans l'Yonne? Comment une Bourguignonne a-t-elle pu rencontrer un Flamand?

La petite commune rurale de Lindry est située à une douzaine de kilomètres à peine à l'ouest d'Auxerre. Mais ma mère a été élevée à Étais-la-Sauvin, autre commune rurale située à une bonne quarantaine de kilomètres au sud de la ville, juste à côté de la Nièvre. Une circonstance particulière, relevant

de la petite histoire des familles, a fini cependant par fixer ma mère à Auxerre: en 1939, peu avant le début de la Seconde Guerre mondiale, sa propre mère, Lucile Brisson, s'est séparée de son mari et a pu trouver du travail à Auxerre comme lingère à l'hôpital psychiatrique. La cause de cette séparation? Le mari en question, Joseph Michelin, mon aïeul maternel, avait osé vendre cinq vaches sans l'accord de sa conjointe pour rembourser une dette de bistro. C'était la goutte qui avait fait déborder le vase! Ces cinq vaches font partie, elles aussi, des circonstances qui ont préparé ma venue au monde. Après la séparation de ses parents, ma mère fut d'abord envoyée en pension pendant deux ans en la petite ville de Vézelay, dans une école religieuse, puis elle fut mise en apprentissage à Auxerre pour y apprendre le métier de couturière. Elle y est restée après l'assassinat de son père, le 25 août 1944 à États-la-Sauvin, victime de la vague de règlements de compte, sordides et impunis, qui a déferlé sur la France à la Libération. Le meurtrier serait un ouvrier agricole convoitant une belle Polonaise, devenue l'amie très intime de mon aïeul.

Mon père s'est installé à Auxerre avec ses parents en juillet 1936. Il avait d'abord vécu à Lille, où son père avait trouvé un poste d'ingénieur civil à l'entreprise Domézon, spécialisée dans le chauffage central et les installations sanitaires, le conditionnement de l'air et la fumisterie. Il avait ensuite séjourné à Longwy, où son père avait été nommé directeur d'agence de ladite entreprise Domézon. Cette situation déplaisait à ma grand-mère paternelle, Fernande Duchène, qui ambitionnait pour son conjoint, Raymond Le Clercq, une carrière à son propre compte. Mon grand-père paternel a fini par céder. Comme il ne pouvait pas fonder sa propre affaire à Lille, Longwy ou Paris, où l'entreprise Domézon était implantée, il a choisi de s'établir finalement à Auxerre, où son épouse avait un oncle maternel, Célestin Duvernet, qui travaillait déjà sur place comme entrepreneur en maçonnerie. Ce choix très judicieux lui permettait de s'appuyer sur tout le réseau professionnel développé à Auxerre par l'oncle maternel en question dans la construction immobilière. C'est grâce à cet oncle providentiel que fut fondée à Auxerre, en 1936, l'entreprise Le Clercq, spécialisée dans le chauffage central, la plomberie et le sanitaire. C'est grâce à lui que mon père a pu rencontrer ma mère.

Je ne sais pas pourquoi ledit Célestin Duvernet s'était installé à Auxerre durant les Années folles. Son père, mon trisaïeul François Duvernet, était un maçon de la Creuse qui avait fini par créer à Melun sa propre entreprise de maçonnerie. Son fils Célestin Duvernet a suivi la même voie professionnelle ailleurs, cette fois dans le chef-lieu département de l'Yonne. Je suis donc le produit de la diaspora des maçons de la Creuse, qui relève déjà de la grande histoire des peuples.

L'impact de la grande histoire des peuples

Plusieurs régions rurales de France ont été les berceaux de différentes diasporas professionnelles. Outre celle des maçons de la Creuse, dont je suis l'un des avatars, on connaît celle des sabotiers de l'Allier, des ramoneurs de Savoie, des scieurs de long du Forez, des nourrices du Morvan. Ces déplacements massifs de population se sont soldés par des mariages dans d'autres territoires. C'est ce phénomène migratoire saisonnier qui constitue l'une des circonstances expliquant pourquoi mon trisaïeul François Duvernet, né le 25 novembre 1854 à Reterre, dans la Creuse, est parti se marier avec ma trisaïeule Amélie Martin le 3 juillet 1880 à Montvicq, dans l'Allier. C'est lui qui est allé à la rencontre de sa conjointe, puisqu'elle était née justement à Montvicq, le 17 septembre 1862. Il a croisé sa route en tant que maçon.

La généalogie consiste toujours à sortir de soi-même pour s'intéresser à autrui. En plus de mes propres aïeux, je suis donc parti aussi à la découverte de plusieurs types de migrants: les protestants ayant dû quitter l'Yonne, les sabotiers de La Prugne établis dans l'Yonne, les habitants de l'Yonne partis au Canada, les Wallons implantés en Suède au XVII^e siècle, les pionniers wallons et scandinaves en Amérique du Nord, les soldats alsaciens du régiment Royal-Suédois en France. Tous ces mouvements divers à travers le monde, ou à des échelles plus réduites, sont autant de circonstances majeures qui créent et propagent des lignées spécifiques. Il y a les enfants des protestants expatriés, les enfants des migrants professionnels, les enfants de l'expansion coloniale européenne, ainsi que les enfants des victimes asservies, surtout africaines, de cette même expansion coloniale. Le brassage inéluctable des populations engendré par chacun de ces différents mouvements migratoires, consentis ou imposés, a fait naître des nourrissons qui n'auraient jamais pu voir le jour en d'autres circonstances. Si les cartes matrimoniales n'avaient pas été redistribuées de cette façon, d'autres enfants potentiels seraient nés, qui auraient été élevés par d'autres couples parentaux.

• L'expansion coloniale française:

Il s'agit probablement de la circonstance internationale qui a eu le plus d'impact sur la composition des familles et leur épanouissement à l'étranger. Les quelque sept mille Français qui étaient implantés en Nouvelle-France en 1680 ont engendré, en grande partie, les huit millions de Québécois qui peuplent actuellement le Canada. La population française s'est donc multipliée en Amérique du Nord par mille deux cents, en trois siècles et demi, alors qu'elle n'a fait que tripler en Europe de l'Ouest durant la même période. On peut donc estimer à cent soixante-dix mille le nombre des Québécois



qui, de nos jours, descendent des quarante-cinq ressortissants de l'Yonne ayant émigré au Canada au XVII^e siècle.

Parmi les pionniers originaires de l'Yonne, on peut citer l'exemple concret de Françoise Paris, baptisée le 25 juin 1653 en l'église Saint-Pierre-le-Rond, à Sens, qui, le 11 septembre 1673, en l'église Notre-Dame à Québec, épousa un colon nommé Pierre Petitclerc, qui avait été baptisé le 8 février 1638 en l'église Saint-Sennery, ceci à Pleumartin dans la Vienne. Les onze enfants qui naquirent de cette union entre deux parents venus de régions fort éloignées l'une de l'autre en France sont les fruits d'un vaste brassage de populations, qui était alors la norme au Canada, mais l'exception en France. Leurs descendants sont tous tributaires de la décision prise en 1663, par le roi Louis XIV, d'envoyer un certain nombre de Françaises en Amérique du Nord pour y peupler sa colonie. Cette circonstance a produit son lot de naissances.

L'expansion coloniale française, de 1604 à 1763 puis de 1830 à 1962, s'est faite aux dépens des Amérindiens au Canada et au détriment des Africains, transplantés de force aux Antilles pour y servir d'esclaves. Elle a pris fin peu après la Seconde Guerre mondiale avec la politique de décolonisation. Cette nouvelle donne a provoqué le rapatriement en France d'un million de colons français d'Algérie, chassés à jamais de leur terre natale. Dispersés sur tout le territoire métropolitain, ils n'ont eu d'autre alternative que de se mêler massivement à la population locale. Il s'agit, là aussi, d'une circonstance particulière relevant de la grande histoire des peuples, qui a provoqué en France des naissances spécifiques. Un neveu et une nièce, au sein de ma propre famille, ont pour grand-mère maternelle une rapatriée d'Algérie. Tous deux doivent leur existence bien concrète à la reprise de l'expansion coloniale française en 1830, entamée par Louis-Philippe, roi des Français, puis à la décolonisation de 1962, initiée par le général de Gaulle.

- *L'exode des protestants français :*

L'apparition du protestantisme en Europe, en 1517, a été une circonstance déterminante qui a créé une profonde scission au sein des populations, générant des guerres sur le continent européen et poussant un grand nombre de protestants à l'expatriation. L'émigration contrainte des protestants français s'est faite en trois grandes vagues : lors des persécutions ordonnées par les rois François I^{er} et Henri II de 1535 à 1559, après le massacre de la Saint-Barthélemy perpétré par le roi Charles IX en 1572, et enfin après la révocation de l'édit de Nantes par le roi Louis XIV, en 1685. Ces trois vagues ont contribué à vider la France d'une partie de ses forces vives au profit de pays voisins comme la Suisse, l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Angleterre, voire le Danemark et la Suède. Le brassage des protestants français à l'étranger s'est traduit par

la naissance de nombreux enfants, engendrés par toutes les persécutions subies en France.

On peut donner l'exemple d'un pelletier protestant nommé Ogier Monot, né vers 1529 à Tonnerre dans l'Yonne, qui dut partir se réfugier en Suisse où le 2 janvier 1559 il se fit enregistrer officiellement comme habitant de Genève. Il se maria trois fois en l'église de Saint-Pierre à Genève. En premières noces, en effet, il épousa le 7 mai 1564 Jeanne Larbilleur, qui lui donna quatre enfants de 1566 à 1570. En deuxièmes noces, il épousa le 28 mars 1574 Jeanne Gardiolle, qui lui donna six autres enfants de 1575 à 1587. Et enfin, en troisièmes noces, il épousa le 10 décembre 1587 Marguerite Descomtes, laquelle ne lui donna aucun enfant². En 1584, il vivait en la rue de la Poissonnerie à Genève. Il mourut dans cette ville suisse le 22 décembre 1589³. Lors de son décès, le chef suprême de l'Église réformée en Europe était l'austère théologien Théodore de Bèze, et ce, depuis le décès de Jean Calvin en 1564. Ce nouveau chef religieux, qui s'était marié à Genève avec Claudine Denosse le 11 novembre 1548, puis avec Catherine Plan le 18 août 1588, était né le 24 juin 1519 à Vézelay, dans l'Yonne. Il mourut à Genève le 13 octobre 1605.

On peut donner aussi l'exemple de Marie Thouvois. Originaire de la ville de Vendôme, dans le Loir-et-Cher, où les protestants avaient alors un prêche, elle avait épousé en premières noces Théodore Guillaumot de La Bergerie, conseiller et secrétaire ordinaire du prince de Condé, qui appartenait à la communauté protestante du village de Vault-de-Lugny, dans l'Yonne. En secondes noces, elle avait épousé ensuite le pasteur Étienne Jordan, né vers 1620 au hameau des Traverses à Pragela, situé dans le Piémont en Italie, qui après avoir dirigé la communauté protestante d'Arnay-le-Duc, en Côte-d'Or, avait été muté à Vault-de-Lugny. Cette seconde union avait été scellée par un contrat de mariage signé le 1^{er} janvier 1668, à Avallon⁴. Marie Thouvois avait donné sept enfants à son premier époux, puis trois au second. Dès la révocation de l'édit de Nantes, le 18 octobre 1685, son second mari fut obligé de quitter la France dans les quinze jours, comme tous les pasteurs réformés qui refusaient de se convertir au catholicisme. Il s'est réfugié en Suisse, laissant son épouse à Vault-de-Lugny pour y gérer les biens du couple. Restée seule en France, Marie Thouvois dut affronter les tracasseries ininterrompues du curé de Vault-de-Lugny, Joseph Courtot, qui s'était mis en tête d'exhorter tous les protestants de sa paroisse à fréquenter son église. De guerre lasse, tous ses biens ayant été séquestrés pour la contraindre à obtempérer, elle quitta à son tour la France en 1688 pour rejoindre en Suisse son second mari, avec lequel elle partit s'installer ensuite aux Pays-Bas. Elle y mourut le 18 octobre 1694, en la ville d'Amsterdam, où son conjoint s'éteignit à son tour le 21 avril 1699⁵.

2. Family History Library, Salt Lake City, microfilm 0128360 (mariages).

3. Family History Library, Salt Lake City, microfilm 0128348 (décès).

4. Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, 11 B 286.

5. Family History Library, Salt Lake City, microfilm 0113404 (temple réformé wallon).

L'histoire de cette femme est intéressante à plus d'un titre. Comme beaucoup de protestants, qui n'hésitaient pas à se marier au sein de communautés réformées fort éloignées de la leur, elle a quitté Vendôme pour se marier à Vault-de-Lugny, d'abord avec un homme du cru puis avec un pasteur venu du Piémont. Le fait qu'elle fût protestante constituait déjà une circonstance spécifique qui influa sur ses choix matrimoniaux. La révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV, en 1685, fut une autre circonstance nationale majeure qui dispersa des familles protestantes françaises en dehors du territoire français, engendrant ainsi des alliances matrimoniales imprévues avec des Suisses, des Allemands, des Néerlandais ou des Britanniques, voire des Scandinaves. Les enfants de Marie Thouvois s'implantèrent en divers endroits : son fils aîné François René Guillaumot de La Bergerie créa une lignée à Vendôme, en France, mais son fils Claude Guillaumot de La Bergerie créa la sienne à Hanovre, en Allemagne, son fils Théodore Guillaumot de La Bergerie établit sa famille à Nyon, en Suisse, et son fils Philippe René Jordan installa sa postérité à Leyde, aux Pays-Bas. Le seul fils qui resta vivre en Bourgogne fut Gabriel Jordan : juste avant le départ précipité de sa mère pour la Suisse, en 1688, il avait été enlevé par le curé de Vault-de-Lugny, Joseph Courtot, qui le confia aux pères de la doctrine catholique à Avallon. Sa descendance fut donc catholique et resta jusqu'à nos jours dans l'Avallonnais, notamment à Vault-de-Lugny. Elle est le fruit de la spoliation d'une mère.

- *La déchristianisation de l'État :*

Outre la colonisation du Canada et la révocation de l'édit de Nantes, l'histoire de France regorge d'événements qui eurent un impact à long terme sur la petite histoire des familles, comme les guerres, les pandémies, les conflits sociaux de toutes sortes. Il convient de signaler aussi l'évolution des lois portant sur le mariage. On se marie toujours, en effet, dans un cadre juridique précis, qui n'est pas immuable. Un nouveau cadre légal, résolument laïque, a été mis en place en France à partir de 1790 par les révolutionnaires français.

La Révolution française a rompu de trois façons avec les coutumes matrimoniales que l'Église catholique avait instaurées. Les mariages entre cousins germains furent désormais autorisés, sans aucune dispense émanant du pape, le célibat

des prêtres et des religieuses fut interdit, jusqu'au concordat du 8 avril 1802, et une loi permettant aux couples de divorcer fut aussi adoptée. Ces nouvelles dispositions, dont deux sont toujours en vigueur, eurent des effets à longue portée dans la vie des familles. Des lignées entières furent engendrées par des remariages après divorce, des cousins germains dont les noces civiles avaient été facilitées, débarrassées à jamais de longues démarches pénibles et coûteuses, et par les épousailles révolutionnaires des prêtres de 1791 à 1802, dans une France déchristianisée.

Profitant de ce nouveau cadre légal, un cultivateur nommé Jean Louis Bougault, né le 5 septembre 1758 à Lindry, dans l'Yonne, divorça de sa première femme pour se remarier le 12 mai 1794 dans sa commune natale avec Catherine Houchot, née à Lindry le 24 avril 1773, fille du cultivateur François et de Marie Jeanne Mathieu. Il avait convolé en premières noces quatre mois à peine plus tôt, le 21 janvier 1794 à Lindry, ceci avec Geneviève Grisard, née à Lindry le 22 février 1768, fille aînée du cultivateur Germain et de Geneviève Rigalle. Cette première épouse se remaria à son tour le 28 novembre 1797, s'unissant au cultivateur François Vincent, né à Lindry le 2 novembre 1769, fils, quant à lui, du cultivateur Edme Jean et de Marie Anne Grisard. Ces deux remariages après divorce furent très féconds. Jean Louis Bougault eut jusqu'à neuf enfants de sa seconde compagne, et Geneviève Grisard donna six enfants à son second mari. Tous ces enfants ne seraient pas nés sans l'instauration du divorce.

De son côté, Edme Jean Marie Gâteau, né le 23 avril 1763 à Sens, en la paroisse Saint-Maurice, n'hésita pas à profiter des nouvelles lois révolutionnaires. Devenu curé de Villethierry, dans l'Yonne, le 9 juillet 1790, il convola en justes noces le 30 octobre 1793, en ladite commune de Villethierry et sous la protection de la garde nationale, avec l'une de ses paroissiennes, Geneviève Fouché, née à Villethierry le 18 juillet 1768, fille du maître boucher Gabriel et de Marie Charbonnier. N'ayant point renoncé pour autant à sa fonction sacerdotale, il signa ainsi l'acte de mariage : *Gâteau, curé de Villethierry*. De cette union insolite d'un curé et de l'une de ses ouailles naquirent trois enfants, d'où



Élisabeth Bachelet
(1856-1930)



Cléophas Chantereau
(1852-1930)



Lucille Brisson
(1903-1999)



Le bourg de Lindry (89), avec la route d'Auxerre et l'église Sainte-Geneviève

une postérité qui doit son existence à une loi éphémère qui, sur tout le territoire français, a contraint cinq mille curés à se marier.

Pour illustrer la troisième rupture de la Révolution française avec les vieilles pratiques nuptiales de l'Ancien Régime, reprenons un exemple puisé dans ma propre famille ! Mes deux trisaïeuls Élixa Bachelet et Cléophas Chantereau étaient cousins germains : la mère d'Élixa était la sœur du père de Cléophas et ces frère et sœur étaient les enfants des cultivateurs Louis Chantereau et Marie Jeanne Roncelin, domiciliés au hameau du Marais à Lindry. Élixa Bachelet, née à Lindry le 17 décembre 1856, fille de Jean-Baptiste et Julie Chantereau dont elle était l'unique héritière, avait perdu sa mère en 1862, puis son père en 1871. Elle fut recueillie par son oncle maternel Alexandre Chantereau, mari de Victoire Chantereau, et fut donc élevée auprès de son cousin germain Cléophas Chantereau, qui était né à Lindry le 26 septembre 1852. La question de l'héritage de la jeune orpheline se posa aussitôt. Pour garder dans la famille les biens de cette fille unique, l'oncle Alexandre décida tout naturellement de marier sans trop tarder sa jeune nièce Élixa à son fils Cléophas, le 16 février 1874 à Lindry. Les circonstances de cette union consanguine me furent rapportées par ma grand-mère maternelle Lucile Brisson, petite-fille aînée du couple. Je suis donc le produit, en chair et en os, d'un cadre juridique plus permissif, introduit à la Révolution.

Divergences entre généalogie et génétique

Les exemples précédents montrent qu'un nouveau-né n'est pas le produit, uniquement, de la concaténation de gènes, mais qu'il est aussi le fruit de l'accumulation de circonstances bien particulières, favorables à sa venue au monde. Réduire la généalogie à son substrat génétique, c'est commettre la même erreur que mon père lorsqu'il m'a dit un jour, en me voyant prendre des notes à foison sur mes ancêtres : *Tu perds ton temps et ton argent ! Tu n'es même pas sûr que je sois ton père*. Il s'agissait d'une remarque confinée à la seule filiation génétique, ce à quoi j'ai aussitôt rétorqué : *Bien sûr que tu es mon père ! Tous tes biens, c'est moi qui les partagerai avec*

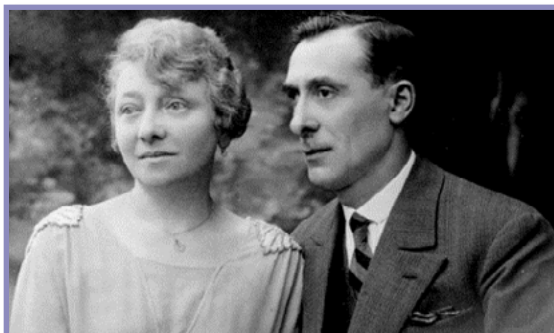
mon frère cadet après ta mort. Il s'agissait cette fois d'une réponse d'ordre généalogique, fondée sur la légitimité sociale de ma filiation.

La génétique n'a cependant jamais été absente de mes préoccupations. Lorsque j'ai commencé à dresser mon arbre généalogique, j'ai noté également le groupe sanguin de chacun de mes proches, à une époque où les tests génétiques n'étaient pas encore disponibles. Mais cette collecte systématique ne m'a guère été utile, car les groupes sanguins ne suffisent pas à prouver une filiation génétique. Ils ne prouvent en fait qu'une non-filiation. J'ai donc fini par reporter l'étude génétique de mes aïeux, sachant que leur étude généalogique avait déjà de quoi m'occuper, amplement, pendant des années.

• Le cas particulier d'un bisaïeul :

Il n'est pas toujours nécessaire de passer par un test génétique pour apprendre qu'un ancêtre, attesté comme tel par divers documents publics très officiels, ne l'est véritablement que sur le plan généalogique. Sa légitimité sociale de père est incontestable, mais on découvre qu'il n'est pas le géniteur de l'enfant destiné à poursuivre sa lignée. C'est le cas de mon bisaïeul François Le Clercq, dont je porte le nom de famille. Comme il n'avait que treize ans de plus que son fils Raymond Le Clercq, mon aïeul paternel, on n'a pas pu me cacher longtemps qu'il n'était point le géniteur de l'enfant qu'il a élevé avec sa femme. Celle-ci, qui s'appelait Lambertine Lambert, avait huit ans de plus que son conjoint. Les noces avaient été célébrées le 3 septembre 1906 à la mairie de Lille. Dans l'acte de mariage qui fut rédigé ce jour-là, on indique que les jeunes mariés reconnurent et légitimèrent, comme étant « *issu de leurs œuvres* », mon grand-père paternel Raymond Le Clercq, qui était né le 5 mars 1899 à Lille sous le nom de jeune fille de sa mère, à savoir Lambert.

Ce document public (**Figure 2**) certifie textuellement qu'un lien génétique unit le jeune enfant, âgé alors de 7 ans, à son père. Cette affirmation est manifestement fausse : François Le Clercq n'avait que 12 ans quand son fils Raymond Le Clercq, né Lambert, fut conçu par sa future compagne Lambertine Lambert à l'âge de 19 ans révolus.



Lambertine Lambert (1878-1957)
et François Le Clercq (1886-1973)

Le géniteur du jeune Raymond n'a pas élevé le fils de Lambertine Lambert. François Le Clercq en est devenu officiellement le père en 1906, puis, dès 1907, son épouse lui a donné une fille, Denise, véritablement issue de ses œuvres. C'est elle, ma grand-tante Denise Le Clercq, qui m'a indiqué où se trouvait la boucherie des parents du géniteur à Lille. Je n'avais jamais osé interroger mon aïeul et son père à ce sujet. Mais grâce à ma grand-tante, qui avait oublié le nom du géniteur en question, je disposais de l'adresse exacte d'une boutique. En consultant l'annuaire Ravet-Anceau dans la salle de lecture des Archives départementales du Nord à Lille, j'ai appris que la boucherie était au nom de Jules Boudry. J'ai pu ainsi retrouver, ensuite, tous les membres de la famille de ce boucher lillois.

En réponse à mes interrogations, mes parents m'ont fourni alors plusieurs explications en fonction de mon âge. La seule constante était que le géniteur était le fils d'un boucher de Lille. On m'a d'abord fait comprendre que le géniteur était fiancé à Lambertine, mais qu'il était mort à la guerre. Puis, quand je fus en âge de savoir que la France vivait en paix en 1898 et 1899, on m'a assuré que le fiancé était mort en tombant de cheval à l'armée. Cette explication plausible, qui préservait la réputation de mon arrière-grand-mère adorée, m'a longtemps satisfait.

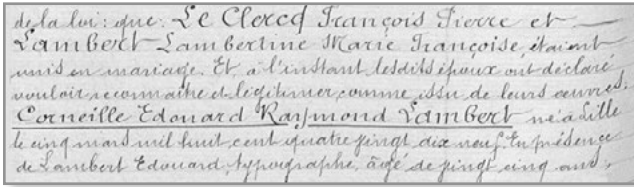


Figure 2.

Jules Boudry avait épousé Alice Berthe. Celle-ci lui avait donné trois fils en âge de fréquenter ma bisaïeule Lambertine Lambert: Jules, né en 1876, Henri, né en 1878, et puis Gustave, né en 1880. Puisqu'on m'avait dit que le géniteur était mort en tombant de cheval, avant d'épouser sa fiancée Lambertine, j'étais persuadé que je trouverais l'acte de décès, vers 1899, de l'un des trois fils de Jules Boudry et d'Alice Berthe. Mais ceux-ci se sont tous mariés après cette date et sont morts après 1950. Aucun d'eux ne peut donc être désigné comme étant le géniteur recherché. Un petit détail, d'ordre génétique, permet cependant d'éliminer Gustave Boudry. Ce dernier étant blond, comme l'indique ses papiers militaires, il ne pouvait point engendrer avec ma bisaïeule Lambertine Lambert, blonde elle aussi, un enfant aux cheveux châtain foncé comme l'était mon aïeul Raymond Le Clercq. Ne restent donc que Jules Boudry fils, qui avait les cheveux châtain, et Henri Boudry, dont je ne connais pas encore la couleur des cheveux. L'histoire ô combien tragique de la mort prématurée du géniteur, en tout cas, n'était en fait qu'une simple légende familiale.

Ma grand-tante Denise Le Clercq m'a confirmé ce point. On avait voulu préserver l'honneur de sa mère Lambertine en prétendant qu'elle était fiancée, plutôt qu'une amourette passagère d'un séducteur. Ce dernier n'a pas voulu

reconnaître le fruit de ses amours fugaces. Il avait été effarouché par l'attitude ébouriffée du père de la jeune fille en fleur qu'il avait séduite: celui-ci, Édouard Lambert, s'était aviné pour se donner du courage, puis avait fait irruption dans la boucherie familiale des Boudry pour exiger réparation! Cette anecdote, plutôt cocasse, est une circonstance qu'il convient d'ajouter à toutes celles qui, de génération en génération, ont fini par me permettre de venir au monde, dans une famille précise.

• Les portes optionnelles de la vie:

La vie de Raymond Le Clercq, en effet, a été fortement influencée par son père. Ce dernier, ancien tourneur en fer qui était devenu entrepreneur et copropriétaire d'une fonderie, la *Société lilloise d'appareils de robinetterie*, fit en sorte que son fils unique devînt ingénieur, plutôt que boucher. Il l'aida aussi financièrement à créer sa propre entreprise à Auxerre, en 1936, spécialisée entre autres dans l'installation de robinets chez les particuliers. Cette importante contribution paternelle de François Le Clercq, que ni Raymond Boudry ni Raymond Lambert n'auraient pu obtenir de lui, créa les conditions pour que mon père rencontrât ma mère à Auxerre en 1946.

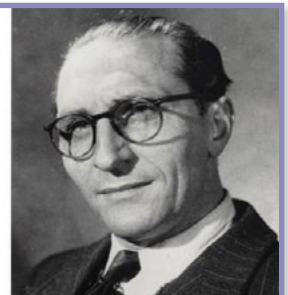
À ma naissance, mes parents ont tenu à m'inscrire dans une histoire familiale en me donnant des prénoms puisés dans mon ascendance. Je me prénomme Pierre Raymond Joseph: Pierre comme le père dudit François Le Clercq, Raymond comme mon grand-père paternel, et Joseph comme mon aïeul maternel. Il s'agissait de faire de moi l'héritier de tout une histoire familiale, en ligne paternelle et maternelle. J'ai dressé l'arbre généalogique de la famille Boudry, mais je ne m'y sens pas chez moi. Il s'agit d'une autre histoire, à laquelle je ne suis rattaché que génétiquement. Ma généalogie est ailleurs.

Ce cas particulier n'est qu'un exemple parmi d'autres pouvant illustrer la profonde dichotomie qui survient parfois entre génétique et généalogie. Les gènes ne font que façonner un individu, unique en son genre, mais ce ne sont pas eux qui nous font exister: ce sont les gens qui créent les familles, qui engendrent toutes les lignées. La généalogie n'est pas génétique. Elle est circonstancielle, existentielle. Elle s'intéresse à la vie des gens et privilégie donc l'arbre

Que serait-il donc advenu de moi si ma bisaïeule Lambertine Lambert avait épousé le géniteur de son fils Raymond? Que me serait-il arrivé si elle était restée célibataire? On est bien sûr tenté de répondre que rien n'aurait vraiment changé pour moi, sinon que je me serais appelé Boudry dans le premier cas, ou bien Lambert dans le second. Mais en fait je n'existerais pas. À ma place, deux autres descendants seraient en vie: un Boudry, ou un Lambert, que d'autres circonstances auraient fait naître. Je n'existe que parce que Lambertine Lambert a été d'abord rejetée par le géniteur de son fils Raymond, puis unie à François Le Clercq.



Lambertine Lambert
vers 1899



Raymond Le Clercq
en 1947

généalogique plutôt que l'arbre génétique. Dans tous les cas où ces deux arbres divergent, l'arbre génétique ne fait qu'apporter une touche anecdotique aux personnages figurant dans l'arbre généalogique, le seul qui soit essentiel sur le plan familial.

Le cas des enfants adoptés vient renforcer ce propos. Sur le plan strictement génétique, ils n'ont aucun lien avec leurs parents dits adoptifs. Leurs gènes proviennent entièrement de leurs parents naturels. Toutefois, ils sont élevés dans un environnement familial et souvent même géographique très différent de leur milieu d'origine. Les rencontres amoureuses qu'ils feront seront déterminées par cette nouvelle donne, et les enfants qui naîtront de ces rencontres seront tout autres que ceux qui auraient pu voir le jour si l'adoption n'avait point eu lieu. Cela revient à dire que les parents adoptifs, qui n'ont pas du tout engendré leur enfant adopté, ont créé de toutes pièces une lignée qui, en quelque sorte, leur appartient. Tous leurs petits-enfants, issus de l'enfant adopté, sont en fait les leurs car ils sont les fruits de l'adoption. Dans ce cas précis, c'est bien l'arbre généalogique, existentiel, qui prime sur l'arbre génétique pour créer la vie.

On ne peut clore ce chapitre sur les divergences entre généalogie et génétique sans mentionner l'évolution des lois concernant les familles. Nos arbres généalogiques, jusqu'à présent, étaient peuplés de couples traditionnels hétéro-parentaux, avec en outre quelques femmes seules formant des familles monoparentales. Depuis le 17 mai 2013, cependant, sont venus s'ajouter, en France, les couples homoparentaux, unis civilement par les liens du mariage. Les familles créées par ces nouveaux couples ne reposent nécessairement que sur des liens génétiques partiels, voire inexistantes. Mais sur le plan strictement généalogique, elles ne se distinguent en rien d'autres types de familles : elles formeront de véritables lignées, nouvelles, qui n'existeront qu'à cause de la loi française de 2013. Ce cadre juridique évoluera encore ! Des voix s'élèvent déjà pour que les citoyens qui le souhaiteraient puissent avoir accès à leurs origines génétiques, afin de parfaire leur identité.

La quête citoyenne de l'identité génétique

On a très longtemps refusé, en France, de révéler aux enfants adoptés et de l'Assistance publique l'identité de leurs deux parents naturels. Les enfants émanant d'une insémination artificielle se sont heurtés au même refus, pour protéger l'anonymat des donneurs de sperme. Or, le nombre d'individus en quête de leur identité génétique est appelé incessamment à croître, avec l'apparition de familles d'un nouveau genre, fondées par des couples homoparentaux. On réfléchit donc à une évolution du cadre juridique, instaurant en France un droit accru des citoyens à la connaissance de leurs origines génétiques. Mais ce nouveau droit en gestation pose un problème majeur, puisqu'il n'y a plus de distinction légale, sur le sol français, entre père et géniteur, mère et génitrice. Tout enfant, qu'il soit légitime ou non, reconnu ou non, hérite en effet à parts égales de ses parents. Cette règle a fait nettement diminuer le nombre de

donneurs de sperme en France. Par ailleurs, elle encourage les hommes à se faire incinérer pour éviter d'être exhumés dans le cadre d'une recherche éventuelle en paternité. Elle menace également les femmes ayant accouché dans l'anonymat.

L'assimilation juridique actuelle du géniteur au père et de la génitrice à la mère, qui a été introduite dans le cadre du renforcement des droits accordés aux enfants, n'est pas le seul obstacle qui freine le libre accès des citoyens à la connaissance de leurs origines génétiques. Cet accès est encore contrôlé étroitement par l'État pour une autre raison : la peur d'une utilisation abusive, voire criminelle, de toutes les données génétiques de tout un chacun. Pour légitimer l'interdiction, en France, des tests génétiques privés, effectués dans le simple cadre d'une recherche personnelle de ses origines, on cite souvent l'exemple du génocide des juifs et des gitans pendant la Seconde Guerre mondiale, perpétré en vertu des folles obsessions racistes du nazisme. Or, en Europe, cette peur d'une utilisation illicite des tests génétiques privés à des fins racistes n'est partagée que par la Pologne. Partout ailleurs, en Angleterre, en Suède, en Allemagne et autres pays, où les gens ne sont pas moins intelligents que les Français, les tests génétiques privés sont en libre accès. Qui plus est, l'une des deux plus grosses entreprises commerciales effectuant des tests dans le monde entier, à savoir *MyHeritage*, a été fondée en Israël.

La peur d'une utilisation raciste des tests génétiques est infondée. Il n'y a aucun gène de la judaïté ou du nomadisme tsigane. La génétique permet au contraire de rejeter la notion de races, de groupes nettement séparés, et de révéler la convergence de tous les êtres humains, sans la moindre exception, vers un premier homme et une première femme de la préhistoire, en Afrique. Adam et Ève ont existé, mais ils n'ont jamais vécu ensemble, en couple. Ève a vécu en effet à une époque bien plus ancienne qu'Adam. Contrairement à la généalogie, qui nous enracine dans une région, une culture, la génétique nous déracine et nous inscrit dans l'histoire générale de l'humanité, jusqu'au berceau africain.

• L'exemple de mon test génétique :

Du 28 février au 3 mars 2018, à Salt Lake City, j'ai eu la chance de participer comme conférencier de marque au gigantesque congrès et salon international de généalogie organisé chaque année par les Mormons, connu sous le nom anglais de *RootsTech* (la technologie au service de nos racines). On m'avait instamment invité à y prononcer jusqu'à quatre conférences différentes en anglais : trois sur la généalogie en France, la quatrième portant sur les pionniers de la Nouvelle-Belgique et de la Nouvelle-Suède en Amérique du Nord, de 1624 à 1664. Sur les quelque trente mille congressistes réunis alors à Salt Lake City, j'ai attiré un auditoire total d'environ six cents personnes.

Dans le salon où s'affairaient de nombreux exposants, les congressistes pouvaient acheter à bas prix des coffrets de test génétique. Toutes les grosses et petites sociétés commerciales proposant de tels coffrets disposaient de leur propre présentoir, où s'agglutinaient de nombreux clients. Les coffrets se sont vendus par milliers ! Il y avait sur place, bien



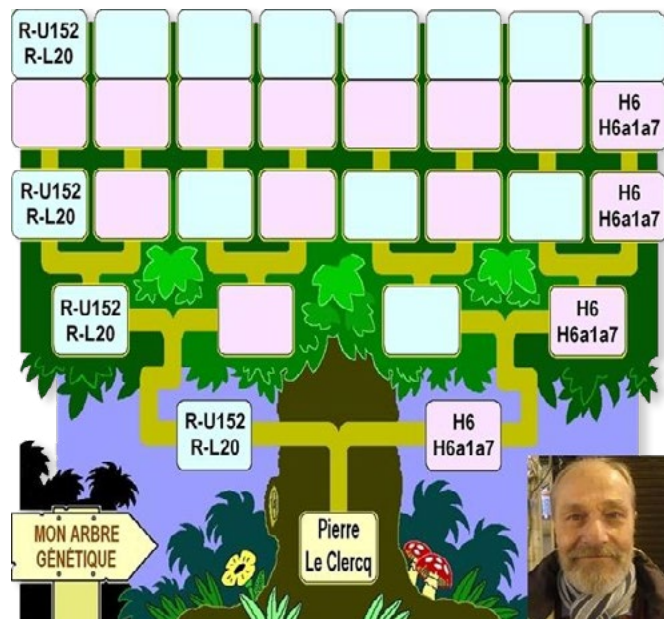
Mes conférences ont eu lieu dans des salles de trois cents ou quatre cents places, ce qui était en fait la norme pour tous les exposés qui portaient sur la généalogie. Mais au même moment, dans des salles de mille ou deux mille places, on jouait des coudes pour aller écouter des conférences sur la génétique à guichets fermés. Les congressistes se précipitaient pour s'aligner devant ces salles très appréciées dans de longues files d'attente. Il était donc clair que la génétique, aux États-Unis, avait accaparé l'attention des généalogistes, désireux d'explorer ce nouvel outil.

évidemment, la grosse société américaine *Ancestry* et la grosse entreprise israélienne *MyHeritage*. Mais il y avait également la petite société britannique *Living DNA*, qui a aussitôt eu l'heur de retenir toute mon attention : elle flattait mon orgueil de citoyen européen, malgré le Brexit, et elle proposait trois tests génétiques différents, à un prix unique inférieur à ceux pratiqués par la concurrence.

J'ai donc acheté le coffret génétique britannique, puis remis aussitôt mon échantillon salivaire aux exposants d'Outre-Manche à Salt Lake City. Cette transaction n'a pas eu lieu en France, puisque c'est strictement interdit dans mon pays pour le moment. Un mois plus tard, j'ai reçu par courrier électronique le résultat des trois tests génétiques qui avaient été réalisés pour moi dans un laboratoire du Royaume-Uni.

Le premier test portait sur mon ADN masculin puisé dans mon chromosome Y, dont les marqueurs filiatifs ne se transmettent que de père en fils. Les femmes ne peuvent donc réaliser ce test à partir de leur propre salive. Pour avoir une idée de leur ascendance génétique patrilinéaire, elles doivent convaincre un frère ou bien leur père de se faire tester pour elles. J'ai appris que je descends de l'Adam génétique par la branche R-U152 et sa subdivision R-L20, qui ne correspondent aucunement à des races, mais à de simples communautés humaines de la préhistoire. Bien entendu, c'est par le géniteur de mon grand-père Raymond Le Clercq, et non par son père officiel, que j'appartiens à ces deux groupes humains.

Le deuxième test génétique portait sur mon ADN dit féminin, ou mitochondrial, dont les marqueurs filiatifs se transmettent de mère en fille et de mère en fils. Les fils ne



peuvent pas le transmettre ensuite à leurs propres enfants, contrairement aux filles. J'ai appris que je suis issu de l'Ève génétique par la branche féminine H6 et sa subdivision H6a1a7, qui ne sont que de simples groupes humains et non des races. Grâce à ce deuxième test, je connais aussi mon ascendance génétique matrilineaire.

Je dois avouer que les résultats de ces deux premiers tests m'ont laissé sur ma faim. Certes, j'ai reçu en outre deux cartes d'une partie de notre planète me montrant l'itinéraire suivi par mes ancêtres en lignes masculine et féminine depuis le berceau africain de l'humanité, mais les deux arbres génétiques où je figure désormais m'ont paru bien squelettiques et impersonnels, chargés d'une obscure codification en lettres et chiffres qui renvoie à des mutations génétiques du passé, fort éloignées dans le temps. Qui était mon ancêtre masculin qui a introduit la mutation R-U152? Qui était mon ancêtre féminine qui, de son côté, a introduit la mutation H6? Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que des circonstances favorables leur ont permis d'avoir une longue postérité génétique bien étoffée, jusqu'à nos jours, et de transmettre à tous leurs descendants les deux mutations génétiques, masculine et féminine, que l'un et l'autre ont inaugurées.

Si l'on en croit la littérature qui se développe en ligne sur l'identification des groupes génétiques, mon ancêtre immatriculée H6 serait une Indo-Européenne de la vieille culture préhistorique de la céramique cordée, ayant vécu entre l'an 2700 et l'an 2000 avant notre ère, à l'âge du Bronze, venue en Europe en provenance du Caucase. Mon ancêtre R-U152, plus récent, serait quant à lui un Celte des Alpes, ou de Hallstatt en Autriche, ayant vécu entre l'an 1200 et l'an 950 avant notre ère, à la fin de l'âge du Bronze et durant la période dite de la culture des champs d'urnes. Tout ceci ne reste, pour le moment, que de simples hypothèses, appelées

toutefois à s'affiner avec les progrès constants de l'anthropologie génétique, où l'on associe gènes et cultures préhistoriques. Ce qu'il faut retenir des deux premiers types de tests, en tout cas, c'est qu'ils nous plongent dans un passé très éloigné de nous, jusqu'au berceau de l'humanité.

Le troisième et dernier test, dit autosomique en bon français académique et autosomal en franglais, porte sur nos chromosomes non sexuels, dits autosomes. Ce test présente deux précieux avantages par rapport aux deux premiers : l'ensemble des ancêtres sont testés, et non uniquement ceux relevant des deux lignées patrilinéaire et matrilinéaire, et il se cantonne à la période historique et bien documentée de l'ascendance, ce qui permet une comparaison entre les arbres génétiques et les arbres généalogiques. C'est l'outil le plus efficace pour retrouver des cousines et cousins génétiques encore vivants, qui ont déposé eux aussi leur fichier autosomique dans une banque de données génétiques privée. Son efficacité est véritablement maximale jusqu'aux trente-deux premiers quartiers d'ascendance, c'est-à-dire jusqu'à l'ensemble des quadrisaïeux formant la cinquième génération dans nos arbres généalogiques. Sa fiabilité diminue ensuite de génération en génération, mais toutes les parentés qui sont proposées fournissent, malgré tout, de précieuses pistes de recherche généalogique en cousinage.

J'ai déposé les résultats de mes trois tests réalisés par la société britannique *Living DNA* dans la banque de données génétiques de cette société. J'avais le choix de demander la destruction de tous ces résultats après les avoir reçus, mais je voulais savoir si je trouverais des cousinages génétiques à partir de mon test autosomique. Ce fut le cas ! À la date du 4 juillet 2021, on m'avait déjà trouvé deux cousinages en France, neuf au Royaume-Uni, un en Afrique du Sud, un en Australie, deux au Canada, cinq aux États-Unis et un autre au Brésil. Leur localisation reflète non seulement l'identité britannique de la société commerciale qui garde les résultats de mes tests, mais aussi la frilosité actuelle des Français envers la génétique. J'ai envoyé un message électronique à chacune des vingt et une personnes mentionnées ci-dessus, mais personne ne m'a encore répondu. Notre degré de parenté est sans doute trop lointain, au-delà du seuil maximal de fiabilité, et les Anglo-Saxons collectionnent souvent des centaines de contacts aussi peu intéressants que le mien.

Conclusion

Les gènes ne façonnent que de simples individus, qui se singularisent par leurs caractères génétiques. Les gens créent quant à eux des lignées dans le cadre du parcours généalogique des familles. Les tests génétiques ne sont pas indispensables dans la pratique bien comprise de la généalogie. Ils peuvent apporter toutefois des éléments nouveaux qui permettent de peaufiner une généalogie. La génétique et la généalogie sont en fait deux sciences pouvant s'enrichir mutuellement : la généalogie permet aux généticiens de localiser et de dater des mutations génétiques récentes au cours de l'histoire, tandis que la génétique permet aux généalogistes de tisser des liens nouveaux de

parenté avec d'autres individus, au-delà des pièces d'archives. Grâce à la génétique, les généalogistes peuvent aussi inscrire leurs travaux non seulement dans la petite histoire des familles et la grande histoire des peuples, comme ils savent déjà le faire, mais aussi dans l'histoire globale de l'humanité. Cette longue remontée récréative jusqu'à la nuit des temps, jusqu'à l'Ève et à l'Adam génétiques, a pour intérêt majeur d'insérer nos différents arbres généalogiques dans un seul et unique arbre génétique universel, faisant de nous tous, de nous toutes, des cousines et cousins, des frères et sœurs. La génétique nous déracine, pour mieux nous unifier.

Pour illustrer cette imbrication de la génétique et de la généalogie, voici pour finir un tableau que j'ai dessiné et que j'ai exposé le 23 septembre 2001 à Avallon, dans le nord de la région Bourgogne, ceci lors d'un concours de généalogie artistique organisé à l'occasion du vingtième anniversaire de la Société généalogique de l'Yonne. Son titre résume tout : *d'Adam et Ève à ma pomme*.



Épilogue : un cousinage inattendu

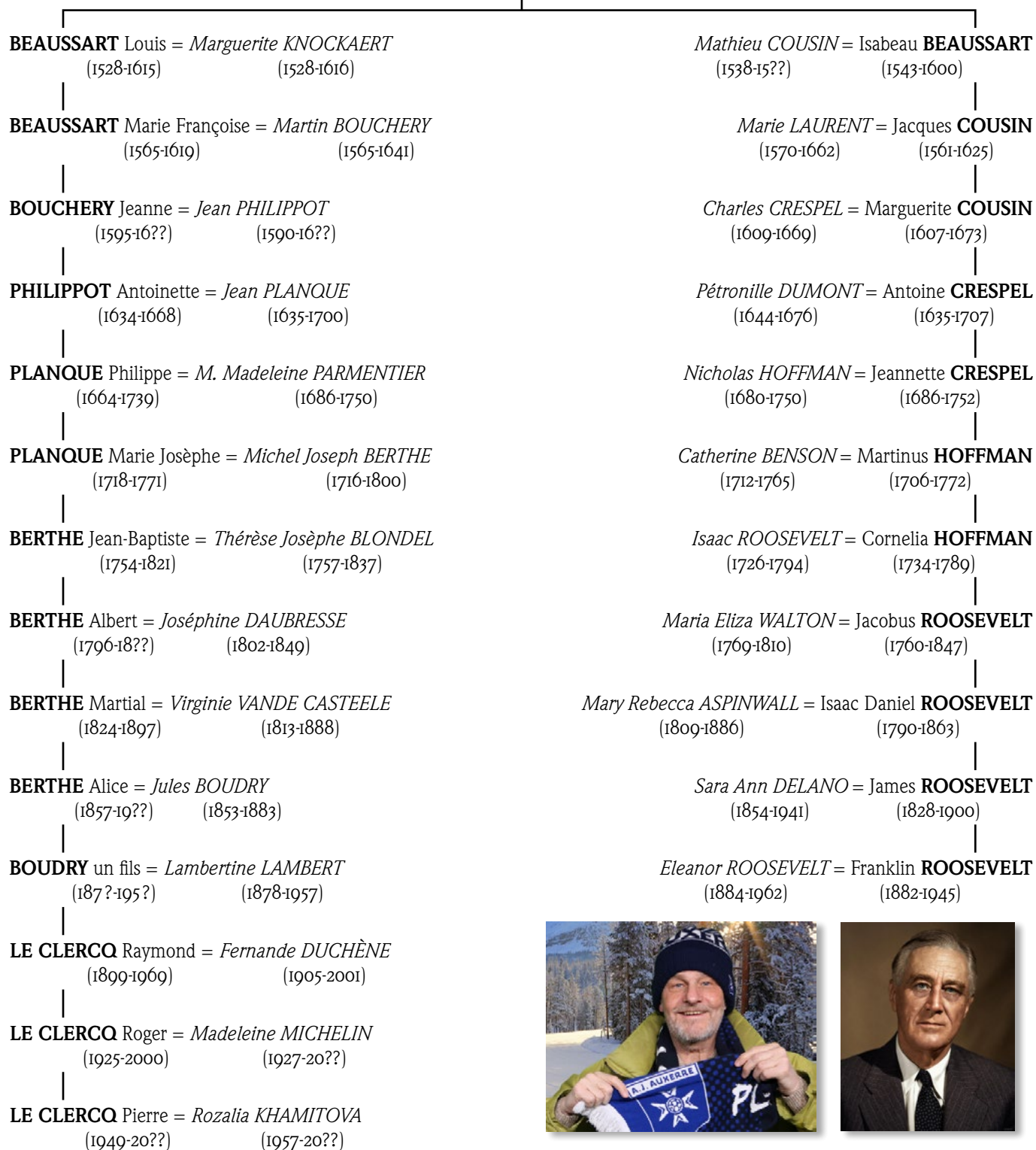
Les choses auraient pu en rester là si, le vendredi 4 mars 2022, je n'avais point cliqué sur le bouton mis en place sur le site de *RootsTech 2022* pour chercher, parmi tous mes cousins plus ou moins éloignés, quelqu'un faisant partie des célébrités du Nouveau Monde. Je m'attendais à sortir bredouille, persuadé qu'aucun lien ne pouvait me rattacher aux gens célèbres figurant dans une base de données américaine, mais je me trompais ! Un nom est apparu sur l'écran de mon ordinateur : **Franklin Roosevelt**.

L'arbre généalogique qui s'est alors déployé sous mes yeux, sur quinze générations de mon côté et sur douze du côté du président américain, m'a appris que je cousine avec ce dernier par le géniteur de mon grand-père paternel Raymond Le Clercq, donc par mon ascendance génétique que j'avais

voulu délaissier durant une quarantaine d'années. Ce fut pour moi un véritable pied de nez ! En un seul clic, neuf générations

sont venues s'ajouter au florilège de mes ancêtres, jusqu'au couple me reliant au président :

BEAUSSART Jacques = Marie Thérèse DUPONT
(1500-1580) (1505-1545)



Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
esgeaihygrecq@gmail.com

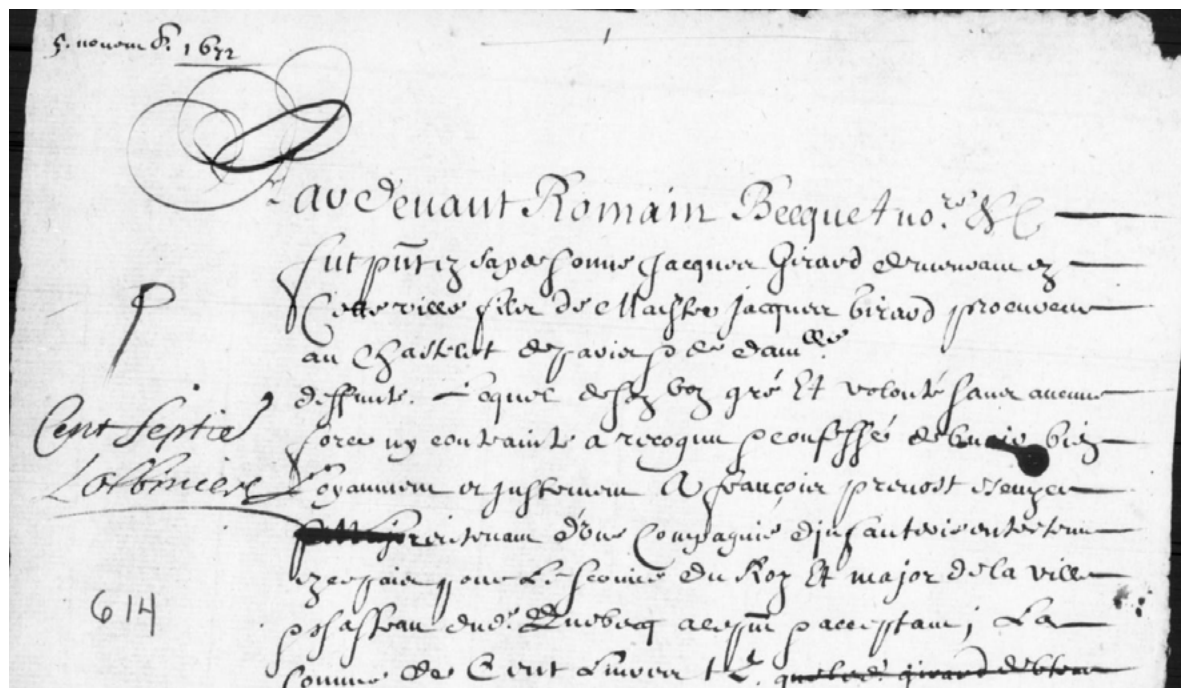


Paléographie

Lise St-Hilaire (4023)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Extrait d'une obligation tirée du greffe du notaire royal Romain Becquet (*Advitam* CN301, S13)



En marge, nous trouvons les annotations suivantes:

5. novemb. 1672: le mot *novembre* est contracté, et l'année, soulignée.

f ou d: un signe mal fait pouvant être la lettre *f* ou *d*, signifiant que la copie a été faite et livrée aux contractants.

Cent Septie' Lotbiniere: le mot *septième* avec la majuscule, le tout représentant le numéro du feuillet 107.

614: ce numéro semble avoir été écrit par une autre personne. Il s'agit du numéro du contrat.

Transcription intégrale

- 1 Pardevant Romain Becquet no.^{re} & C
- 2 fut p^{nt} en Sa perSonne Jacques Girard demeurant en
- 3 Cette ville fils de MaiStre Jacques Girard procureur
- 4 au Chastelet de paris & de dam.^{lle}
- 5 deffunte. Lequel de Son bon gré Et volonté Sans aucune
- 6 force ny contrainte a recognu & confeSSé debvoir bien
- 7 Loyaument et juStement A françois prevost escuyer
- 8 Lieutenant d'une Compagnie djnfanterie entretenue
- 9 en ce pais pour Le Service du Roy Et major de la ville
- 10 & chaSteau dud.' Quebecq a ce p^{nt} & acceptant; La

Transcription corrigée

- 1 Par devant Romain Becquet notaire, etc.
- 2 Fut présent en sa personne Jacques Girard, demeurant en
- 3 cette ville, fils de maître Jacques Girard, procureur
- 4 au Châtelet de Paris, et de damoiselle
- 5 défunte. Lequel de son bon gré et volonté, sans aucune
- 6 force ni contrainte, a reconnu et confessé devoir bien
- 7 loyalement et justement, à François Prévost écuyer,
- 8 lieutenant d'une compagnie d'infanterie, entretenue
- 9 en ce pays pour le service du roi, et major de la ville
- 10 et château dudit Québec, à ce présent et acceptant, la

Observations

- De façon générale, le notaire Becquet fait tous ses **S** en majuscule lorsqu'ils sont à l'intérieur ou au début des mots.
- À la fin, par contre, il utilise une forme plus discrète.
- Ses **E** sont en forme de **V**.
- La première ligne est écrite entièrement avec des caractères plus imposants. Le notaire a voulu attirer l'attention dès le départ, c'est pourquoi nous avons choisi de mettre cette ligne en caractère gras dans la transcription.
- À l'époque de la Nouvelle-France, les mots *Par devant* sont souvent reliés contrairement à aujourd'hui. Cette forme n'était pas une erreur, à condition de l'utiliser en contexte juridique.

1. Les **E** sont de forme contemporaine, contrairement au reste du texte.

no.^{re} (*notaire*), mot utilisé en abréviation de façon régulière par tous les notaires.

&C (*et cetera*), signe utilisé abondamment partout dans les textes de l'époque de la Nouvelle-France, qui peut prendre plusieurs formes différentes.

2. **p^{nt}** (*présent*), contraction habituelle, où on inscrit les premières et dernières lettres seulement, et où on chapeaute le mot d'un tilde (~) pour marquer l'abréviation.

demeurant, mot dont les lettres ne sont pas facilement identifiables, mais par expérience, il s'agit bien de ce mot. Remarquez le **T** final, c'est sa manière de les faire à la fin des mots.

En, petit mot qui reviendra souvent. Le **E** est assez bien défini, en forme de **V**, mais le **N** ressemble à un **Z**.

3. **Cette**, la majuscule n'est pas nécessaire ici.

MaiStre (*maître*), l'accent circonflexe est peu ou pas utilisé. Ici, le **S** le remplace.

Girard, sur cette ligne et sur la précédente, les **G** majuscules sont différents. Il s'agit de deux formes courantes.

4. **Chastelet** (*Châtelet*), le Châtelet de Paris, où sont conservés les greffes de cette ville.

paris (*Paris*), pas de majuscule pour la ville.

dam.^{lle} (*damoiselle*), ancienne forme du mot qui est contracté. Le notaire a laissé un blanc dans le but d'ajouter le nom de la dame.

5. **deffunte** (*défunte*), deux **F** font office d'accent aigu. Également, le premier prend la forme d'un grand **S**, manière courante de les inscrire.

Son, **S** majuscule pour commencer le mot et un **N** en forme de **Z** pour le terminer. Même finale pour le mot suivant, *bon*.

Et et **Sans**, la majuscule au départ.

6. **ny** (*ni*), les voyelles **y** et **i** sont interchangeables à l'époque. **contrainte**, absence de barre sur ses **T**.

reconnu (*reconnu*), ancienne forme du mot.

&, qui peut prendre différentes formes. Ici elle ressemble à un **S** majuscule.

debvoir (*devoir*), malgré la tache d'encre, on voit bien le mot en son ancienne forme.

bien, le **N** final comme en ligne 5.

7. **Loyaument** (*Loyalement*), ancienne forme du mot.

françois prévost, sans majuscules.

escuyer (*écuyer*), le **S** remplace l'accent aigu.

8. **Lieutenant**, le notaire a voulu camoufler une erreur sous la boucle du **L** majuscule.

jnfanterie (*infanterie*), le **J** remplace le **i**. Ils sont interchangeables.

9. **pais** (*pays*), le **i** remplace le **Y**.

Roy (*roi*), le **R** majuscule et la finale en **Y**.

10. **&**, même forme qu'à la ligne 6.

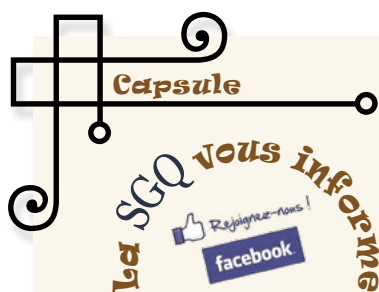
chaSteau (*château*), le **H** est de même forme que son **S** majuscule. Le **T** n'a pas de barre. Il est ici question du château Saint-Louis.

dud.' (*dudit*), contraction utilisée en abondance.

Quebecq (*Québec*), sans accent et finissant par un **Q**.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :

sintilali@videotron.ca



Facebook

La Société de généalogie de Québec (SGQ) est maintenant sur Facebook. Abonnez-vous au fil d'actualité pour connaître les plus récentes nouvelles de la SGQ. Inscrivez « société de généalogie de Québec » dans la case « recherche » sur votre page d'accueil « Facebook ».



ADN et généalogie

Denis Beauregard

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Quand l'ADN vient corriger la généalogie (découvertes Y)

Nous poursuivons notre étude de l'utilité de la génétique avec l'ADN appliqué et les généalogies patrilinéaires.

Le chromosome Y est transmis par les hommes à leurs fils avec parfois une mutation. Il existe plusieurs façons d'analyser ce chromosome, et, pour des raisons techniques, plus l'analyse est précise, plus elle coûte cher. De plus, il existe deux façons d'analyser le chromosome Y: les STR¹ et les SNP². Les STR sont des séquences de longueurs variables alors que les SNP sont des mutations à des points précis. Ce sont des mesures différentes et difficiles à comparer. La plupart des résultats présentés ici proviennent de tests STR de *FTDNA*; un des cas vient d'un test SNP et d'un autre laboratoire. Il en résulte tout de même des possibilités assez intéressantes quand les données sont conjuguées.

Plusieurs exemples sont mentionnés dans le cadre du catalogue de signatures ADN³. Voyons quelques résultats.

Les ÉNP chez nos ancêtres

Un événement non parental (ou non paternel ou ÉNP) est une brisure génétique dans une lignée patrilinéaire. Il s'agit d'une différence entre le père légal trouvé par la documentation et le père biologique de l'enfant. L'ADN se limitant aux lignées masculines, ce sont seulement celles-ci qui peuvent être analysées. Sauf pour les générations récentes, il est donc impossible de confirmer par la génétique que les filles sont bien celles de leur père légal.

Selon les différents forums dédiés à la génétique et la littérature scientifique, le taux d'ÉNP serait autour de 1 %. Selon l'accumulation de données québécoises, notre taux serait plutôt autour de 0,5 %. En me référant à la documentation, j'ai pu trouver plus de 5000 ancêtres (sans enlever ceux qui apparaissent plusieurs fois) dans ma généalogie. En éliminant les parents des immigrants provenant de la Nouvelle-France, il en reste 2363 dont 1173 hommes. Avec un taux de 1 sur 200, je devrais trouver environ cinq ancêtres dont je ne descends pas. C'est un nombre d'ancêtres peu élevé et on peut comprendre pourquoi nos ÉNP ont peu d'intérêt dans la communauté scientifique médicale qui, par exemple, tente d'identifier les ancêtres porteurs de certains gènes défectueux.

En revanche, il faudrait expliquer pourquoi notre taux de fidélité (si ce terme a un sens) semble être le double de celui d'autres communautés ayant fait l'objet d'études similaires.

Une première explication est peut-être que, parfois, ces histoires sont soupçonnées et que les descendants hésitent à rejoindre les principaux projets géographiques comme *Héritage français*. Toutefois, avec tous les résultats trouvés durant les 23 ans de la généalogie génétique populaire et avec un aperçu du nombre d'adoptés au Québec, l'hypothèse ne semble pas résister à la discussion.

Une autre explication plus probable à mon avis, c'est qu'on ne compare pas les mêmes données. En effet, différentes études montrent qu'il y a, en Nouvelle-France, entre 1 et 2 % d'enfants nés hors mariage. Selon Lyne Paquette et Réal Bates⁴, ce serait 0,8 % avant 1700 et 1,5 % en 1700-1729. En d'autres mots, il est vraisemblable que la comparaison de la situation au Québec soit très différente de celle d'autres pays à cause de ces naissances dites hors mariage, même si les parents sont parfois identifiés. Ailleurs, des registres moins complets produisent un plus grand nombre de filiations hypothétiques.

La liste des ÉNP s'allonge peu à peu. Dans certains cas, le fils non biologique est identifié, comme Charles Fournier (TR10080) qui est peut-être le fils de Françoise Hébert, mais pas celui de Guillaume Fournier (TR10357). Il arrive que le père biologique soit le parrain, ce qui peut donner l'impression que l'enfant est adopté plutôt qu'adultérin. Certains cas sont tels que la signature du pionnier est inconnue, parce qu'il y a deux triangulations bloquées à deux ou trois générations de l'arrivant. Dans d'autres cas, on connaît le nom de famille du père probable, mais pas son prénom, parce que les possibilités sont nombreuses.

Regardons maintenant quelques cas pour lesquels l'ADN a confirmé des liens autrement inconnus.

Antoine Comeau et Anthony Combs

La plupart des registres acadiens anciens ont disparu. Il ne reste pratiquement que des recensements. C'est ainsi que l'on connaît Antoine Comeau, né vers 1661 (rec. 1671) ou 1662 (rec. 1686). Par la suite, sa trace est perdue. On le retrouve à Wells,

1. *STR Short Tandem Repeat*, en français : courte répétition en tandem.

2. *SNP Single Nucleotide polymorphism*, en français : polymorphisme d'un seul nucléotide.

3. www.francogene.com/triangulation/.

4. PAQUETTE, Lyne, et Réal BATES. « Les naissances illégitimes sur les rives du Saint-Laurent avant 1730 », *Érudite*, vol. 40, n° 2, automne 1986, p. 242, www.erudit.org/fr/revues/haf/1986-v40-n2-haf2343/304446ar/.

au Maine, alors qu'il est apprenti forgeron chez Lewis Allen (en réalité Louis Alain), un autre Acadien. La validation par ADNy (TR10042) s'est faite en plusieurs étapes avec une vérification sommaire utilisant les tests moins précis du *Geno2* et d'*AncestryDNA*, puis avec des tests STR de *FTDNA* de différentes précisions.

Les Robichaud Richard du Nouveau-Brunswick

Une première étude sur les familles Robichaud a rapidement démontré que leur ADNy avait deux signatures différentes (TR10132 et TR10133), bien que rien n'indiquait la venue de deux pionniers en Acadie. L'une de ces signatures étant similaire à celle du pionnier Richard (TR10202), une première hypothèse faisant de Joseph Robichaud dit Cadet, né vers 1704, un enfant de père incertain, même si son père est identifié dans son acte de mariage. En fait, il a fallu attendre d'autres lignées menant vers Pierre, le frère de Joseph, et leur demi-frère Jean, pour porter l'intrigue à la génération suivante. Nous arrivons alors à Charles et Madeleine Robichaud dit Cadet, cités au recensement de 1686 avec Étienne Robichaud, Françoise Boudreau et quatre autres enfants plus jeunes. Comment expliquer ce surnom de Cadet donné aux aînés de la famille, surtout si Charles a une signature ADN très différente des autres garçons? L'hypothèse la plus probable semble être que Michel Richard avait un frère plus jeune, surnommé Cadet, décédé avant le recensement de 1671. Est-ce que la mère est bien Françoise Boudreau, épouse d'Étienne Robichaud? Pour le moment, rien ne permet de le confirmer. Le fait que les enfants Richard soient nés avant les autres suggère qu'il y a une seule mère. Cette énigme pourrait être résolue si Marguerite avait de la descendance féminine dépassant 1764 (selon les données de l'auteur), ce qui est possible, car certains descendants sont passés en France après la déportation de 1755-1758.

Des frères Doucet qui n'en sont pas

Avec les registres acadiens anciens, on a utilisé les dispenses de consanguinité⁵ pour rattacher les différents Doucet de la première génération. Il y avait bien une anomalie avec Germain, né en 1641, frère de Pierre, né en 1621, mais rien d'extraordinaire avec un écart de vingt ans entre les deux frères. L'ADNy devrait prouver le contraire en montrant que Germain est d'origine amérindienne (TR10046) et que Pierre est Européen (TR10181). Il suffit de regarder les cousins génétiques éloignés de Germain qui indiquent tous une origine amérindienne. Cela contraste avec, par exemple, un des ancêtres Cyr dont l'haplogroupe C-V20 voisine avec des cousins éloignés vivant à travers l'Europe, un peu comme les Tinon dit Desroches.

5. On a peut-être confondu les deux Germain Doucet dans ces dispenses.

6. www.familysearch.org/tree/person/details/LKBV-8WK.

7. www.familysearch.org/tree/person/sources/LKBV-8WK.

De Laplante à Leblanc

En 2009, un Américain me demandait de rechercher son ancêtre ayant changé de nom après avoir traversé la frontière. Selon le descendant, il aurait fui sa famille étant jeune, puis aurait vécu dans une autre famille dont il aurait pris le nom. Il se rappelait vaguement qu'il s'appelait Louis Leblanc ou Lablanc. À son premier mariage, on le dit fils de George et Marie. Selon le recensement de 1870, il serait né vers 1852. Il faudra une dizaine d'années pour que l'ADN vienne résoudre cette énigme (TR10475). Parmi les correspondances d'un Laplante dit Lériger, j'ai retrouvé les traces de mon ancien client.

Louis Duchesne, maçon de 21 ans, qui épousa Virginie Veilleux en 1874, puis Rosalie Veilleux devenue Vayo, en 1917, était en réalité Louis Zéphirin Laplante, baptisé le 23 janvier 1852 à Saint-Luc, fils de Georges et Élisabeth Jetté, mariés à Chambly en 1842.

Un cas similaire est celui de Jean Sansfaçon (TR10454), époux de Madeleine Paradis, père de Philip John Simpson⁶ marié avec Sarah Paquet en 1853 à l'Île-du-Prince-Édouard. Selon sa date de décès en 1883⁷, il serait né vers 1821 de John et Madeleine, ce qui correspond au baptême de Félix Estiembre dit Sansfaçon à Québec le 24 septembre 1822, fils de Jean Estiembre et Madeleine Paradis.

Le père biologique est présent au mariage

Un descendant de François 1 Thomas, époux de Charlotte Catudal, recherchait son ancêtre. Sur papier, il est un Thomas dit Bigaouette, mais l'ADNy est d'un autre avis. En vérifiant sa lignée, un phénomène étrange est apparu. François 1 Thomas s'est marié deux fois. De son mariage en 1761 avec Marie Joseph Bertrand, il n'a eu aucun enfant. Puis, à son second mariage trente ans plus tard, en 1791, douze enfants sont nés. L'explication la plus simple était que le père n'était pas le même. Cette hypothèse n'a pu être vérifiée étant donné que seule la descendance de l'aîné, né en 1791, a fait l'objet d'un test ADNy.

L'étude de François a permis assez vite d'identifier le père biologique. François 2, fils de François 1, est né huit mois après le mariage de 1791. Un témoin au mariage de 1791 est François Bienaimé, aussi parrain de François 2. Ce François Bienaimé, né à Boulogne-sur-Mer, a épousé en 1784 Louise Giboin qui lui donna deux enfants morts en bas âge et un fils, Louis, qui a eu de la descendance. Le descendant de François 2 avait fait le test d'*AncestryDNA* lui attribuant un cousinage avec des descendants de François Bienaimé. Le contact avec un de ces descendants fut assez facile et l'arrivée des résultats du test ADNy a confirmé que le père biologique était bien François Bienaimé. Ce cas est tout de même assez particulier parce que nous avons un immigrant tardif qui semble bien être le seul père possible.

L'avenir nous dira si les autres enfants de Charlotte sont du même père. François 2 a deux frères mariés, Charles et

Denis, et deux autres sœurs. Comme le mariage de François 2 est assez récent, il est possible qu'un descendant masculin de Charles ou Denis fasse un test ADNY, ou encore qu'un descendant de n'importe quel frère ou sœur fasse aussi un test d'ADN autosomal et qu'on découvre alors s'il y a ou non une parenté avec les Thomas dit Bigaouette.

Des origines communes

Parfois, les tests ADNY trouvent une origine commune à deux pionniers.

Parmi les trouvailles, notons les Gauthier dit Sanguinora, originaires d'Échillais en Charente-Maritime, et Gauthier dit Larouche, du même endroit (TR10104). Gauthier était autrefois un prénom correspondant à Walter en anglais. Comme il y a un grand nombre de pionniers Gauthier, il est permis de penser que d'autres pionniers seront découverts avec une signature ADNY similaire.

Un cas semblable est celui des Doré (TR10231) en Charente-Maritime avec Louis, venu du Vivier-Jusseau, commune de Chives, et Jean, venu de Chaniers, situé 55 km plus loin.

Il est similaire au cas des Suzor (TR10565) d'Indre-et-Loire dont une lignée passe par François, marié avec Charlotte Couture en 1733, François-de-Sales Michel ayant eu de la descendance avec Louise Lafèche épousée en 1787, et un dernier cousin vivant en France. Dans ce cas, les lignées se rejoignent à un ancêtre identifié.

L'examen du cas des Dubuc n'est pas encore terminé au moment de la rédaction de cette chronique. D'une part, nous trouvons Jean, baptisé à Bois-Guillaume en 1638, et de l'autre, Michel, maître maçon, né vers 1642, mais d'origine inconnue. Dans ce cas, nous avons deux tests de 23andme avec, d'un côté, la mutation G-L30 et, de l'autre, G-CTS10391, une mutation descendante de G-L30. Au moins trois Dubuc ont fait un test cohérent chez FTDNA mais n'ont pas encore été contactés.

Marin (TR10089) et Gaspard (TR10723) Boucher, de Mortagne-au-Perche, sont de lointains cousins, tout comme les familles Gagnon (TR10139 et TR10151).

Contre-exemples

Un même nom de famille ne suffit pas pour trouver plusieurs pionniers avec la même génétique. Ainsi, les Roy (TR10113, TR10130), ainsi qu'un grand nombre de pionniers qui n'attendent qu'un cousin pour être triangulés, les Morissette (TR10258 et TR10271) et les Proulx (TR10161, TR10193 et TR10382) sont autant d'exemples de familles dont plusieurs pionniers partagent le patronyme, mais pas la génétique. Il en est de même pour les Chicoine de Verchères (dossier à l'étude) et les Chicoine de Gaspésie.

L'exemple des L'Heureux (TR10659) est un peu différent. Parmi les correspondances se trouve un descendant de David Laury, dont l'avis de décès, paru sans doute dans un

journal local, mentionne qu'il est né le 9 mars sur l'île de Martinique (*sic*)⁸. Aurions-nous une triangulation virtuelle avec un Français passé aux Antilles avant d'immigrer aux États-Unis? En posant une question dans une liste de discussions dédiée aux Caraïbes, la réponse fut plutôt inattendue! Un participant l'a trouvée dans plusieurs recensements américains selon lesquels il serait né autour de 1820 et aurait comme lieu d'origine le Maine, où il se marie en 1850, ou le Canada. Comme il a l'ADNY des L'Heureux, on trouve rapidement David L'Heureux, né le 9 mars 1814 et dont le destin était encore inconnu. Au lieu d'un cousinage d'outremer, c'est un Américain qui a retrouvé ses racines.

Recherche d'origines

L'ADNY offre de nouvelles perspectives dans la recherche de nos origines. Les familles d'origine inconnue pourraient ainsi reconstruire un pont brisé par l'absence de registres anciens. L'année 2022 a possiblement sonné le glas de nos espoirs dans cette direction. En effet, pour des raisons obscures qui tiennent peut-être de la désinformation, quelques laboratoires ont cessé la livraison de tests ADN en France.

AncestryDNA s'est toujours abstenu d'aller dans cette direction et n'a jamais livré directement en France. *23andme* a annoncé à l'automne 2022 la fin de la livraison de tests ADN en France. *myHeritage* avait commencé à envoyer des troussees en 2018, à la suite d'une discussion de l'auteur avec un généalogiste français spécialiste des questions légales et sans *a priori*. Depuis le 1^{er} janvier 2023, lorsqu'un client français fait une commande, le dernier écran affiche que le test doit être expédié vers une adresse extérieure à la France. *FTDNA* a fermé cette marche funèbre le 1^{er} février suivant. Aucun de ces laboratoires n'a fourni d'explications.

Si vous vous rendez en France au pays de vos ancêtres, ce serait sans doute judicieux de vous prémunir de quelques troussees d'échantillonnage ADN pour recueillir la salive de cousins éventuels.

Afin d'obtenir les résultats les plus précis, le meilleur choix serait le test YDNA-37 de *FamilyTree DNA*⁹, parce qu'il permet la comparaison avec un grand nombre de clients déjà testés, dont un grand nombre de Québécois ou de cousins ayant émigré au-delà des frontières de la province, en plus d'une longue liste de descendants d'Acadiens.

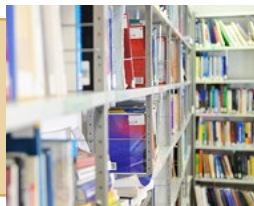
Conclusion

Les tests ADNY continuent de produire de nouveaux résultats, principalement des triangulations qui confirment la signature ADNY d'un ancêtre éloigné. Parfois, le chemin pour y parvenir comprend la découverte d'une lignée encore inconnue pour le descendant trouvé grâce au test.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
denis.b@francogene.com

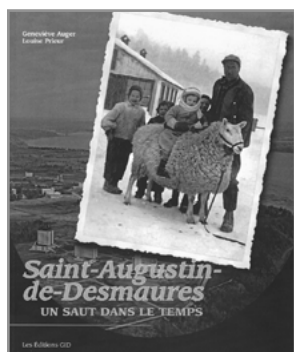
8. www.familysearch.org/photos/artifacts/122448256?cid=mem_copy.

9. www.familytreedna.com/group-join.aspx?Group=FrenchHeritage.



La Bibliothèque vous invite...

À lire sur le thème... Les milieux de vie en photos et en récits



AUGER, Geneviève, et Louise PRIEUR. *Saint-Augustin-de-Desmaures: un saut dans le temps*, Les Éditions GID, 2022, 208 p.

Cet ouvrage, *Saint-Augustin-de-Desmaures: un saut dans le temps*, est le 68^e livre de l'impressionnante collection «100 ans noir sur blanc» des Éditions GID. Si le cadre général de chaque livre présentant environ deux

cents photos des années 1860 à 1960 est pratiquement le même, le contenu est caractérisé par la personnalité de chaque ville, village et région présentés. Les humains sont au cœur de chacun des livres; ils en sont l'âme.

Les chargées de projet et auteures, Geneviève Auger et Louise Prieur, ont relevé avec succès le défi de donner vie, dans les temps, au quotidien des habitants de ce village agricole qu'est Saint-Augustin-de-Desmaures à cette époque.

Une courte, mais combien riche introduction de mise en contexte nous présente l'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures et l'origine de ce nom intrigant, de même que le déplacement du village au début du XIX^e siècle avec la construction d'une nouvelle église sur le 2^e Rang. Deux curés visionnaires marquent, chacun à sa façon, le cours de cette période. Au XIX^e siècle, François Pilote, fondateur de l'École d'agriculture à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, apporte un souffle nouveau à l'agriculture et au XX^e siècle; Philémon Cloutier est l'instigateur et le fondateur de quatre coopératives. Deux citoyens engagés contribuent également de façon importante au développement de leur communauté: le docteur Praxède LaRue (1823-1902) et Delphis Marois, forgeron de métier et autodidacte. Enfin, le lecteur peut y lire une rétrospective de ce qui a toujours distingué Saint-Augustin-de-Desmaures depuis sa fondation jusqu'à aujourd'hui, soit être à la campagne près de la ville.

Après la lecture de l'introduction, le lecteur possède l'essentiel pour commencer les cinq chapitres: un temps pour s'instruire, un temps pour travailler, un temps pour se recueillir, un temps pour se rassembler et un temps pour se déplacer.

Les auteures donnent vie à près de deux cents photos, chacune accompagnée d'un titre où l'humour est souvent présent et d'un texte très bien documenté qui conduit le lecteur à plusieurs reprises au-delà des années 1960 afin de lui donner des points de repère contemporains.

Les cinq chapitres ont un nombre de pages variant selon le temps. Les auteures voulaient-elles ainsi transposer leur propre lecture des priorités de nos ancêtres pendant ce siècle? Voilà une hypothèse à retenir. Le temps de travailler est de loin le plus important et occupe près du tiers du livre tandis que le temps de s'instruire ne couvre qu'une vingtaine de pages. Et entre les deux, il faut du temps pour se déplacer, se recueillir et se rassembler. En lisant ces deux cents pages sur la vie de nos ancêtres, nous y retrouvons un microcosme du Québec rural des années 1860 à 1960.

Comme toujours, nous voudrions en savoir davantage. L'on se dit alors que ce sera pour une prochaine.

Nous remercions les deux auteures, la Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures, ainsi que les dizaines de personnes qui ont contribué à cette publication de passeur de mémoire.

Bertrand Juneau

À notre demande, Bertrand Juneau, président de la Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures, a répondu promptement à la présentation de ce volume.

Soulignons ici le soutien réel que l'on peut trouver dans le grand réseau des sociétés d'histoire ou de généalogie.

La SGQ dispose d'un nombre important de monographies que l'on peut également retrouver dans le catalogue *Astrolabe*. Nous n'en mentionnerons que quelques-unes dans la partie suivante de la chronique.

À bouquiner à 360°

■ AUGER, Geneviève, et Louise PRIEUR. *Saint-Augustin-de-Desmaures: un saut dans le temps*, Québec, Les Éditions GID, 2022, 208 p. (2-Portneuf-88) et *Astrolabe*.

■ CLOUTIER, Michel. *Les Bâtisseurs de Sainte-Flore*, Collection «Souvenirs de Mauricie», 1997, 518 p. (2-Champlain-60).

■ COLLABORATION. *Regard sur Valcourt 1858-2006: paroisse Saint-Joseph d'Ely*, Éditions Louis Bilodeau, 2006, 848 p. (2-Shefford-9).

■ COLLABORATION. *Makamik 1917 – Macamic 2017: Livre-souvenir du 100^e de Macamic*, Comité des pionniers de Macamic, 2017, 128 p. (2-Abitibi-67).

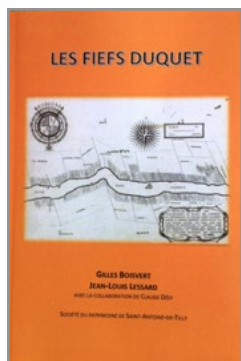
■ DESGAGNIERS, Jean. *Charlevoix pays enchanté*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1994, 445 p. (2-Charlevoix-32).

■ DORÉ, Raymond. *Extrait du terrier général de Saint-Augustin (de Maure)*, Québec, 1994. 59 p. (4-6000-13).

- FRENETTE, Raynald. *Au fil du temps: 150^e Saint-Ubalde 1860-2000*, 2009, 567 p. (2-Portneuf-87).
- JUNEAU, Bertrand. « Saint-Augustin-de-Desmaures: Une histoire en accéléré », *Continuité*, n° 124, septembre 2010, p. 16. (Canada et *Érudit*).
- LEBEL, Annie. « Battures de Saint-Augustin-de-Desmaures: Littoral sous surveillance », *Continuité*, n° 21, été 2009, p. 48-50. (Canada et *Érudit*).
- LEFEBVRE, Louise. *Saint-Just-de-Bretenières: Cent ans d'histoire 1916-2016*, Éditions Histoire-Québec, 2015, 964 p. (2-Montmagny-46).
- LESSARD, Michel, Jean-Marie LEBEL et Christian FORTIN. *Sainte-Foy: L'Art de Vivre en Banlieue au Québec*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2001, 415 p. (2-Québec-299) et *Astrolabe*.
- LESSARD, Michel. *L'île d'Orléans: Aux sources du peuple québécois et de l'Amérique française*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1998, 415 p. (2-Montmorency-70) et *Astrolabe*.
- LÉTOURNEAU, Robert. *Des petites histoires de Trois-Pistoles*, Société d'histoire et de généalogie de Trois-Pistoles, 2011, 737 p. (2-Rivière-du-Loup-45).
- PELLETIER, Micheline. *Patrimoine bâti et histoire de chez-nous: Berthier-sur-mer, capitale de la voile*, Montmagny, La Plume d'Oie, 2017, 592 p. (2-Montmagny-45).
- PERRON, Daniel. « Pierre Petitclair », *Cap-aux-Diamants*, n° 60, hiver 2000, p. 42. (Canada et *Érudit*).
- ROULEAU, Marc, et Rémi MORISSETTE. *Neuveville 1667-2000: 333 années d'histoire*, Société d'histoire de Neuveville, 2000, 674 p. (2-Portneuf-42).
- TESSIER, Robert. *Saint-Casimir de Portneuf: Généalogie des familles établies après 1842*, Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir, 2005, 443 p. (2-Portneuf-53).
- TREMBLAY, Sylvie. « Les Racette », *Cap-aux-Diamants*, n° 146, été 2021, p. 39-40. (Canada et *Érudit*).

Mariette Parent (3914)

Nos membres publient

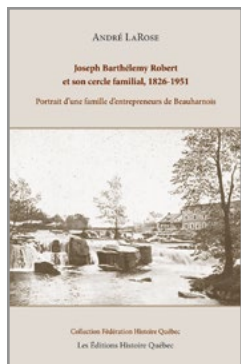


BOISVERT, Gilles, Jean-Louis LESSARD et Claude DÉSY. *Les fiefs Duquet, Saint-Antoine-de-Tilly, Société du patrimoine de Saint-Antoine-de-Tilly, 2022, 181 p.*

Jusqu'à maintenant, aucun auteur ne s'était aventuré à retracer l'histoire de ces fiefs pourtant importants, car l'un d'eux fut attribué au notaire royal Pierre Duquet et l'autre, à son père Denis Duquet. Cette publication complète donc une importante contribution à l'histoire des débuts de Saint-Antoine-de-Tilly.

Ce livre est en vente auprès de la Société du patrimoine de Saint-Antoine-de-Tilly au coût de 20 \$ + frais de livraison.

Les intéressés pourront également communiquer avec l'auteur:
gilbois1@hotmail.com



LAROSE, André. *Joseph Barthélemy Robert et son cercle familial, 1826-1951. Portrait d'une famille d'entrepreneurs de Beauharnois*, Les Éditions Histoire Québec, 2023, 120 p.

Ce livre porte sur une famille méconnue qui sort pourtant de l'ordinaire. Premier industriel de Beauharnois, son chef, Joseph Barthélemy Robert, y a ouvert en 1858 une manufacture de laine qu'il a exploitée pendant plus de trente ans. Pionnier de l'hydroélectricité, Robert a électrifié la ville de Beauharnois et fondé la *Beauharnois Light, Heat and Power Company*.

La famille de Joseph Barthélemy a ceci de particulier qu'il s'agit d'une famille mixte de cinq enfants, issue du mariage entre un Canadien français catholique et une Canadienne anglaise protestante. En deux générations, les Robert auront imprimé leur marque dans l'économie et leurs réalisations sont encore visibles dans le paysage régional.

En vente à la Fédération Histoire Québec, au:
www.histoirequebec.gc.ca/boutique_details.asp?id=312,
ou par téléphone, au 514 252-3031 ou 1 866 691-7202.

Prix: 19,95 \$ + frais de livraison (version papier) ou 10 \$ (version PDF).



Ces femmes au service de la communauté

Jeanne Maltais, MGA (6255)

L'éducation des jeunes filles sous l'influence des communautés religieuses enseignantes féminines – 1840-1960

Résumé

Au milieu du XIX^e siècle, l'instruction réservée aux filles amorce un virage. Les cursus proposés dans les pensionnats des communautés religieuses féminines s'enrichissent de matières modernes dans le domaine des langues, des sciences, de la musique et de la littérature. Cependant, ces programmes « spécialisés », dispendieux et de surcroît non sanctionnés par un diplôme, reçoivent surtout la faveur de la bourgeoisie. Le peu d'intérêt que démontre l'État à l'égard de l'éducation des femmes favorise l'établissement d'un réseau privé d'enseignement sous la gouverne des communautés religieuses féminines. De fait, une pléiade d'écoles normales, d'écoles ménagères (institutions familiales) et de collèges classiques se déploieront sur l'ensemble du territoire québécois en complément des pensionnats déjà bien implantés.

Introduction

Dès le début du XIX^e siècle au Québec, les communautés religieuses féminines connaissent une croissance fulgurante. Entre 1850 et 1969, le nombre de leurs membres explose littéralement, passant de 650 à 45 651 religieuses actives¹. Ce boom contribue à l'intégration des communautés dans tous les milieux sociaux, d'abord au Québec et au Canada, puis tout

autour de la planète. Le **tableau 1** atteste de la prédominance du secteur de l'enseignement puisque celui-ci attire près de 67 % des religieuses œuvrant au sein de 65 communautés distinctes. Les services sociaux et hospitaliers représentent pour leur part près de 21 % des effectifs.

Tableau 1. Communautés religieuses de femmes²
Distribution par champ d'activités en 1969

CHAMP D'ACTIVITÉS	NOMBRE DE COMMUNAUTÉS	% A	NOMBRES DE MEMBRES			
			QUÉBEC	HORS-QUÉBEC	TOTAL	% B
Éducation	65	48,9	23 480	7 222	30 702	67,25
Œuvres sociales	20	15,0	3 021	1 253	4 274	9,36
Contemplation	19	14,3	1 336	162	1 498	3,28
Hôpitaux	10	7,5	3 204	1 875	5 079	11,13
Auxiliaires du clergé	10	7,5	1 853	611	2 464	5,40
Missions	7	5,3	663	959	1 622	3,55
Autres ^C	2	1,5	12	0	12	0,03
Total	133	100,0	33 569	12 082	45 651	100,00

A. % par rapport au nombre total des communautés.

B. % par rapport au nombre total de membres.

C. Autres : une communauté avec champs d'activités diversifiées ; une communauté sur laquelle il n'y a aucune donnée.

1. DENAULT, Bernard, et Benoît LÉVESQUE. *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1974, p. 63.

2. *Ibid.*

1. L'importance des communautés enseignantes féminines³

Lorsque le premier véritable réseau scolaire public au Bas-Canada est instauré en 1840, les Ursulines de Québec et de Trois-Rivières, de même que les Sœurs de la congrégation de Notre-Dame de Montréal monopolisent l'éducation féminine, mais selon un modèle différent. Les Ursulines réservent l'enseignement à une élite qui fréquente leur pensionnat avec quelques classes pour les démunis; leur condition de cloîtrées limite leurs déplacements. La congrégation de Notre-Dame vise une clientèle locale et régionale plus modeste, mais également plus nombreuse puisque leur statut de séculières leur permet de se déplacer et de fonder des missions satellites.

À l'aube de la Révolution tranquille et de la réforme scolaire, le Québec compte 67 communautés qui administrent 1799 maisons d'enseignement⁴. Outre la forte présence des Sœurs de la congrégation de Notre-Dame, mentionnons, entre autres, celles des Sœurs des Petites-Écoles, des Sœurs de Sainte-Anne, des Sœurs du Saint-Rosaire et des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie dont la mission première est l'enseignement dans les écoles paroissiales et les milieux ruraux.

À la fin du XIX^e siècle, les collèges classiques, qui ouvrent la voie vers la prêtrise et les professions libérales (médecins, notaires, avocats), ne sont toujours réservés qu'aux garçons. Par conséquent, l'enseignement dispensé dans les pensionnats des communautés religieuses de femmes demeure, pour les filles, la seule avenue permettant de poursuivre des études post-primaires, sans toutefois que ne soit émis de diplôme officiel.

C'est au cours de la période comprise entre 1899 et 1920 que se développent des solutions parallèles et structurées vouées à l'éducation des jeunes filles. Parmi celles-ci figurent les écoles normales, les écoles ménagères ou instituts familiaux ainsi que les collèges classiques. Ce réseau privé résulte du désengagement de l'État dans le soutien de l'éducation des filles et de la volonté de plusieurs communautés religieuses de proposer des programmes d'enseignement secondaire et post-secondaire sanctionnés officiellement et réservés aux femmes⁵.

2. Les écoles normales: la formation du personnel enseignant

Afin de rehausser et d'uniformiser la formation du corps enseignant, le gouvernement légifère en juin 1856 en faveur de la création de trois écoles normales: Laval à Québec, Jacques-Cartier et McGill à Montréal. Confiée aux Ursulines de Québec,



Collège Mérici, Québec.

Photo: Jeanne Maltais.

la section féminine de l'École normale Laval ouvre ses portes le 15 septembre 1857 au monastère de la rue du Parloir dans le Vieux-Québec⁶. Pour être admises, les candidates doivent remplir les conditions suivantes: avoir 16 ans, détenir un certificat de moralité émis par le clergé catholique, réussir un examen d'admission, s'engager à enseigner pendant trois ans et avoir au moins réussi le cours élémentaire⁷.

Cependant, la loi scolaire du 16 mai 1856 obligeant les institutrices à obtenir un brevet d'enseignement nuit au développement des écoles normales. Dans les faits, pour s'éviter une longue et onéreuse formation dispensée dans les écoles normales, la majorité des jeunes filles privilégie le Bureau des examinateurs qui n'exige que la réussite d'un seul examen pour délivrer un brevet. L'engouement pour les brevets délivrés par le Bureau des examinateurs est tel qu'à l'aube du XX^e siècle, 95 % des institutrices catholiques détiennent une licence d'enseignement remise par le Bureau⁸.

Il faudra patienter jusqu'en 1899 pour que les Sœurs de la congrégation Notre-Dame inaugurent, à Montréal, une deuxième école normale réservée aux filles.

L'implantation d'un système scolaire structuré, jumelée au phénomène de croissance rapide du nombre d'enfants d'âge scolaire, fait exploser la demande en personnel enseignant. Par conséquent, l'établissement d'écoles normales s'accélère sur tout le territoire québécois. Qui plus est, la fermeture définitive du Bureau central des examinateurs en 1936 confère le monopole de la formation aux écoles normales et, par ricochet, celle des jeunes filles aux communautés religieuses féminines. En 1960, ces dernières dirigeaient 65 institutions au Québec.

Parmi les communautés religieuses les plus actives, mentionnons, outre les Ursulines et la congrégation de Notre-Dame, les Sœurs grises, les Sœurs de la Providence, les

3. DUMONT, Micheline, et Marie-Paule MALOUIN. « Évolution et rôle des congrégations religieuses enseignantes féminines au Québec, 1840-1960 », *Session d'étude – Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, n° 50 (1), 1983, p. 201-230.

4. DUMONT, Micheline, et Nadia FAHMY-EID. *Les couventines*, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1986, p. 265.

5. LE COLLECTIF CLIO. *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Les Éditions Quinze, 1982, p. 313-323.

6. En 1930, l'École Laval emménage au 755, chemin Saint-Louis, Québec (aujourd'hui Grande Allée) sous le nom d'École normale Laval de Mérici.

7. DUMONT, Micheline. « Des écoles normales à la douzaine », *Cap-Aux-Diamants*, n° 75, 2010, p. 43-48.

8. *Ibid.*

Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie et les Sœurs de Sainte-Croix⁹.

3. Les écoles ménagères (Instituts familiaux)

Pendant plus d'un siècle, l'enseignement ménager s'inscrit dans les grands courants idéologiques de la société québécoise portant sur le rôle traditionnel dévolu aux femmes: celle d'épouse et de mère. En dehors du foyer, point de salut!

À la fin du XIX^e siècle s'amorce, au Québec, un mouvement important de colonisation vers des régions de plus en plus éloignées des grands centres urbains. La fondation par les Ursulines de Québec de la première école ménagère à Roberval au Lac-Saint-Jean en 1882 s'inscrit dans cette mouvance. Cette institution vise à bien former les femmes à soutenir leurs époux dans l'exploitation agricole. Les Sœurs de la congrégation de Notre-Dame inaugurent en 1905 une deuxième école ménagère à Saint-Pascal de Kamouraska et proposent un programme spécialisé en agriculture, celui de «ménager-agricole». Dès lors, partout en province, commence la transformation des couvents et des pensionnats en écoles ménagères. En vue de mieux répondre aux besoins des femmes vivant en milieu urbain, le programme «ménager-agricole» évoluera progressivement vers celui des «sciences domestiques», et les écoles ménagères, vers les instituts familiaux¹⁰. Désireux de s'adresser également aux femmes qui ne fréquentent plus l'école, le ministère de l'Agriculture encourage la création des Cercles de Fermières, dont la mission première est d'enseigner les arts domestiques à des groupes de femmes rurales. Le premier cercle est fondé officiellement à Chicoutimi (aujourd'hui ville de Saguenay) en 1915¹¹.

Parmi les communautés religieuses les plus actives dans le développement des écoles ménagères figurent les Sœurs de la congrégation de Notre-Dame, du Bon-Conseil, de Sainte-Croix, de l'Assomption de la Sainte Vierge et de la Présentation¹².

4. L'enseignement supérieur^{13, 14}

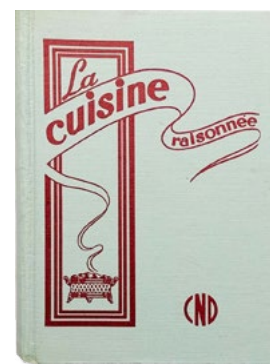
L'événement majeur qui contribua à l'avancée de l'enseignement supérieur voué aux femmes fut celui de l'inauguration à Montréal, le 8 octobre 1908, du premier collège classique féminin de langue française: l'École d'enseignement supérieur pour jeunes filles affiliée à l'Université Laval. Soutenue par les dames de la bourgeoisie montréalaise de l'époque, cette première institution classique résulte de la ténacité de sœur Sainte-Anne-Marie (Marie-Aveline Bengle) de la congrégation

de Notre-Dame. Le fruit de ses efforts acharnés fait reconnaître aux femmes le droit et les moyens de poursuivre des études universitaires et d'envisager une carrière professionnelle.

En 1925, la congrégation de Jésus-Marie inaugure à Sillery (Québec) un deuxième collège classique, le collège Jésus-Marie. À l'initiative de diverses communautés religieuses féminines, le réseau des collèges classiques pour jeunes filles s'établira, dans les années subséquentes, dans plusieurs régions. Cependant, avant les années 1950, ces collèges connaîtront un succès mitigé et une fréquentation modeste, la société de l'époque demeurant peu favorable aux études supérieures destinées aux filles.

5. La production de manuels pédagogiques¹⁵

La production des manuels scolaires des Sœurs de la congrégation de Notre-Dame figure parmi les plus prolifiques, précédée uniquement par celle des Frères des écoles chrétiennes. L'historienne Thérèse Hamel estime à 438 le nombre de manuels publiés entre 1858 et 1991 traitant de diverses matières scolaires. Certains d'entre eux sont devenus des *best-sellers* en termes de nombre de rééditions et de longévité: *La cuisine raisonnée*, 11 éditions entre 1919 et 1967, *Le catéchisme illustré des petits enfants*, 18 éditions entre 1912 et 1980.



La cuisine raisonnée.
Photo: Jeanne Maltais

Conclusion

Pendant plus de 350 ans, les communautés religieuses féminines ont monopolisé l'éducation des jeunes filles. Sous l'autorité du clergé catholique, les religieuses ont façonné des programmes d'enseignement fidèles à la conception du rôle de la femme véhiculée par l'Église catholique et la société conservatrice de l'époque: celle de maîtresse du foyer, d'épouse et de mère entièrement dévouée à sa famille.

La gouvernance d'un réseau florissant d'écoles normales, d'écoles ménagères (instituts familiaux) et de collèges classiques jumelés aux pensionnats assure certes la prospérité des communautés, mais conforte également leur influence morale et religieuse à l'égard de l'éducation des jeunes filles, en

9. LÉTOURNEAU, Jeannette. *Les écoles normales de jeunes filles au Québec (1836-1974)*, thèse (Ph. D.) en éducation, Université d'Ottawa, 1979, p. 261-269.

10. LE COLLECTIF CLIO. *Op. cit.*, p. 313-323.

11. THIVIERGE, Nicole. *L'enseignement ménager-familial au Québec, 1880-1970*, thèse (MSA), Université Laval, 1982, p. 427.

12. THIVIERGE. *Op. cit.*, p. 528-532.

13. LE COLLECTIF CLIO. *Op. cit.*, p. 313-323.

14. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DES COLLÈGES CLASSIQUES DE JEUNES FILLES. *La Signification et les besoins de l'enseignement classique pour jeunes filles*, Montréal, Les Éditions Fides, 1954, 154 p.

15. HAMEL, Thérèse. «*La production pédagogique des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame: 1851-1991*», *Études d'histoire religieuse*, 1999, vol. 65, p. 64, 67-87.

adéquation avec la vision intransigeante du clergé catholique et de la société puritaine de l'époque.

Inscrire leurs filles comme pensionnaires auprès d'une institution privée d'enseignement représentait, pour les familles de la classe moyenne, une charge financière souvent trop lourde. Qui plus est, n'était-il pas superflu d'investir dans une éducation onéreuse, puisque se marier et fonder une famille figuraient comme l'unique aspiration « honorable » dévolue à ces femmes en devenir?

Bref, il faudra attendre l'année 1954 pour que se développe au Québec un réseau public de niveau secondaire pour filles, et les années 1960 pour que garçons et filles reçoivent gratuitement la même scolarisation du primaire jusqu'à l'université.

Note : Fonds d'archives portant sur l'éducation

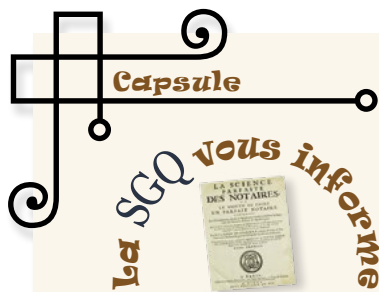
Outre les archives privées des communautés religieuses, il est possible de consulter à BANQ le fonds d'archives du ministère de l'Éducation (1841 –) sous la cote E13; à ce fonds sont

intégrées les archives de l'ancien Département de l'Instruction publique (DIP). Ce fonds regroupe les lettres reçues et expédiées par le Département de l'Instruction publique (1842-1967), les rapports des inspecteurs d'écoles, les procès-verbaux des réunions des comités catholique et protestant du Conseil de l'Instruction publique et de leurs divers sous-comités ainsi que les commentaires et les directives du Surintendant de l'Instruction publique aux autorités locales.

Quelques journaux anciens portant sur l'éducation peuvent également être consultés en ligne sur le portail de BANQ: *Le journal de l'Instruction publique*, *l'École primaire* et le *Journal de l'éducation*. Vous pouvez trouver les noms des examinateurs, des syndics, des commissaires, de ceux et celles qui ont obtenu un brevet d'enseignement et bien d'autres informations.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :

jeannemaltais@gmail.com

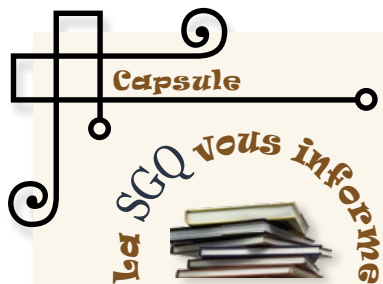


Capsule

Transcription d'actes notariés

Pour aider nos membres à surmonter les difficultés liées à la paléographie, la Société de généalogie de Québec met en ligne des transcriptions de documents d'archives. On y trouve des actes de plusieurs notaires des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles: Becquet, Berthelot, et bien d'autres. Vous pouvez aussi contribuer à enrichir la base de données en nous permettant de publier les transcriptions que vous avez réalisées.

Pour consulter les documents transcrits, rendez-vous sur notre site: www.sgq.qc.ca. Après vous être identifiés, cliquez sur le menu « Bases de données », puis sur « Réservées aux membres ». Cliquez sur « Documents notariés transcrits » et suivez les instructions.



Capsule

Service de recherche en généalogie

La Société de généalogie de Québec offre un service de transcription de documents anciens du XVII^e au XIX^e siècle, notamment des actes de mariage, des contrats de mariage, d'acquisition, de vente ou d'inventaire après décès. Le demandeur doit fournir une copie numérisée du document.

Pour plus d'informations, sur notre site: www.sgq.qc.ca, cliquez sur le menu « Services », puis sur « Paléographie ».

Il y a 200 ans

1823 — La fondation de l'Hôpital des émigrés et du comité sanitaire

Pour lutter contre les épidémies, des médecins de Québec fondent l'Hôpital des émigrés dans le faubourg Saint-Jean pour accueillir les immigrants. De plus, ils créent le premier comité sanitaire de la ville de Québec.

LEBEL, Jean-Marie. *Québec 1608-2008 — Les chroniques de la capitale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008.



Us et coutumes généalogiques

Généalographie¹

Daniel Fortier (6500)

25 ans de Prix

La pratique de la généalogie est polymorphe. Certaines activités sont essentiellement privées, et parfois même confidentielles. À ce chapitre, on retrouve évidemment l'acte de la recherche individuelle, mais aussi la constitution d'une documentation, de fiches ou, dans sa façon modernisée, de bases de données. Certains généalogistes s'arrêtent là et nous ignorons toujours l'ampleur de la partie submergée de l'iceberg des travaux perdus. Cependant, d'autres expressions de la pratique généalogique sont manifestement publiques. Il en est ainsi des conférences, des congrès, des travaux collaboratifs, des postes électifs et évidemment des publications, sous la forme de dictionnaires, de livres ou d'articles de revue.

À l'occasion, ces dernières manifestations publiques ouvrent la porte à une appréciation et à une reconnaissance collectives. Cela témoigne du fait que les généalogistes se reconnaissent comme un groupe constitué. Dans cette chronique, nous prendrons prétexte de la vingt-cinquième remise des Prix de **L'Ancêtre** pour explorer une de ces facettes.

Une pratique pas si vieille

C'est à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Société de généalogie de Québec, tenue le 26 octobre 2022, que les derniers prix de **L'Ancêtre** ont été décernés².

Cette remise constituait la 25^e édition d'une tradition amorcée en 1998. C'est en effet près de vingt-trois ans après la fondation de la revue **L'Ancêtre**, et donc trente-six ans après la création de la Société de généalogie de Québec, que les prix de la revue ont été décernés pour la première fois³. Selon le procès-verbal du conseil d'administration du 9 septembre 1997, une proposition émane de Serge Goudreau⁴, appuyée par Roland Grenier :

[...] qu'un prix en argent de \$ 200 soit accordé au meilleur article paru dans l'Ancêtre chaque année.

Le prix sera décerné par un comité de trois membres nommés par le conseil d'administration. [...] Adopté unanimement⁵

À la réunion suivante, Serge Goudreau mentionne qu'un comité de trois membres⁶ a été formé, qu'ils ont tenu leur première réunion et qu'ils se sont entendus pour établir les critères et les barèmes pour juger des articles.

Les critères retenus sont les suivants: article de nature généalogique, originalité du sujet, qualité de la recherche, intérêt général du sujet et, enfin, qualité de la langue écrite⁷.

Au cours des années, certaines modifications ont été apportées aux règles concernant le nombre de prix, la définition des catégories ou le montant des bourses (qui sont loin



d'avoir suivi l'inflation), mais en substance les critères et les procédures demeurent sensiblement les mêmes. Une grille d'évaluation, que le jury doit respecter, attribue 60 % à la qualité du contenu (apport, mise en contexte historique, rigueur) généalogique de l'article, 20 % sont prévus pour la qualité de rédaction (structure, style et qualité de la langue), et

20 % sont accordés pour un jugement global. Le jury est constitué de trois personnes, dont l'identité autrefois publique est maintenant confidentielle.

Les Prix ont bénéficié du soutien financier de la Commission de la capitale nationale de Québec pour les années 2004 à 2014 ; Les Éditions du Septentrion ont pris la relève par la suite.

1. *Généalographie* est un néologisme librement inspiré de la notion d'historiographie. C'est la discussion des questions généalogiques dans différentes sociétés, selon des écoles de pensée, les connaissances d'une époque ou encore les diverses sources documentaires disponibles. Ce type d'étude fait place à toutes les disciplines pouvant contribuer au questionnement sur la pratique de la généalogie.

2. *L'Ancêtre*, vol. 49, n° 341, hiver 2023, p. 80.

3. La remise des prix a eu lieu le 16 septembre 1998. À cette date, on a décerné les prix pour des travaux publiés dans la revue au cours de l'année 1997, soit ceux du volume 24.

4. Serge Goudreau était alors secrétaire de la SGQ et délégué au comité de *L'Ancêtre*.

5. Procès-verbal de la 283^e assemblée du conseil d'administration de la SGQ, 9 septembre 1997, point 283.7.2.

6. Il s'agit de Michel Langlois, directeur du jury, de Guy-W. Richard et d'Andrée Gagnon.

7. Procès-verbal de la 284^e assemblée du conseil d'administration de la SGQ, 14 octobre 1997, point 284.6.2.

Et les gagnants sont...

Au cours de ces 25 premières éditions, 77 prix ou mentions ont été remis à 79 lauréats, et 57 membres ont été ainsi honorés. Explications.

Premier constat, en général, trois prix ont été remis annuellement. Ils ont pu porter différents noms (*premier, deuxième* ou *troisième* prix, mais également *article de fond, étude, mentions, prix de la relève*, etc.). Les deux premières années, en 1998 et 1999, seulement deux prix ont été décernés. Certaines années ont été plus fastes, comme 2000 et 2014 où quatre prix ont été remis; le sommet a été atteint en 2011 avec cinq prix. Notons que, même si le règlement le permettait, le jury a toujours cru bon de décerner des prix à chaque édition, ne privant pas une seule année de distinctions.

Deuxième constat, la rédaction d'articles en collaboration n'a pas la cote. Ainsi, seulement en deux occasions, au cours des vingt-cinq années, le jury a accordé un prix à un article ayant deux auteurs, soit en 2004 et en 2022. Cela témoigne peut-être d'un certain degré d'individualisme dans la recherche et l'écriture ou encore de l'égoïsme de la pratique généalogique en général⁸.

Pour le troisième constat, par manque d'éléments de comparaison, nous hésitons à parler d'une concentration des gagnants. Mais, sur le total de 79 lauréats, 14 individus⁹ ont reçu à eux seuls 36 mentions, alors que les 43 autres prix et mentions l'étaient à autant de personnes¹⁰. Dit autrement, sur un total de 57 individus nommés¹¹, 14 l'ont été plus d'une fois (pour un total de 36 mentions)¹², tandis que 43 ne l'ont été qu'une seule fois.

Finalement, sur les sept occasions où des prix ont été attribués deux années de suite au même lauréat, cinq l'ont été dans les premières années du concours, soit entre 1997 et 2004.

L'interprétation des critères... plus compliquée que prévu

Nous nous sommes interrogé sur la façon dont les jurys ont interprété les critères d'évaluation au cours de l'ensemble des vingt-cinq années. Nous avons donc relevé, pour chacune des années, les commentaires que les différents jurys ont faits lors de la publication officielle des lauréats dans la revue *L'Ancêtre* pour chacune des œuvres retenues. Dans un premier temps, nous avons voulu faire une analyse statistique des différents qualificatifs utilisés par les jurys à l'aide d'un logiciel de correction¹³.

L'exercice s'est avéré à la fois peu concluant et surtout frustrant. Notons, dans un premier temps, que les jurys n'ont émis aucun commentaire pour 20 % des 77 articles choisis. Cette situation a prévalu surtout au début de la période – pour les éditions 2, 3 et 4 du Prix de *L'Ancêtre*¹⁴. De plus, en général, la description et le résumé de l'article primé occupent la majorité de l'espace consacré à chacun, laissant finalement peu de place à la justification des choix. En ce qui concerne la **qualité du contenu**, comptant pour 60 % de la note, on retrouve à 23 reprises des mentions concernant la qualité de la documentation, quelques fois avec seulement l'épithète *documenté* (sous plusieurs formes: *bien, très bien documenté*); mais également avec les mentions suivantes: *nombreuses sources ou références, variées, précises, explicites*, ou *analyse fouillée*.

Sous la même rubrique, **qualité du contenu**, plusieurs commentaires portent sur la complémentarité de la généalogie, de l'histoire et des aspects sociaux: *bel exemple entre les faits historiques et les données généalogiques*¹⁵, *agréable harmonie entre informations historiques et renseignements généalogiques*¹⁶; *intérêt soutenu et harmonieusement enrobé de références à la vie sociale*¹⁷. *Histoire intéressante*¹⁸.

La **qualité de la rédaction** qui compte pour 20 % de la note totale¹⁹ constitue une part importante des commentaires émis. Ceux-ci portent sur la qualité de la langue et la structure du texte: *lecture agréable, facile, langage approprié*; *qualité de l'écriture, précis, texte bien structuré; clarté et soin de la*

8. Ce qui semble se distinguer de la publication des articles en sciences dites pures, où les collaborations multiples sont plutôt la norme.

9. Ainsi, environ 25 % des lauréats ont reçu 45,6 % des prix.

10. Donc, 75 % des gagnants ont reçu 54,4 % des prix.

11. Les auteurs masculins représentent près de 74 % des lauréats. En 2010, les hommes représentaient 61 % des membres de la SGQ. Compte tenu toutefois de la méconnaissance du nombre total d'articles soumis au concours selon le sexe, cette variable ne devrait pas être pertinente, à moins de supposer que les sujets ou la façon d'écrire diffèrent d'un sexe à l'autre. Les statistiques sont tirées de: *SGQ – Cinquante ans de recherche et d'action, SGQ, 1961-2011*, Québec, 2011, 194 p.

12. Trois lauréats ont été nommés à quatre reprises, deux à trois reprises et neuf autres à deux reprises.

13. Le logiciel *Antidote*.

14. Par la suite, certains jurys émettent des commentaires pour l'un ou l'autre des prix, mais pas pour les autres.

15. « Les Lauréats 2005-2006 – 9^e édition, 3^e prix », *L'Ancêtre*, vol. 33, n° 277, hiver 2007, p. 105.

16. « Les Lauréats 2006-2007 – 10^e édition, 2^e prix », *L'Ancêtre*, vol. 34, n° 281, hiver 2008, p. 100.

17. « Les Lauréats 2002-2003 – 6^e édition, 1^{er} prix », *L'Ancêtre*, vol. 30, n° 2, hiver 2004, p. 124.

18. « Les Lauréats 2021-2022 – 25^e édition, 3^e prix », *L'Ancêtre*, vol. 49, n° 341, hiver 2023, p. 80.

19. Les membres des jurys ignorent possiblement le rôle des relecteurs et des correcteurs qui ont pu contribuer, souvent de façon appréciable, à l'amélioration des textes publiés.

langue; bien rédigé, style vivant; équilibre entre l'analyse et la synthèse. Les exemples sont nombreux. Notons également des éléments non particulièrement prévus, mais qui amènent de nombreux commentaires positifs sur l'iconographie, les photos, les cartes et les tableaux *qui agrémentent la lecture*²⁰.



Cependant, les commentaires qui semblent les plus expressifs, selon nous, portent probablement sur l'émotion dégagée par certains travaux et font partie du dernier élément de la grille d'évaluation, soit **appréciation générale et commentaires**, comptant pour 20 % de la note totale. À titre d'exemples: *il fait vivre ses personnages*²¹; *captivant, analyse rigoureuse, émotion...* *Rend attachant ses sujets. Nous en voulons encore. Et encore*²²; *donne le goût et l'engouement pour connaître d'autres ancêtres*²³; *raconte avec passion un parcours*²⁴; *éveille notre intérêt et notre enthousiasme pour les*

*péripéties de ses personnages... nous avons l'impression de lire un roman d'aventures*²⁵; *L'auteur capte notre intérêt dès le début... et nous garde en haleine jusqu'à la fin*²⁶; *il nous plonge dans une belle histoire de ce coin de pays*²⁷. La notion de *saga* revient également à deux reprises²⁸.

Dans le même ordre d'idées, les membres des différents jurys ont semblé accorder une prime à l'effort, soulignant souvent l'immense travail que l'auteur a dû déployer pour réaliser son article. On pense en particulier aux articles qui ont nécessité des recherches à l'extérieur du Québec, ou qui ont exigé de nombreuses transcriptions ou encore des énigmes qui posaient des problèmes importants. On souligne également le caractère prolifique d'un auteur²⁹; ou le fait que l'auteur se soit penché sur un *dossier complexe, avec patience, souci du détail*, avec en prime une *étude de la calligraphie*³⁰; des jurys sont sensibles à la *persévérance de l'auteur dans le déchiffrement d'actes notariés*³¹; au *minutieux travail de paléographie*; aux *recherches intensives sur le terrain*³² ou à l'auteur qui a dû *surmonter beaucoup d'embûches*³³; ou finalement au *travail de moine* qui a procuré des résultats sous la forme de statistiques³⁴.

Par contre, ce qu'on retrouve peu ou prou, ce sont des mentions pour des articles strictement méthodologiques, des compilations, des listes³⁵, ou des articles d'intérêt général sauf lorsque le jury considère que ces articles constituent des exemples à suivre. Il est surprenant que nous ayons trouvé une seule fois la mention du mot *scientifique* (*travail réfléchi et scientifique*³⁶) dans les commentaires au cours des vingt-cinq ans. Ainsi, la première variable dans la grille d'évaluation **Qualité du contenu – l'apport à la généalogie** (éléments généalogiques nouveaux ou inédits, originalité du sujet) s'est retrouvée essentiellement représentée par les mentions de découverte de certains nouveaux outils de recherche³⁷, de la

20. « Les Lauréats 2006-2007 – 10^e édition, 3^e prix », *L'Ancêtre*, vol. 34, n° 281, hiver 2008, p. 100.

21. « Les Lauréats 2005-2006 – 9^e édition, 1^{er} prix », *L'Ancêtre*, vol. 33, n° 277, hiver 2007, p. 105.

22. « Les Lauréats 2014-2015 – 18^e édition, 1^{er} prix », *L'Ancêtre*, vol. 42, n° 312, automne 2015, p. 6.

23. « Les Lauréats 2015-2016 – 19^e édition, 3^e prix », *L'Ancêtre*, vol. 43, n° 316, automne 2016, p. 5.

24. « Les Lauréats 2016-2017 – 20^e édition, 1^{er} prix », *L'Ancêtre*, vol. 44, n° 320, automne 2017, p. 5.

25. « Les Lauréats 2017-2018 – 21^e édition, 1^{er} prix », *L'Ancêtre*, vol. 45, n° 324, automne 2018, p. 5.

26. « Les Lauréats 2020-2021 – 24^e édition, 3^e prix », *L'Ancêtre*, vol. 48, n° 336, automne 2021, p. 5.

27. « Les Lauréats 2018-2019 – 22^e édition, 3^e prix », *L'Ancêtre*, vol. 46, n° 328, automne 2019, p. 5.

28. « Les Lauréats 2007-2008 – 11^e édition, 2^e prix », *L'Ancêtre*, vol. 35, n° 285, hiver 2009, p. 116;

« Les Lauréats 2013-2014 – 17^e édition, 1^{er} prix », *L'Ancêtre*, vol. 41, n° 308, automne 2014, p. 12.

29. « Les Lauréats 2004-2005 – 8^e édition, 3^e prix », *L'Ancêtre*, vol. 32, n° 273, hiver 2006, p. 98.

30. « Les Lauréats 2007-2008 – 11^e édition, 3^e prix », *L'Ancêtre*, vol. 35, n° 285, hiver 2009, p. 116.

31. « Les Lauréats 2011-2012 – 15^e édition, mention », *L'Ancêtre*, vol. 39, n° 300, automne 2012, p. 12.

32. « Les Lauréats 2017-2018 – 21^e édition, 3^e prix », *L'Ancêtre*, vol. 45, n° 324, automne 2018, p. 5.

33. « Les Lauréats 2020-2021 – 24^e édition, 1^{er} prix », *L'Ancêtre*, vol. 48, n° 336, automne 2021, p. 5.

34. « Les Lauréats 2016-2017 – 20^e édition, 2^e prix », *L'Ancêtre*, vol. 44, n° 320, automne 2017, p. 5.

35. Cependant, un cas pour une importante nomenclature: « Les Lauréats 2014-2015 – 18^e édition, mention », *L'Ancêtre*, vol. 42, n° 312, automne 2015, p. 6.

36. « Les Lauréats 2008-2009 – 12^e édition, 1^{er} prix », *L'Ancêtre*, vol. 36, n° 289, hiver 2010, p. 76.

37. « Les Lauréats 2005-2006 – 9^e édition, 2^e prix », *L'Ancêtre*, vol. 33, n° 277, hiver 2007, p. 105.

résolution d'énigmes³⁸ ou de *type de présentation qui devrait inspirer d'autres auteurs*³⁹.

Conclusion

Notre ambition était grande lorsque nous avons abordé la rédaction de cette chronique: nous désirions prendre pour prétexte les vingt-cinq ans du Prix de **L'Ancêtre** pour analyser la teneur des œuvres choisies, tracer un profil des auteurs et examiner l'évolution des jugements des jurys. Malheureusement, nous avons dû, en cours de route, réduire nos prétentions et n'aborder que le dernier aspect, et encore de façon très imparfaite. Devant l'ampleur de la tâche, nous avons renoncé à tenter de répondre à la question si les jurys avaient eu un quelconque biais. Existe-t-il des thèmes préférés, une présentation particulière, un style d'écriture, une influence de la conjoncture qui aurait fait une *savueur du mois*, un effet de mode?

38. « Les Lauréats 2007-2008 – 11^e édition, 3^e prix » *L'Ancêtre*, vol. 35, n° 285, hiver 2009, p. 116.

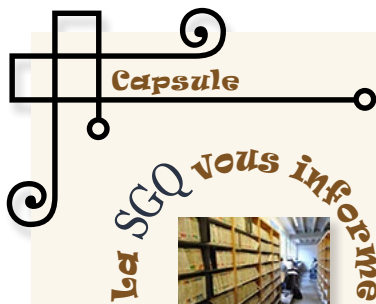
39. « Les Lauréats 2019-2020 – 23^e édition, 1^{er} prix », *L'Ancêtre*, vol. 47, n° 332, automne 2020, p. 5.

Le caractère discriminant semble la capacité pour un texte de proposer un récit original, inédit et historisé surtout s'il est accompagné de documents iconographiques; la qualité des sources, leur abondance, leur précision ainsi qu'une démarche structurée étant tenues pour acquises. Le caractère littéraire serait-il l'avenir de la généalogie étant donné que les grands travaux de compilation ont pris moins d'importance ou sont entre les mains d'entreprises? Le travail des jurys est déjà ingrat, et souvent contesté, pourra-t-on en surprendre un avec un texte produit par l'intelligence artificielle (du type de *ChatGPT*)?

En septembre prochain, la revue **L'Ancêtre** entamera sa cinquantième année d'existence. Ceci nous donnera peut-être un nouveau prétexte pour explorer d'autres facettes du travail d'écriture des généalogistes.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse:

fortierdanielsq@gmail.com

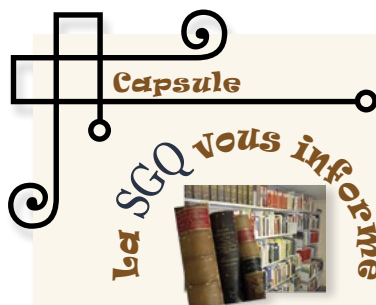


Généalogie et Archives

Les registres paroissiaux, source première de la recherche généalogique, demeurent silencieux sur certains baptêmes, mariages et sépultures. Des coureurs des bois et, par la suite les voyageurs associés à la traite des fourrures, ont vécu en union libre, ont eu des enfants baptisés parfois par des missionnaires itinérants alors que d'autres sont décédés au cours d'expéditions, loin du secours des curés. Des marins sont morts en mer et n'ont pas eu de sépulture officielle. Grâce aux documents conservés

par les archives du Québec (BANQ), on peut retrouver des renseignements manquants sur des ancêtres. Les actes notariés conservent les règlements de succession ou encore les actes de tutelle demandés par la veuve avec des enfants mineurs. On peut y retrouver non seulement la date, sinon l'année de décès de l'époux, mais aussi les circonstances de l'événement. Ces documents peuvent être consultés dans un des dix centres d'archives présents à travers le Québec.

Pour plus d'informations, consultez la page: www.banq.qc.ca.



Répertoires disponibles

La Société de généalogie de Québec offre plusieurs répertoires de baptêmes, de mariages et de sépultures tels que: BMS de Charlevoix et Mariages du Québec métropolitain. Consultez la liste des répertoires disponibles sur le site web de la SGQ.

Pour plus d'informations, consultez l'onglet « Boutique » de notre site: www.sgq.qc.ca. Choisissez « Répertoires, recensements, inventaires ».

mots de généa...

La première moitié de notre vie est gâchée par nos parents et la seconde par nos enfants. – Richard J. Needham.

Les armoiries de sir Louis-Amable Jetté

Nous poursuivons l'étude des armoiries des lieutenants-gouverneurs ornant les murs de l'hôtel du Parlement avec celles de sir Louis-Amable Jetté. Initialement placées sur la façade de l'aile Sainte-Julie de l'hôtel du Parlement, elles ont été déplacées sur la façade de l'édifice Pamphile-Le May à la suite de la construction de la passerelle reliant la bibliothèque de l'Assemblée nationale à l'édifice du Parlement (Figure 1).

Louis-Amable Jetté

Louis-Amable Jetté est né à L'Assomption le 15 janvier 1836. Son père, aussi prénommé Louis-Amable (1803-1877), est marchand général à l'Assomption¹. Il descend, à la sixième génération, d'Urbain (vers 1627-1684), scieur de long et maçon, de Saint-Germain-du-Val (Sarthe), arrivé avec la Grande Recrue à Montréal le 16 novembre 1653². Il y épouse, le 26 octobre 1659, Catherine Charles (vers 1637-1691), fille de Samuel et Françoise Cochet, du bourg de Charenton-le-Pont près de Saint-Maurice, arrondissement de Créteil, archévêché de Paris³. Sa mère, Jeanne-Joséphine (Caroline) Gauffreau ou Goffreau (1800-1891) est la fille de Jean-François et Germaine Émilie Bérault, dont le père, Toussaint (1729-1793), originaire d'Auxerre en Bourgogne, était un riche planteur de la colonie française de Saint-Domingue⁴.

Louis Amable Jetté a étudié au Collège de l'Assomption et à l'école de droit de Maximilien Bibaud⁵. Admis au Barreau du

Bas-Canada le 2 février 1857, il exerce sa profession à Montréal en association avec les avocats et hommes politiques Siméon Le Sage, Hector Fabre et Frédéric-Liguori Béique. Il devient conseil en loi de la reine le 31 mai 1878. Il est professeur titulaire de droit civil à la Faculté de droit de l'Université Laval à Montréal de 1878 à 1920. Il en est le doyen de 1890 à 1898.

Jetté épouse Berthilde Laflamme (1841-1919) dans la paroisse Notre-Dame de Montréal le 23 avril 1862. Elle est la fille de Toussaint, marchand, et Marguerite-Suzanne Thibodeau. Sept enfants naîtront de leur union.

Lors de l'élection générale canadienne de 1872, Jetté remporte par une écrasante majorité le comté de Montréal-Est contre sir George-Étienne Cartier. Il siégera à la Chambre des communes jusqu'en 1878. Le 2 septembre 1878, il est nommé juge à la Cour supérieure pour le district de Montréal, où il siégera jusqu'à sa nomination comme lieutenant-gouverneur du Québec le 20 janvier 1898. C'est durant cette période qu'il préside la Commission royale d'enquête sur l'affaire du chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs⁶.

Jetté succède, le 1^{er} février 1898, à sir Joseph-Adolphe Chapleau au poste de lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Il accomplit son mandat jusqu'au 15 septembre 1908, il parcourt alors toutes les régions du Québec où il visite, entre autres, les principales maisons d'enseignement. En 1903, il rencontre le roi Édouard VII au palais de Buckingham et le pape Pie X au



Figure 1. Armoiries de sir Louis-Amable Jetté. Édifice Pamphile-Le May.

Source: Photo fournie par l'auteur.

1. LEMIEUX, Frédéric, Frédéric BLAIS et Pierre HAMELIN. *L'histoire du Québec à travers ses lieutenants-gouverneurs*, Québec, Publications du Québec, 2005, p. 119.

2. LANGLOIS, Michel. *Montréal 1653 : La grande Recrue*. Montréal, Septentrion. 2003, p. 65 et 128.

3. JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec : des origines à 1730*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, p. 598.

4. LEMIEUX. *Op. cit.*, p. 119.

5. HÉTU, Jean. *Centenaire de la Faculté de droit de l'Université de Montréal : album souvenir 1878-1978*. Montréal, Les éditions Yvon Blais, 1978, p. 61.

6. En 1891, le gouvernement d'Honoré Mercier est accusé de détournement de fonds.

Vatican. Il est aussi membre de la commission chargée de délimiter la frontière entre le Canada et l'Alaska. En 1905, il appuie les démarches d'Alphonse Desjardins pour la reconnaissance juridique des caisses populaires par la législature québécoise.

Après son séjour à Spencer Wood⁷, Jetté retourne siéger à la Cour supérieure du 4 septembre 1908 à sa nomination comme juge en chef à la Cour du banc du roi de la province de Québec⁸ le 16 novembre 1909, où il siège jusqu'à sa retraite le 10 août 1911. C'est à ce titre qu'il est administrateur de la province durant la maladie de son successeur Charles-Alphonse Pantaléon Pelletier, du 9 novembre 1910 au 10 avril 1911. Il est aussi président du comité du monument Montcalm qui sera dévoilé le 14 septembre 1911 sur la Grande Allée⁹.

Jetté a reçu un doctorat *honoris causa* en droit de l'Université Laval en 1878, et un autre de l'Université de Toronto en 1908. Pour sa part, le Collège Bishop's lui a décerné un doctorat en droit civil en 1899. Le 30 août 1898, la France le fait commandeur de la Légion d'honneur. Le 17 septembre 1901, le roi Édouard VII le crée chevalier commandeur de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George dont il recevra les insignes des mains du futur George V, alors duc de Cornwall et d'York, lors de son passage à Québec en octobre 1901.

Sir Louis-Amable Jetté s'éteint à sa résidence du 71, rue d'Auteuil à Québec, le 5 mai 1920, à l'âge de 84 ans et 4 mois. Il est inhumé à Montréal, dans le cimetière Notre-Dame-des-Neiges le 8 mai 1920¹⁰.

Les armoiries de sir Louis-Amable Jetté

Il est bien possible que le huitième lieutenant-gouverneur ait informé Eugène-Étienne Taché qu'il était un descendant de Toussaint Bérault de Saint-Maurice par sa mère, puisque ce sont les armes de cette famille qui sont sculptées sur la façade de l'édifice construit en 1915 pour la bibliothèque de la législature. Dans son *Armorial général*, Jean-Baptiste Rietstap blasonne les armes des Bérault de Saint-Maurice comme suit: *d'azur à un cygne d'argent nageant sur des ondes au naturel, accompagné en chef de deux étoiles d'or. Cimier: une main de carnation tenant par la lame et en fasce une épée d'argent garnie d'or. Tenants: deux sauvages¹¹ armés de massues¹².*

En comparant ce blasonnement avec la **Figure 1**, nous constatons que l'écu, fidèlement reproduit dans la pierre, est surmonté d'une couronne comtale d'où émerge la main tenant l'épée du cimier initial, et qu'un listel portant la devise latine *Spes mea supra stellas* remplace les tenants.

Dans son article sur les armoiries des huit premiers lieutenants-gouverneurs de la province de Québec, Ernest Gagnon reproduit sans le cimier les armes de Jetté avec le blasonnement rédigé par Eugène-Étienne Taché: *D'azur au cygne d'argent nageant sur une mer du même, surmonté de deux étoiles d'or en chef*, avec la devise: *Spes mea supra stellas*¹³. La devise peut se traduire par « Mon espoir est au-dessus des étoiles » (**Figure 2**).

C'est ce blasonnement qu'Édouard-Zotique Massicotte reprend dans l'*Armorial du Canada français*¹⁴ (**Figure 3**).

En comparant le dessin des armes des familles Bérault de Saint-Maurice et Bérault des Billiers¹⁵ sur la **Figure 4**, nous constatons des analogies qui pourraient être le signe d'une certaine parenté suffisante pour chercher à en connaître davantage sur ces deux familles.

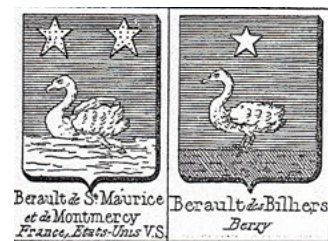


Figure 4. Armoiries des familles Bérault de St. Maurice et de Montmercy et Bérault des Billiers. Détail de la planche CLXXIX.



Figure 2. Armoiries de sir Louis-Amable Jetté. Archives nationales à Québec.



Figure 3. Armoiries de sir Louis-Amable Jetté. Source: *Armorial du Canada français*, 1918, p. 139.

Après avoir repris le blasonnement des armes de la famille Bérault de Saint-Maurice publié dans l'*Armorial général* de Rietstap, que nous citons ci-dessus, le généalogiste Gustave Chaix d'Est-Ange déplore le manque de renseignements

7. Résidence de fonction des lieutenants-gouverneurs, aujourd'hui Parc du Bois-de-Coulonge.

8. Ce tribunal porte le nom de Cour d'appel du Québec depuis 1974.

9. LEMIEUX. *Op. cit.*, p. 124.

10. Bibliothèque de l'Assemblée nationale. *Dictionnaire des parlementaires du Québec, 1792-1992*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, p. 382.

11. Le sauvage héraldique désigne un homme blanc nu, ou à l'abondante pilosité, ceint de feuillage, et portant ou appuyé sur une massue. C'est une représentation idéalisée d'un être vivant librement en forêt.

12. RIETSTAP, Jean-Baptiste. *Armorial général, précédé d'un dictionnaire des termes du blason*, deuxième édition refondue et augmentée, Gouda, G. B. van Goor Zonen, 1887, vol. 2, p. 1198.

13. GAGNON, Ernest. « Armes des lieutenants-gouverneurs de la province de Québec », *Bulletin des recherches historiques*, Lévis, n° 3, mars 1899, vol. 5, p. 77.

14. MASSICOTTE, Édouard-Zotique, et Régis ROY. *Armorial du Canada français*, deuxième série, Montréal, Librairie Beauchemin, 1918, p. 133.

15. ROLLAND, Victor. *Planche de l'Armorial général de J.-B. Rietstap*. Paris, Institut héraldique, 1903, vol. 1, Planche CLXXIX.

sur cette famille, dont il constate la similitude des armes avec celles des Bérault du Berry¹⁶.

Chaix d'Est-Ange introduit son article sur cette dernière famille avec le blasonnement suivant : *d'azur à un cygne d'argent becqué et membre de sable, posé sur une terrasse de sinople ombrée d'or, accompagné en chef d'une étoile d'argent*. – *Couronne : de Comte*¹⁷. Il présente ensuite des membres ayant laissé des traces dans les archives sans nécessairement en préciser formellement la filiation. Ainsi, en 1429, un Marceau Bérault est qualifié de sieur des Billiers ; suit un Guyot Bérault, échevin de la ville de Bourges en 1546 et 1547. Un siècle plus tard, un Pierre Bérault, sieur de Fombon, conseiller du roi au siège présidial de Bourges, est nommé en 1647 aux fonctions anoblissantes d'échevin de la même ville. Un autre Pierre Bérault, écuyer, sieur de Fombon, a fait enregistrer ses armes à *Armorial général de France*, dressées en vertu de l'édit de 1696¹⁸. Il se blasonne : *d'azur à un cygne d'argent becqué et membre de sable, accompagné en chef d'une étoile d'argent* (Figure 5).

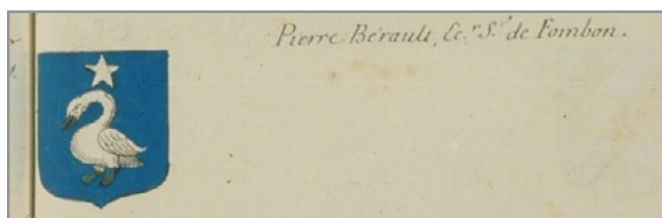


Figure 5. Armoiries de Pierre Bérault, écuyer, sieur de Fombon. D'HOZIER, Charles. *Armorial général de France (1697-1709)*, vol. 5, Généralité de Bourges, p. 323. (détail)
Source : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k110588r/f323.image>.

Est-ce que l'absence de la terrasse de sinople signifie que ce sont les armes initiales de la famille Bérault ? Serait-ce plutôt une omission commise par l'agent chargé d'enregistrer et de percevoir la taxe sur les armoiries au nom du Roi ? L'information disponible ne permet pas de répondre à ces questions.

Le généalogiste poursuit son article sur les Bérault avec la descendance de Pierre Bérault des Billiers (†1611), dont le fils, Jean 1^{er} (†1652), conseiller du roi, lieutenant général civil et criminel de la ville et châtellenie d'Ainay-le-Duc¹⁹, est marié à Barbe Pastureau en 1611. Leur fils, Jean 2^e, exerça la même charge. Cette lignée s'éteint quatre générations plus tard avec

Philibert-Thomas Bérault des Billiers (1800-?) qui eut trois filles de son mariage avec Marie-Adrienne de Chassy en 1829, et son frère, Charles (1805-?), protonotaire apostolique et vicaire général d'Arras.

C'est dans un article du bulletin *Généalogie et Histoire de la Caraïbe* que nous trouvons le plus d'informations sur la généalogie et l'histoire de l'arrière-grand-père de Jetté.

Selon les recherches de Bernadette et Philippe Rossignol, Toussaint Bérault est né à Auxerre le 18 avril 1729. Il est le second fils de Jean-Claude, docteur en médecine à Auxerre, et Edmée Germaine Leclerc. Le couple s'était marié le 19 novembre 1726 à l'église Saint-Eusèbe d'Auxerre. Toussaint et ses frères Charles-Claude (1727-1790), Ytier (1736-?) et Ithier, dit le jeune (1742-?) s'établissent dans la colonie de Saint-Domingue²⁰ entre 1767 et 1780. Toussaint est propriétaire d'une sucrerie à Torbeck. Il y épouse, le 4 juillet 1776, Marthe Dumont, fille de Louis, marchand d'Avignon, et Marie-Anne Lafond. Germaine Émilie, la seconde des trois filles du couple, est née le 12 juillet 1776 à Torbeck et est décédée en 1832. La grand-mère de Jetté avait épousé vers 1798 à New York Jean-François Goffreau ou Gauffreau, fils de François-Louis Goffreau de Sainte-Suzanne (1745-1793) et Victoire Doré. Toussaint et sa famille sont réfugiés dans la ville des Cayes en 1791-1792. Il meurt le 7 novembre 1793 à Les Cayes du Fond²¹.

Les auteurs terminent leur texte en précisant qu'ils « ne voient pas de rapport de parenté entre les quatre frères Bérault et leur contemporain Jacques-François Bérault de Saint-Maurice, procureur général auprès du conseil supérieur du Cap, qui, comme commissaire de l'assemblée coloniale, est allé à Kingston, en septembre 1791,



Figure 6. Armoiries de sir Louis-Amable Jetté, lieutenant-gouverneur de la province de Québec de 1898 à 1908. Détail de la toile de Robert J. Wickenden. Source : Archives nationales à Québec, Fonds Ministère de la Culture et des Communications. Photographe non identifié, 1962, cote : E6, S7, SS1, P69-62ek.

16. CHAIX D'EST-ANGE, Gustave. « Bérault de Saint-Maurice », *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX^e siècle*, Évreux, Charles Hérissey, 1904, vol. 3, p. 375.

17. CHAIX D'EST-ANGE, Gustave. « Bérault des Billiers », *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX^e siècle*, Évreux, Charles Hérissey, 1904, vol. 3, p. 373.

18. *Ibid.*, p. 374.

19. D'autres sources, dont Guillaume de Wailly (wailly) sur *Geneanet.org*, donnent Ainay-le-Château, Allier, Auvergne.

20. Située sur la partie occidentale de l'île d'Hispaniola, la colonie de Saint-Domingue a été officiellement une possession française du 20 septembre 1697 (traité de Ryswick) au 1^{er} janvier 1804, date de l'indépendance d'Haïti.

21. ROSSIGNOL, Bernadette et Philippe. « Famille Bérault de Saint-Domingue » dans *Généalogie et histoire de la Caraïbe*, Paris, février 2006, n° 189, p. 4782-4783.

négocier un emprunt auprès de la Jamaïque²² ». Or, l'article répond à la question d'une descendante de Charles-Claude Bérault (1727-1790), dont la famille aurait migré de Saint-Domingue vers Cuba puis vers les États-Unis, et qui, au dire de la correspondante française, serait devenue des Bérault de Saint-Maurice²³. C'est aussi l'histoire véhiculée dans la famille de Germaine-Émilie Bérault et Jean-François Goffreau.

Malheureusement, les archives semblent muettes sur les circonstances qui ont poussé les descendants de Jean-Claude Bérault, le médecin d'Auxerre, à ajouter « de Saint-Maurice » à leur patronyme.

22. *Ibid.*, p. 4784

23. CHAUVEL, Annick. « Questions 06-2 Bérault (Auxerre, Saint-Domingue, 18^e-19^e) » dans *Généalogie et histoire de la Caraïbe*, Paris, janvier 2006, n° 188, p. 4756.

24. L'Auxerrois est la région naturelle entourant la ville d'Auxerre.

Quoiqu'il en soit, il semble bien que Taché ait présumé que les Bérault des Billiers et les Bérault de Saint-Maurice avaient une commune origine en raison de la proximité du Berry et de l'Auxerrois²⁴ en plaçant la couronne comtale de la première sur les armes de la seconde comme sur les armoiries peintes dans le coin supérieur droit du portrait de sir Louis-Amable Jetté que le peintre Robert J. Wickenden a réalisé en 1911 pour le huitième lieutenant-gouverneur du Québec (**Figure 6**).

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : marc.beaudoin@videotron.ca

Rassemblements



Rassemblement annuel – 25^e anniversaire de l'Association des Fournier d'Amérique

C'est en 1998 que l'Association des Fournier d'Amérique fut mise en place. Nous célébrons cette année le 25^e anniversaire de sa fondation. Nous avons maintenant 25 ans. Quelle belle jeunesse!

Pour souligner cet événement, nous avons choisi une rencontre festive à Saint-Denis-Richelieu, le samedi 23 septembre 2023. La fête se veut très amicale et se tiendra dans la belle sacristie de l'église paroissiale de Saint-Denis. Elle commencera le matin avec une conférence sur l'histoire de nos valeureux patriotes, donnée par M. Stéphane Tremblay, président de la Société d'histoire de La Prairie, historien et généalogiste. La conférence sera agrémentée d'une promenade sur les différents sites occupés par les patriotes de Saint-Denis. Un dîner de circonstance sera suivi d'une ambiance festive au son du piano et du violon. Puis, quelques rigodons et danses folkloriques permettront de délier les coudes et les rotules. À chacun sa compagnie! Enfin, nous terminerons la rencontre avec le cocktail de la présidente et la présentation de reconnaissances.

Vous trouverez le formulaire d'inscription sur le site Web de l'Association des Fournier d'Amérique à l'adresse : www.association-fournier.com.

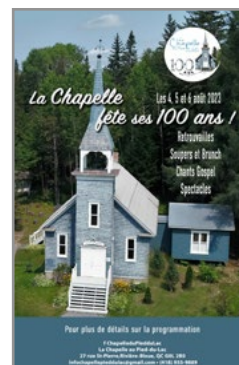
Au plaisir de vous rencontrer en cette année
du 25^e anniversaire de l'Association des Fournier d'Amérique.



La Chapelle au Pied-du-Lac, Rivière-Bleue, Québec, fête ses 100 ans

Retrouvailles les 4-5 et 6 août 2023.

Pour information : infochapellepieddulac@gmail.com, 418 955-9889





Les Acadiens

André-Carl Vachon

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Où est l'Acadie? (2^e partie)

Mais où est l'Acadie? La réponse est différente d'une époque à l'autre. Dans la dernière chronique, nous avons vu que, dès la fondation en 1604, l'Acadie s'étendait sur le territoire des Mi'kmaq, à l'exception de Terre-Neuve, mais aussi sur celui des Penobscots, des Passamaquoddys et des Malécites (territoire du fleuve Saint-Jean). Or, le territoire a été scindé en deux le 30 janvier 1654, au moment où Nicolas Denys est devenu gouverneur et lieutenant général du territoire nommé dorénavant *La Province de La Grande Baie de Saint-Laurent*. Ce territoire s'étendait sur tout le littoral du golfe du Saint-Laurent, de Canseau à Cap-des-Rosiers, en Gaspésie, incluant l'île Saint-Jean (aujourd'hui l'Île-du-Prince-Édouard) ainsi que le Cap-Breton. Quelques mois plus tard, l'Acadie est attaquée par une troupe de 170 soldats bostoniens dirigée par Robert Sedgwick. Les trois forts acadiens sont tombés l'un après l'autre en 1654 : La Tour en juillet, Port-Royal le 16 août et Pentagouët le 2 septembre. Comment le territoire sera-t-il aménagé par la suite? Dans cette chronique, je vous invite à un deuxième voyage spatio-temporel pour situer l'Acadie de 1655 à 1713.

Les changements de frontières (1655-1669)

Le 3 novembre 1655, la France a demandé à l'Angleterre de lui rendre l'Acadie lors du traité de Westminster¹. Toutefois, l'Angleterre a refusé puisqu'elle revendiquait la propriété du territoire depuis 1497, soit depuis la découverte de Jean Cabot. Malgré la conquête anglaise, Nicolas Denys a conservé son territoire de *La Province de La Grande Baie de Saint-Laurent*². En Angleterre, Oliver Cromwell a séparé en deux le territoire acadien, renommé *Nouvelle-Écosse*. En effet, le 9 août 1656, il a concédé à Charles de La Tour, baronnet depuis 1630, le territoire qui s'étend de Canseau au fort Saint-Louis (aussi nommé Port-La Tour et Port Lomeron au Cap-Sable), soit toute la côte sud-est de l'Acadie. Toutefois, cette concession a été faite à la condition que De La Tour rembourse à Robert Sedgwick 1800 livres sterling, soit le coût de la conquête de l'Acadie³. L'autre partie du territoire acadien, celui qui entoure la baie Française (baie de Fundy), soit de Port-Royal à Pentagouët, Cromwell l'a concédée à sir Thomas Temple et au colonel

William Crowne. Dès lors, le territoire est redivisé en trois : la Nouvelle-Écosse, l'Acadie et *La Province de La Grande Baie de Saint-Laurent* (Figure 1).

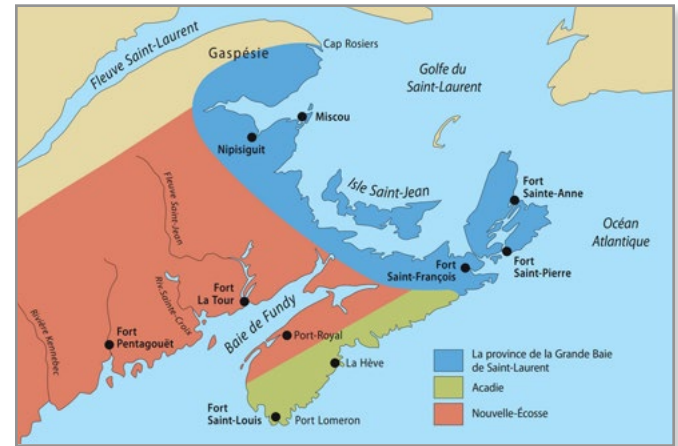


Figure 1.

Source : VACHON, André-Carl. *Histoire de l'Acadie de la fondation aux déportations, 1603-1710*, t. 1, Tracadie, La Grande Marée, 2020 (2018), p. 65. Graphiste : Guy Vaillancourt.

Il a fallu attendre douze années avant que la paix officielle ne soit conclue. En effet, c'est le 31 juillet 1667 que le traité de Bréda est signé. Dans ce dernier, l'Angleterre a rendu la Nouvelle-Écosse (l'Acadie) à la France. L'année suivante, le roi de France a envoyé Morillon Du Bourg⁴, représentant de la Compagnie des Indes occidentales, pour reprendre le territoire. Il est accompagné d'Alexandre Le Borgne de Belle-Isle. À son arrivée, ce dernier a été nommé pour diriger la colonie acadienne. Quant à Morillon Du Bourg, il a repris le large en direction de Boston pour annoncer la nouvelle à Thomas Temple qui, entre-temps, avait reçu une lettre du roi d'Angleterre lui demandant de ne pas remettre l'Acadie aux Français tant que le traité de Bréda ne serait pas entièrement respecté. À ce moment, l'île Saint-Christophe, dans les Antilles, n'avait pas encore été rendue à l'Angleterre.

1. SILHOUETTE, Étienne de, Augustin-Félix-Elisabeth Barrin LA GALISSONNIÈRE et Jean Ignace de LA VILLE. *Mémoires des commissaires du Roi et de ceux de sa Majesté Britannique : Sur les possessions & les droits respectifs des deux Couronnes en Amérique avec les actes publics & pièces justificatives*. Tome premier, contenant les mémoires sur l'Acadie & sur l'île de Sainte-Lucie, Paris, de l'Imprimerie Royale, 1755, p. 48-49.
2. ROY, Michel. *L'Acadie des origines à nos jours. Essai de synthèse historique*, Montréal, Québec/Amérique, 1981, p. 7.
3. ROBERTS, William I., 3rd. « SEDGWICK, ROBERT », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/fr/. Consulté le 9 avril 2018.
4. On ignore son prénom.

L'Acadie redevient française (1670-1690)

À son arrivée à Boston, Morillon Du Bourg a appris la nouvelle concernant le litige. C'est alors qu'il a écrit à Le Borgne de Belle-Isle pour lui expliquer le problème et lui demander de retourner en France tant que la situation ne serait pas réglée⁵. Deux années plus tard, le 22 juillet 1669, Hector d'Andigné de Grandfontaine est choisi par une commission du roi pour se rendre à Boston afin de restituer l'Acadie à la France. Cependant, il n'a pas pu se rendre en Acadie avant l'été suivant. Entre-temps, d'Andigné de Grandfontaine est nommé gouverneur d'Acadie le 20 février 1670 pour une durée de trois ans. Peu après, il s'est rendu à La Rochelle pour s'embarquer sur le *Saint Sébastien* en direction de Boston avec 30 soldats⁶. Il avait avec lui une lettre du roi d'Angleterre, Charles II, datée du 6 août 1669, donnant l'ordre à Thomas Temple de lui remettre l'Acadie⁷. La restitution de l'Acadie est signée le 7 juillet 1670 entre Temple et d'Andigné de Grandfontaine. Le fort de Pentagouët est remis le 17 juillet. Par la suite, le nouveau gouverneur de l'Acadie a envoyé Pierre de Joybert de Soulanges et de Marson, son lieutenant, afin de recevoir le fort Jemseg le 27 août, et Port-Royal le 2 septembre 1670. Dès lors, Alexandre Le Borgne de Belle-Isle est devenu le seigneur de Port-Royal. C'est au fort de Pentagouët que le gouverneur d'Andigné de Grandfontaine a choisi d'établir la nouvelle capitale de l'Acadie. C'est un choix stratégique afin que les Anglais sachent où sont les frontières entre la Nouvelle-Angleterre et l'Acadie.

Est-ce que la Nouvelle-Écosse a disparu? En consultant la carte de 1689 de Jean-Baptiste Nolin, on constate qu'elle existe toujours. Sur cette même carte, la Nouvelle-Écosse est située à l'emplacement actuel du Maine aux États-Unis (**Figure 2**).

En 1672, l'Acadie a connu plusieurs changements. Pour commencer, le gouverneur d'Andigné de Grandfontaine a transféré ses engagés installés à Pentagouët à Port-Royal, puisqu'à cet endroit, il y avait de meilleures terres⁸. Dès lors, le fort de Pentagouët n'est devenu qu'un fort militaire ayant pour but



Figure 2. Extrait de: *Partie orientale du Canada ou de la Nouvelle France* [document cartographique]: où sont les provinces, ou pays de Sagvenay, Canada, Acadie, etc., les peuples, ou nations des Etechemins, Iroquois, Attiquameches, etc., avec la Nouvelle Angleterre, la Nouvelle Ecosse, la Nouvelle Yorck, et le Virginie, les Isles de Terre Neuve, de Cap Breton etc. le Grand Banc, etc. par Nolin, J.B., 1689.

Source: Bibliothèque et Archives Canada, MIKAN n° 3709707.

de protéger la frontière acadienne. Jean-Vincent d'Abbadie de Saint-Castin a reçu la charge de commander le fort. Ce dernier avait épousé Mathilde, la fille de Madokawando, le chef des Abénaquis de la région de Pentagouët, vers 1670, ce qui a permis de consolider l'alliance entre les Abénaquis et les Français en Acadie.

À Québec, le nouveau gouverneur Louis de Buade, comte de Frontenac et de Palluau, a déterminé que l'Acadie était dorénavant *une division administrative de la Nouvelle-France*⁹. Avec ce changement de paradigme, les gouverneurs de l'Acadie recevront des directives du roi de France, mais aussi du gouverneur général de Québec. C'est ainsi que Frontenac a décidé d'établir une route, majoritairement navigable, entre Québec et l'Acadie, via le fleuve Saint-Jean. Malgré cela, l'essor de l'Acadie ne se fait que très lentement, puisque le roi français investit peu ou pas d'argent pour le développement de ses colonies en Amérique du Nord, comme l'écrit le ministre Jean-Baptiste Colbert dans une lettre adressée à l'intendant Jean Talon, le 4 juin 1672 :

Sa Majesté ne peut faire cette année aucune dépense pour le Canada. Elle veut que vous acheviez la liquidation des dettes de la communauté de Canada, et pourvoyez aux moyens de les acquitter avant vostre

5. CORMIER, Clément. « LE BORGNE DE BELLE-ISLE, ALEXANDRE », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/fr. Consulté le 16 avril 2018.

6. BAUDRY, René, « ANDIGNÉ DE PRÉFONTAINE, HECTOR D' », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/fr/. Consulté le 10 avril 2018.

7. SILHOUETTE, LA GALISSONNIÈRE et LA VILLE. *Op. cit.*, t. 2, p. 313.

8. ROY, Michel. *Op. cit.*, p. 48.

9. LANDRY, Nicolas, et Nicole LANG. *Histoire de l'Acadie*, Québec, Septentrion, 2001, p. 34.

départ. Que vous fassiez autant qu'il vo[us] sera possible la communication du Canada avec l'Acadie¹⁰.

L'Acadie, les dernières années (1690-1710)

Dix-huit ans plus tard, en représailles à la guerre de la ligue d'Augsbourg qui sévit en Europe, sir William Phips s'est emparé de Port-Royal le 19 mai 1690. L'Acadie est alors annexée à la colonie du Massachusetts et est nommée une autre fois Nouvelle-Écosse, le 7 octobre 1691. L'année suivante, Robinau de Villebon a repris une bonne partie de l'Acadie, et les Acadiens prêtent le serment d'allégeance au roi de France. La paix n'a pas duré très longtemps. En effet, en août 1695, Port-Royal est à nouveau envahi par les Anglais, sous le commandement de Fleetwood Emes qui a imposé le serment d'allégeance au roi d'Angleterre. L'année suivante, le major Benjamin Church a attaqué le fort Pentagouët, Beaubassin et le fort Nachouac en septembre. Le 20 septembre 1697, le traité de Ryswick a rendu une fois de plus l'Acadie ainsi que Terre-Neuve à la France. Cependant, et encore une fois, la paix n'a pas duré très longtemps. Le 13 mai 1702, la guerre de Succession d'Espagne a éclaté en Europe. L'Acadie sera encore une fois attaquée par le major Benjamin Church en 1704 ainsi que deux fois en 1707. Malgré tout, l'Acadie a su résister à ces attaques.

Trois années plus tard, l'Acadie est de nouveau attaquée par les Britanniques; le 29 septembre 1710, une flotte de 36 bateaux est partie de Boston en direction de Port-Royal. À bord, se trouvent un régiment de soldats britanniques et quatre régiments de miliciens provenant du Massachusetts, du Connecticut, du Rhode Island et du New Hampshire. Ces 2000 hommes armés étaient sous la direction du général Francis Nicholson et de son adjudant général, c'est-à-dire son bras droit, le colonel Samuel Vetch¹¹.

Le contingent armé est arrivé dans la soirée du 5 octobre 1710 à Port-Royal. Averti de l'arrivée des Britanniques, Daniel d'Auger de Subercase, gouverneur en Acadie de 1706 à 1710, a fait tirer un coup de canon pour avertir la population acadienne, afin qu'elle se réfugie à l'intérieur du fort. Pour défendre l'Acadie, il y avait 156 soldats, une centaine de miliciens acadiens, ainsi que quelques Canadiens. En tout, ils étaient moins de 300 hommes. Cette fois-ci, les Mi'kmaq et les Abénaquis n'ont pas participé à la défense de la colonie. Ils étaient insatisfaits des récompenses reçues lors des deux attaques de 1707, mais aussi du très bas montant qu'ils recevaient en échange des peaux de castor¹².

Le matin du 6 octobre, le général Francis Nicholson a envoyé un message au gouverneur De Subercase, lui



Figure 3.

Source : VACHON, André-Carl. *Histoire de l'Acadie de la fondation aux déportations, 1603-1710*, t. 2, Tracadie, La Grande Marée, 2020 (2019), p. 28.

Graphiste : Guy Vaillancourt.

demandant de capituler. Sans réponse, Nicholson a fait débarquer ses troupes pour attaquer le fort de Port-Royal. C'est alors que les soldats français ont tiré des coups de canon. Cela a ralenti ceux qui venaient de débarquer, mais ne les a pas arrêtés comme en 1707. Les soldats britanniques ont réussi à se cacher, creuser des tranchées et construire des abris. Entre-temps, un bateau britannique bien placé a lancé des bombes en direction du fort, et ce, même pendant la nuit¹³.

La capitulation de l'Acadie de 1710

Le 12 octobre, un coup de canon britannique a atteint un coin du magasin à poudre. De justesse, les Acadiens ont évité le pire. Apeurés, cinq soldats et cinquante miliciens ont déserté le fort. Conséquemment, les Acadiens ont demandé à De Subercase de capituler. Le gouverneur a convoqué un conseil de guerre avec ses officiers le lendemain. À bout de ressources, tous étaient d'accord pour abandonner. La capitulation est officialisée le 13 octobre. Par la suite, il y a eu échange d'otages. Les Acadiens de Port-Royal ont prêté un serment d'allégeance à la reine de la Grande-Bretagne pour demeurer en Acadie et conserver leurs biens. Toutefois, les Acadiens avaient deux ans pour quitter la colonie sans problème. Les 156 soldats français sont sortis du fort au son des tambours. Au total, 258 personnes ont quitté l'Acadie en direction de La Rochelle, en France, à bord de trois navires. Il s'agit essentiellement d'officiers, de soldats, et de quelques familles. Ils sont arrivés à Nantes, en France, le 1^{er} décembre 1710. Un conseil de guerre a été mis sur

10. ROY, Pierre-Georges. « Lettre du ministre Colbert à Talon (4 juin 1672) », *Rapport de l'archiviste de la province de Québec (RAPQ)*, t. 11, 1930-1931, p. 169.

11. BAUDRY, René. « AUGER DE SUBERCASE, DANIEL D' », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/fr/. Consulté le 21 mai 2018;

FARAGHER, John Mack. *A Great and Noble Scheme. The Tragic Story of the Expulsion of the French Acadians from their American Homeland*, New York, W.W. Norton & Company, 2005, p. 120.

12. BAUDRY. *Op. cit.*

13. *Ibid.*

pied. Le gouverneur De Subercase, ses officiers, le gouverneur Rigaud de Vaudreuil et le ministre, accusés de négligence, ont été acquittés par la suite¹⁴. Trois ans plus tard, le 11 avril 1713, le traité d'Utrecht est signé. Avec ce dernier, l'Acadie est devenue officiellement et définitivement la Nouvelle-Écosse. Seules les îles Saint-Jean et Royale sont restées possessions françaises. Ces îles françaises, sous l'administration d'un seul gouverneur, ont eu comme capitale Port-Dauphin (aujourd'hui Englishtown) de 1713 à 1719, puis Louisbourg de 1719 à 1758. Le territoire au nord de la rivière Mésagouèche, dorénavant nommé *Acadie française*, fut sous la gouvernance de Québec de 1710 à 1760.

Ce dernier territoire était toutefois contesté. Les Britanniques et les Français disaient qu'il leur appartenait (**Figure 3**).

En conclusion, nous ne pouvons que constater la transformation multiple du territoire acadien. Du vaste territoire pris aux Premières Nations au nom du roi de France en 1604, il n'en restait qu'un quart à la fin de la période, celui au nord-ouest connu sous le nom d'Acadie française, un territoire devenu la province du Nouveau-Brunswick en 1784.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

acvachon@videotron.ca

14. BRUN, Régis. *Les Acadiens avant 1755: essai*, Moncton, C/A, 2003, p. 43;

LUNN, A. Jean E., « DENYS DE BONAVENTURE, SIMON-PIERRE », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/fr. Consulté le 21 mai 2018;

ARSENAULT, Bona. *Histoire des Acadiens*, Québec, Éditions Fides, 1994, p. 107.

Rassemblement



Rassemblement 2023 de l'Association des familles Richard d'Amérique

Cette année, le rassemblement se tiendra en Mauricie, plus précisément à Trois-Rivières, le samedi 26 août 2023 sous la présidence d'honneur de Maurice Richard, conseiller stratégique de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour.

La planification du rassemblement est bien amorcée. Comme le veut la tradition, le programme de la journée sera précédé par l'assemblée générale en matinée. Un dîner suivi d'une conférence ainsi qu'un tour guidé de la ville de Trois-Rivières sont à l'ordre du jour.

Certains éléments seront confirmés plus tard, mais tout indique que les participants seront choyés par le site, le sujet de la conférence ainsi que la découverte ou la redécouverte de Trois-Rivières et son histoire.

Dès que les détails seront confirmés, l'Association fera connaître le programme à tous les intéressés, membres ou non-membres. Soyez-y! C'est un rendez-vous.

Lucie Richard, pour Normand Richard.

www.genealogie.org/famille/richard

Il y a 150 ans

1873 — L'inauguration de l'Hôpital du Sacré-Cœur

Le 8 septembre, à Saint-Sauveur, l'archevêque Taschereau inaugure officiellement l'Hôpital Sacré-Cœur de Jésus, au nord de la rue Saint-Vallier. Il a été fondé pour accueillir les vieillards pauvres et infirmes, les épileptiques, les gens atteints de maladies contagieuses et les invalides, ainsi que des orphelins et des enfants trouvés. L'institution, confiée à des religieuses provenant du monastère de l'Hôpital Général, vit le jour à l'instigation du notaire Louis Falardeau, qui donna de grands terrains près de la rivière Saint-Charles.

LEBEL, Jean-Marie. *Québec 1608-2008 — Les chroniques de la capitale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008.

Index du volume 49 de *L'Ancêtre*

Michel Keable (7085) et Diane Gaudet (4868)

Titres	AUTEURS	PAGES
Acadiens (Les) – Seigneuresse acadienne (1 ^{re} partie)	Vachon, André-Carl	71
Acadiens (Les) – Seigneuresse acadienne (2 ^e partie)	Vachon, André-Carl	143
Acadiens (Les) – Où est l'Acadie? (1 ^{re} partie)	Vachon, André-Carl	211
Acadiens (Les) – Où est l'Acadie? (2 ^e partie)	Vachon, André-Carl	283
ADN et généalogie — L'ADN des sœurs Langlois	Beauregard, Denis	67
ADN et généalogie — L'ADN des grands-parents	Beauregard, Denis	140
ADN et généalogie — La généalogie rectifiée grâce à l'ADN (les immigrantes)	Beauregard, Denis	215
ADN et généalogie — Quand l'ADN vient corriger la généalogie (découvertes Y)	Beauregard, Denis	266
Année de naissance de Louis Gaudreau (L')	Lessard, Jacques-L.	25
Bibliothèque vous invite (La) – À lire sur le thème... Les immigrants belges	Breton, André; Parent, Mariette	51
Bibliothèque vous invite (La) – À lire sur le thème... Les guides et traités...	Fortier, Daniel; Parent, Mariette	123
Bibliothèque vous invite (La) — À bouquiner à 360°	Parent, Mariette	205
Bibliothèque vous invite (La) – À lire sur le thème... Les milieux de vie en photos et en récits	Juneau, Bertrand; Parent, Mariette	269
Conservation des aliments et la glacière Aubin (La)	Champagne, Édith	243
Contrat de mariage insinué de Jean Nau et de Marie Angélique Delomé (Le)	Veillette, Carole	106
Émigration des habitants de Saint-Narcisse de Champlain vers les États-Unis de 1861 à 1930 (L')	Parent, Guy	233
Femmes au service de la communauté (Ces) – Louisbourg: une mission entre guerres et paix	Maltais, Jeanne	61
Femmes au service de la communauté (Ces) – L'empreinte des religieuses anglophones chez les Ursulines de Québec	Maltais, Jeanne	127
Femmes au service de la communauté (Ces) – L'intervention de l'État au soutien des enfants abandonnés — 1801-1845	Maltais, Jeanne	196
Femmes au service de la communauté (Ces) – L'éducation des jeunes filles sous l'influence des communautés religieuses enseignantes féminines – 1840-1960	Maltais, Jeanne	271
Fil des recherches (Au) – Prestige de l'uniforme, prise deux: implantation de militaires français après la guerre de Sept ans	Fortier, Daniel	53
Généalogie et génétique vues de France	Le Clercq, Pierre	251
Girard de Saint-Denis — d'Augustin à Osias — font aussi partie de la grande saignée (Les)	Girard, Claude	89
Héraldique (L') à Québec – Les armoiries de l'honorable Louis-François-Rodrigue Masson	Beaudoin, Marc	57
Héraldique (L') à Québec – Les armoiries de sir Auguste-Réal Angers	Beaudoin, Marc	133
Héraldique (L') à Québec – Les armoiries de sir Joseph-Adolphe Chapleau	Beaudoin, Marc	207
Héraldique (L') à Québec – Les armoiries de sir Louis-Amable Jetté	Beaudoin, Marc	279
Histoire particulière de Marguerite Lamain (L')	Ross, Esther	19
Hommage aux bénévoles	Auclair, Guy	232
Index du volume 49 de <i>L'Ancêtre</i>	Gaudet, Diane et Michel Keable	287
Inventaire des outils d'aide à la paléographie française et canadienne-française du XVI ^e au XVIII ^e siècle	Chassé, François	180

Titres	AUTEURS	PAGES
Jacques Le Métis? Généalogie d'une tradition familiale remontant au XVII ^e siècle – (1 ^{re} partie) L'Acadie, les Micmacs et des Métis	Frenette, Jacques	165
Jacques Le Métis? Généalogie d'une tradition familiale remontant au XVII ^e siècle – (2 ^e partie) De la Gaspésie à la région de Québec	Frenette, Jacques	225
Jean Ovila de Montigny	Blanc, Yves	81
Marguerite Balan Lacombe : une femme de caractère	Gignac, Patricia	45
Marguerite-Françoise Moreau, ma première ancêtre paternelle en Nouvelle-France, une femme résiliente (1 ^{re} partie)	Lefort, Jocelyne	33
Marguerite-Françoise Moreau, ma première ancêtre paternelle en Nouvelle-France, une femme résiliente (2 ^e partie)	Lefort, Jocelyne	III
Membres (nouveaux)	Talbot, Solange	50, 142, 206, 241
Membres publient (Nos) – Conditions	Rédaction	50
Membres publient (Nos) – Des marchands et leurs enseignes à Québec avant 1900 – Les animaux	Champagne, Édith	250
Membres publient (Nos) – Dictionnaire généalogique des Néron en Amérique	Néron, Michel	213
Membres publient (Nos) – L'île d'Orléans, berceau des Audet-Lapointe	Saint-Hilaire, Guy	52
Membres publient (Nos) — Un pays rebelle — La Côte-du-Sud et la guerre de l'indépendance américaine	Deschênes, Gaston	214
Membres publient (Nos) – La dent de louve	Lacombe, Diane	250
Membres publient (Nos) – Le cahier de messes (1796-1802) de l'abbé François Lejamtel, missionnaire à l'Isle Madame, Cap-Breton	Bérubé, Martine, avec la collaboration de Stephen A. White	250
Membres publient (Nos) – Les fiefs Duquet	Boisvert, Gilles, Jean-Louis Lessard, et Claude Désy	270
Membres publient (Nos) – Joseph Barthélemy Robert et son cercle familial, 1826-1951. Portrait d'une famille d'entrepreneurs de Beauharnois	LaRose, André	270
Nouveau sur Zacharie Cloutier : serait-il apparenté à un noble de Mortagne, au financier de Robert Giffard et à ce dernier ? (Du)	Dufour, Geneviève	171
Paléographie	St-Hilaire, Lise	48, 138, 194, 264
Panorama de la généalogie en France	Le Clercq, Pierre	185
Politique de diffusion – Revue <i>L'Ancêtre</i>	Comité de <i>L'Ancêtre</i>	II
Politique de rédaction – Revue <i>L'Ancêtre</i>	Comité de <i>L'Ancêtre</i>	10
Prénoms (Les)	Croisetière, Gaston	157
Prix de <i>L'Ancêtre</i> volume 48 – Lauréats	Jury du Prix de <i>L'Ancêtre</i>	80
Prix de <i>L'Ancêtre</i> volume 49 – Conditions	Comité de <i>L'Ancêtre</i>	12
Qui est Anne Serray?	Fournier, Marcel	87
Qui était Zacharie Cauchon?	Cauchon-Michaud, Nicolas	153
Rapport annuel 2021-2022 du conseil d'administration 1 ^{er} mai 2021 au 30 avril 2022	Guy Auclair	5
Rassemblements de familles – Conditions	Rédaction	50
Rassemblements de familles – Rassemblement 2023 de l'Association des familles Richard d'Amérique	Richard, Lucie	286
Rassemblements de familles – Rassemblement annuel – 25 ^e anniversaire de l'Association des Fournier d'Amérique	Association des Fournier	282
Rassemblements – La Chapelle au Pied-du-Lac, Rivière-Bleue, Québec, fête ses 100 ans	Nadeau, France	282
Rectitude catholique ou un curé trop rigide (La)	Parent, Guy	161
Riche histoire des Anglehart dévoilée par l'ADNy (La)	Gagnon, Dominic	15
Terres d'Alexis Boily (Les)	Boily, Camille	95
Us et coutumes généalogiques — Généalographie — L'odeur du sang	Fortier, Daniel	201
Us et coutumes généalogiques — Généalographie — 25 ans de Prix	Fortier, Daniel	275
Vœux des Fêtes	Auclair, Guy	126

PROGRAMME SOUVENIR

Congrès du 80^e anniversaire

Société généalogique canadienne-française



GENERATIO

BENEDICETUR

RECTORUM

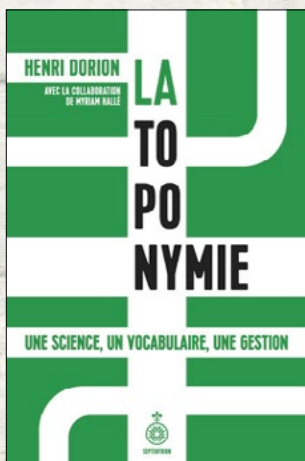
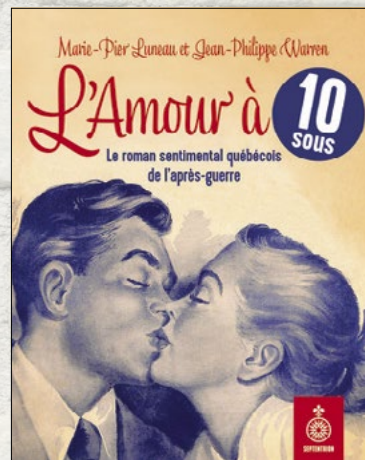
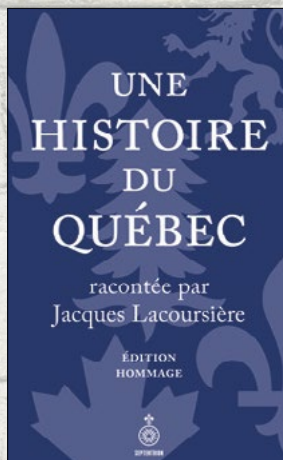
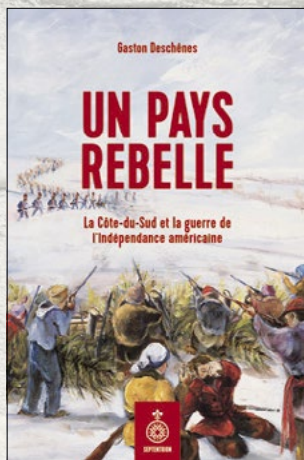
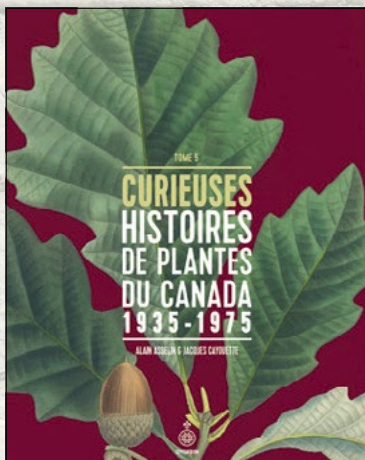
*400 ans
de présence féminine
en terre d'Amérique française*



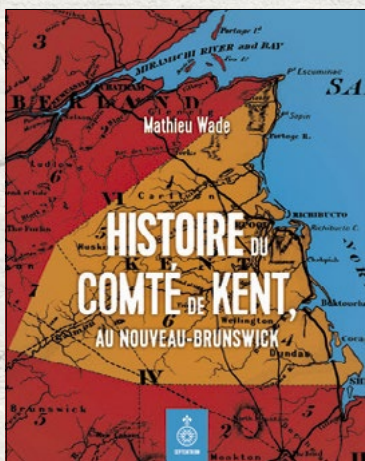
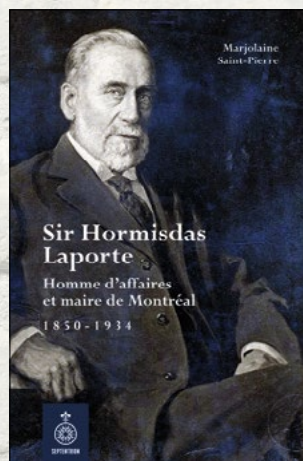
20 au 22 octobre 2023

Hôtel Hyatt Place : 1415, rue Saint-Hubert, Montréal

www.sgcf.com



SEPTENTRION



TOUJOURS LA RÉFÉRENCE
EN HISTOIRE AU QUÉBEC

www.septentrion.qc.ca

